

DE LA SOCIETE D'EMULATION



1826—1827.

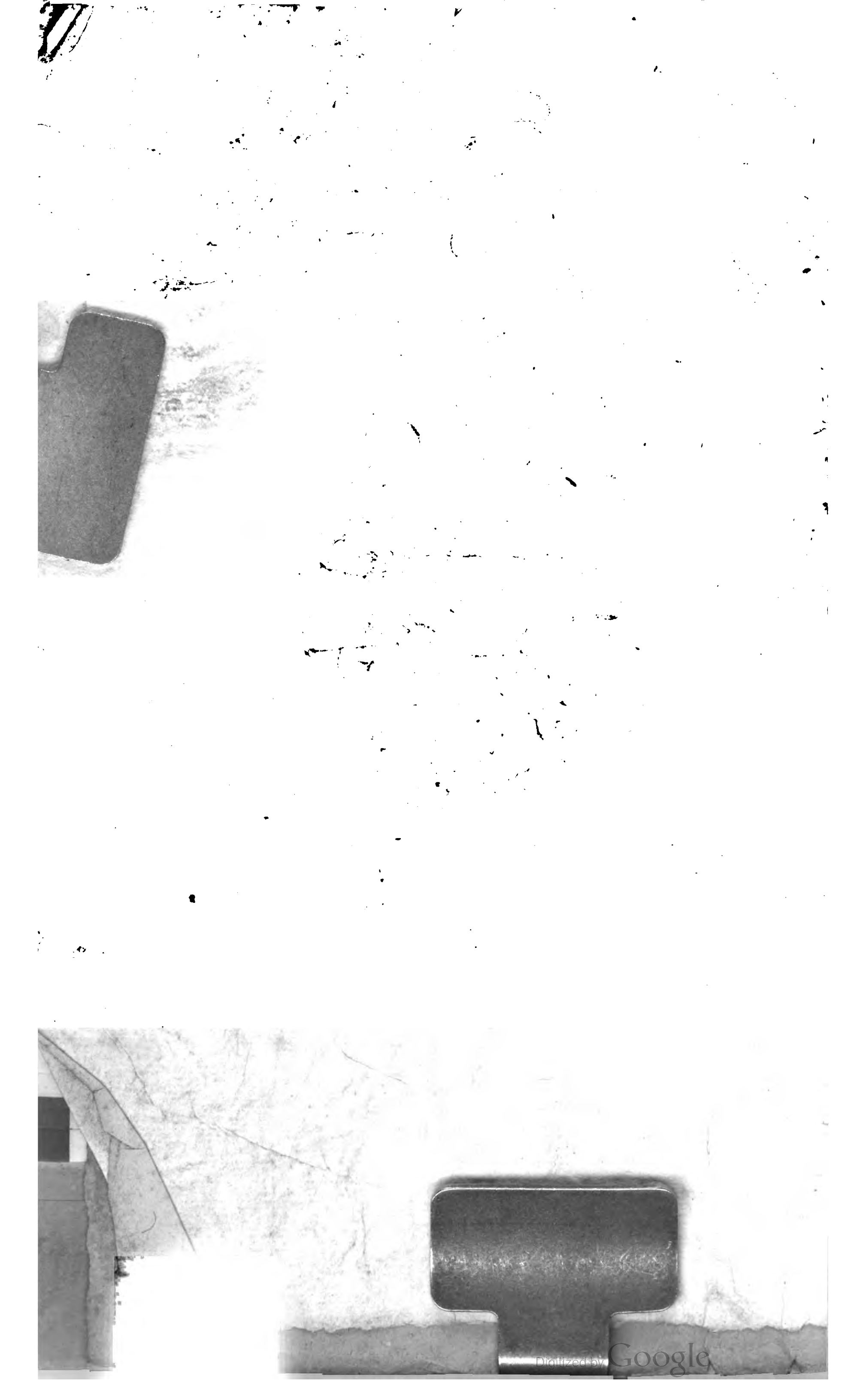
11e Volume



CAMBRAI,

CHEZ S. BERTHOUD, IMPRIMEUR DU ROI, PLACE AU BOIS.

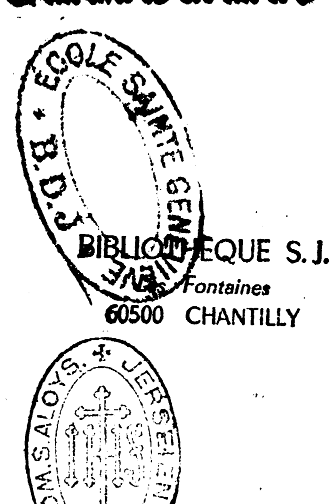
MARS 1828.



MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE CAMBRAI.



Mémoires

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

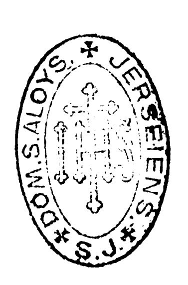
de Cambrai.

Séance publique

DU 18 AOUT 1827, SOUS LA PRÉSIDENCE
DE M. LE DOCTEUR LE GLAY.



CAMBRAI,
CHEZ S. BERTHOUD, IMPRIMEUR DU ROI, PLACE AU BOIS.
MARS 1828.


DOM. S. ALOYS. JERSEIENS. S.J.

Procès-verbal

DE LA SÉANCE PUBLIQUE

TENUE PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI, LE 18 AOUT 1827.

Présidence de Mr Le Glay.

Cette séance, dont l'intérêt a été augmenté par la présence des lauréats dans les deux concours de prose et de poésie, a eu lieu, devant une nombreuse et brillante assemblée, dans la salle dite du Consistoire, à l'hôtel de ville.

M. *Le Glay*, Président, a prononcé le discours d'ouverture, et M. *Delcroix*, Secrétaire perpétuel, a donné lecture de son rapport sur les concours de l'année. Ils ont offert les résultats suivants :

ECONOMIE RURALE.

Une prime *de six cents francs* est accordée à M. *Charles Yolle*, cultivateur à Sommaing, pour l'étalon propre à la remonte de la cavalerie, qui a été présenté par lui, le 24 Juillet 1827, à l'examen des commissaires nommés pour ce concours.

CONCOURS D'ELOQUENCE.

Mémoire sur les historiens qu'a produits le département du Nord, et spécialement sur *Jean Froissart*, *Enguerrand de Monstrelet* et *Philippe de Comines*.

Le prix, qui consiste en une médaille d'or de *quatre cents francs*, a été remporté par M. *Charles du Rozoir*, professeur d'histoire au Collège de Louis-le-Grand, suppléant de M. *Lacretelle*, à la Faculté des lettres de l'académie de Paris, auteur du mémoire inscrit sous le nº 2.

Une médaille d'or est, en outre, accordée comme acces-

sît, à M. *Lebon*, chevalier de St-Louis, officier de la Légion d'Honneur, et conseiller de Préfecture à Lille, qui s'est déclaré l'auteur du mémoire portant le n° 1er.

CONCOURS DE POÉSIE.

Sujet laissé au choix des concurrens. Trente-huit pièces parvenues au secrétariat de la Société.

La Lyre d'argent est décernée à M. *Miel*, homme de lettres à Paris, pour une *Ode à la ville Cambrai, sur l'inauguration du Monument à Fénelon*, inscrite sous le n° 34.

D'après l'invitation de M. le Président, M. *Charles du Rozoir*, auteur du mémoire couronné sur la question de prose, donne lecture de quelques fragmens de son ouvrage.

Les pièces suivantes ont été lues ensuite par leurs auteurs :

1° Les deux petits Chats, conte en vers, par M. *Miel*, membre correspondant.

2° Une élégie de Tibulle, traduite en vers français, par M. *Lussiez*.

3° Fragment d'un poëme sur la Chevalerie Française, par M. A. *Bignan*, membre correspondant.

4° Mathilde, ou la Fiancée du Kinast, ballade imitée de Kœrner, par M. F. *Delcroix*.

La Séance est terminée par la lecture de *l'Ode à la ville de Cambrai, sur l'inauguration du Monumeut à Fenelon*, ouvrage qui a obtenu la *Lyre d'argent*, prix de poésie.

Pour copie conforme.
Le Secrétaire perpétuel :
F. DELCROIX.

N. B. Les premiers élèves des trois établissemens de la ville, désignés, cette année, pour occuper les trois places d'honneur à la séance publique de la Société d'Émulation, ont été MM. *Augustin Evrard*, élève de Rhétorique, *Adolphe Barrois*, élève de l'Ecole de Dessin, et *Adolphe Duez*, élève de l'Ecole de Musique.

Discours du Président.

Messieurs,

La Société d'Emulation, toujours aidée de la bienveillante protection du gouvernement et de nos magistrats, toujours encouragée par les suffrages d'un public éclairé, vous appelle encore aujourd'hui à la fête qu'elle a instituée en l'honneur des sciences et des lettres, fête paisible, douce solennité aux frais de laquelle votre indulgence ne se lasse pas de contribuer.

Quand le bon Plutarque conviait à ses banquets philosophiques l'élite de ses concitoyens, « Mes amis, leur disait-il, ne délaissons jamais

» cette petite ville de Chéronée; consacrons à
» cette chère patrie toutes les facultés qu'il a
» plu aux Dieux immortels de nous départir.
» Travaillons de concert pour assurer son bon-
» heur et sa gloire. Les philosophes abondent
» dans Corynthe et dans Athènes; qu'irions nous
» y faire ? Bornons ici nos désirs et notre
» ambition; vivons surtout pour la terre natale. »

Tels étaient les sentimens du philosophe grec envers la cité qui le vit naître et mourir; tels sont, Messieurs, nous osons le dire, tels sont pour la contrée que nous habitons, les sentimens de la Société d'Emulation.

Ce n'est pas à nous qu'il appartient de décider si de nos efforts et de nos veilles il résulte quelque bien-être, quelque gloire pour le pays; mais ce qu'on ne nous contestera pas, c'est le charme que nous trouvons à associer ainsi nos labeurs dans l'intérêt général.

Mettre en commun les volontés, les projets, les travaux de chacun, s'imposer un dévouement mutuel, une confiance réciproque, un échange perpétuel de services et de conseils, afin de faire prospérer ce qui est beau, ce qui est bon, ce qui est juste, tout cela procure, il faut l'avouer, des jouissances ineffables pour lesquelles on ne saurait s'imposer trop de sacrifices.

Envisagées sous un autre point de vue, les

compagnies savantes exercent, ce nous semble, une influence bien salutaire sur les membres qui la composent. Cette communauté d'efforts, cet accord harmonique, cette tendance constante et uniforme vers l'utilité publique détachent l'homme peu à peu des pauvres calculs de l'égoïsme; il apprend ainsi à vivre pour les autres, et se façonne par l'exemple au dévouement. Ici, point de ces rivalités que l'isolement nourrit et fomente; en se voyant de près, on se juge plus favorablement; et l'envie, cette fille des ténèbres, est remplacée par l'émulation, vertu toute sociale, qui se revêt des charmes de l'espérance sans abjurer ceux de l'amitié.

L'amitié, c'est surtout ce noble sentiment qui répand une douceur infinie sur les travaux littéraires. La culture de l'intelligence exalte toujours la sensibilité; et le premier besoin d'un être sensible, n'est-ce pas d'aimer, et de se concilier l'affection des autres?

La plupart des amis célèbres appartiennent à l'histoire littéraire. Qui ne connait l'union de Cicéron et d'Atticus, de La Boétie et de Montaigne, des deux Corneille, de Racine et de Boileau, de Fouquet et de Lafontaine, de nos deux cambrésiens, les frères Marsy, de Fenelon et du duc de Beauvilliers, de Dubreuil et de Pechméja, de Thomas et de Ducis? Et de nos

jours n'a-t-on pas vu les deux noms les plus illustres de la littérature française, environnés de la double auréole du génie et de l'amitié?

Qu'un ami véritable est une douce chose! Cette exclamation échappée du cœur d'un de nos grands écrivains, devrait être la devise de tous. Quand le littérateur et le savant ont, dans le silence du cabinet, ébauché l'œuvre de leurs méditations, ils cherchent au dehors un confident tout à la fois bienveillant et sévère;

Ils font choix d'un ami prompt à les censurer.

Mais à côté de ces jouissances si pures et si douces, il est de graves devoirs à remplir; et ces devoirs, si l'homme de lettres isolé peut quelquefois les méconnaitre, une académie ne les oubliera jamais; elle saura toujours en conserver la tradition. Le sentiment seul de sa dignité suffirait pour lui servir de guide et de règle à cet égard.

Lorsqu'on a parlé aux gens de lettres, aux artistes, aux sociétés savantes de leur indépendance, n'aurait-on pas du craindre que ce mot si séduisant ne fût pris dans son acception la plus commode, et que les parties intéressées n'entendissent par indépendance le dégagement de tout frein, l'affranchissement de tout devoir.

Eh! Messieurs, s'il est vrai que la noble profession des lettres soit, dans nos sociétés civilisées,

une sorte de magistrature exercée par le génie et le talent, qu'y a-t-il de moins indépendant qu'une mission aussi sérieuse ? En osant l'accepter, ne s'impose-t-on pas les plus grandes obligations ? On s'engage à marcher toujours dans le sentier étroit du bon goût et des convenances, à plaider sans cesse la cause de la raison et de la vérité, à combattre les fausses doctrines littéraires et morales; on s'interdit la faculté de porter le trouble dans le cœur de l'homme, si ce n'est pour y faire naître les saintes émotions de la vertu.

C'est dans l'accomplissement de ces devoirs que le véritable homme de lettres trouve, sinon l'indépendance, du moins cette précieuse liberté du sage, qu'Horace a dignement célébrée.

Il y a entre les lettres et la vertu une secrète sympathie, un merveilleux accord. L'enthousiasme qui s'empare de l'écrivain, au moment où il se livre à la composition, est tout analogue au sentiment délicieux qu'éprouve celui qui fait une action noble et généreuse. A l'un comme à l'autre il faut une âme forte, une conscience vraiment religieuse, un amour inflexible de la vérité. Les anciens, nos maîtres en tout, connaissaient bien cette identité du beau moral et du beau intellectuel; aussi usaient-ils du même terme pour exprimer la sagesse et le savoir; et dans nos écoles rustiques, l'enfant qui sait le plus est encore par ses compagnons qualifié *le plus sage.*

Remarquez, s'il vous plait, Messieurs, qu'en parlant ainsi des gens de lettres et des savans, je ne prétends pas ranger dans cette classe honorable tout homme qui se décore d'un pareil titre. Le nombre de ceux qui l'usurpent est grand; et il serait trop pénible de reproduire ici les traits auxquels on peut les reconnaître. J'aime mieux reposer ma vue sur le savant et l'homme de lettres, tel que nous le concevons, tel qu'il doit être pour l'honneur et le bonheur de la société.

Détaché des intérêts purement matériels de la vie, transporté par la méditation dans un ordre de choses où il ne pourrait plus être compris du vulgaire, et où lui même ne comprendrait plus rien aux idées vulgaires, il est disposé à chercher dans la retraite un asile contre les bruyantes distractions du monde; mais ne croyez pas que, pour fuir ses semblables, il puisse cesser d'être leur ami. C'est surtout lorsqu'il cultive en paix sa raison, lorsque sa pensée s'exalte dans la solitude qu'il est le plus embrasé de l'amour de l'humanité. Il peut se passer de la société des hommes; mais il les aime assez pour compâtir à leurs faiblesses et pour supporter leurs travers.

Si le monde l'appelle à lui, il s'y présente sans orgueil comme sans bassesse; il ne repousse pas les faveurs de la fortune; mais il ne les brigue jamais. Il n'est ni frondeur ni complaisant.

Puisant dans son cœur ses plus heureuses inspirations, il a toujours soin que ses ouvrages soient l'expression de ses mœurs ; il briserait sa plume plutôt que de la souiller. Il est épris de la gloire; mais c'est parce que dans la gloire il y a aussi de la vertu. Souvent même il s'effarouche du trop grand éclat attaché à une renommée contemporaine ; et, soit par un juste sentiment de modestie, soit pour ne point blesser l'amour-propre des médiocrités ambitieuses, il se dérobe à de dangereux applaudissemens, et ne demande qu'à rester inaperçu dans son succès.

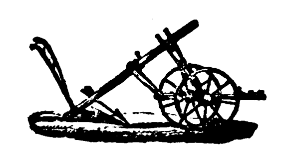
Assez philosophe pour apprécier l'insuffisance de la philosophie, il ne craint pas d'humilier sa raison en la soumettant aux sublimes enseignemens de la foi. Il se souvient de Newton, de Leibnitz, de Bossuet, de Pascal, d'Euler et de Fenelon.

Toutes ses affections, toutes ses pensées, toutes ses vertus viennent se confondre dans l'amour de la patrie, sentiment qui a d'autant plus d'empire sur un tel homme qu'il s'est exercé long-temps à l'abnégation de ses intérêts personnels. Citoyen dévoué, sujet fidèle, il n'est ni le flatteur des grands, ni le courtisan du peuple.

Pour nous, Messieurs, qui, dans le rang modeste où nous sommes placés, ne pouvons rendre aux beaux-arts, aux sciences et aux lettres qu'un culte de respect et d'hommages ; notre tâche sera

remplie si l'agriculture, cet art par excellence, peut s'enrichir ici de quelqu'amélioration; si nous pouvons perpétuer parmi nos concitoyens le goût des connaissances utiles et d'une saine littérature. Aujourd'hui du moins nous recevons encore une fois le prix de nos efforts, puisque nous avons vu les talens les plus honorables descendre dans la lice que nous avons ouverte, et qu'il va nous être donné de déposer nos couronnes sur des fronts déjà glorieux.

Mais combien le savant, l'artiste, l'homme de lettres ne sont ils pas heureux, lorsque, sous le tutélaire abri de nos institutions, ils peuvent en liberté donner l'essor à leurs conceptions fécondes! Heureux surtout de vivre sous ce monarque, auguste objet de tant d'amour, qui va, jusque dans leur sanctuaire, vivifier de sa royale protection, l'industrie, les arts, les lettres et les sciences, et qui, par une parole gracieuse ou touchante, décerne au génie sa plus belle récompense!



RAPPORT

SUR

LES CONCOURS

DE L'ANNÉE,

par Mr F. Delcroix,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Messieurs,

Nous n'aurons point cette année le regret de garder nos couronnes : plus heureux que l'année dernière, nous nous féliciterons de les décerner toutes, et de les voir toutes méritées.

Dans le compte sommaire que je dois vous rendre aujourd'hui des résultats de vos divers concours, il est juste de commencer par la partie la plus importante, par celle qui a toujours éveillé votre sollicitude. Je veux parler, Messieurs, de l'agriculture. Une utile correspondance établie entre le bureau de la Société et les cultivateurs Economie rurale.

de l'Arrondissement, vous a mis à même de vous éclairer de leurs avis, de vous instruire de leurs besoins, et de répandre parmi eux la connaissance des améliorations agricoles et des procédés qui vous ont paru susceptibles d'être appliqués avec succès à nos localités. Depuis deux années, vos encouragemens ont porté sur une branche de l'économie rurale, que nous voudrions voir fructifier parmi nous, et qui tend à suppléer à l'insuffisance de nos haras militaires, à les peupler sans secours étrangers, et par conséquent à affranchir l'Etat de tributs considérables versés chaque année au dehors. Nos chevaux flamands, propres au labourage, sont généralement peu recherchés pour la remonte de la cavalerie : on conçoit dès-lors combien l'introduction ou la propagation dans ce pays d'une belle race de chevaux, serait avantageuse pour sa prospérité, en même temps qu'elle servirait les intérêts du trésor. C'est dans ce but que vous proposâtes, il y a deux ans, une prime de trois cents francs au cultivateur de l'arrondissement de Cambrai qui présenterait le plus bel étalon à l'examen des juges experts nommés pour ce concours. Cette première tentative n'ayant point amené de résultats satisfaisants, vous crûtes convenable de doubler, pour l'année suivante, la valeur de la prime,

et de la porter à *six cents francs*. Il résulte du rapport de vos commissaires que cette somme doit être accordée à M. *Charles Yolle*, cultivateur à Sommaing, pour l'étalon présenté par lui, le 24 Juillet dernier, à leur examen. Elle lui sera comptée aussitôt que l'animal aura rempli les conditions exigées par le programme.

Une question biographique et littéraire, vaste dans son ensemble, et permettant d'allier aux recherches savantes de l'érudition, d'ingénieux et féconds aperçus, des considérations élevées, a été reproduite à votre concours, et le prix fut doublé par le Conseil municipal. Elle vous était naturellement dévolue, Messieurs, puisqu'il s'agissait de caractériser des écrivains appartenant à la Flandre, à cette commune patrie dont vous aimez à réclamer et à préconiser toutes les gloires. C'est pour le département du Nord un assez beau titre d'illustration que d'avoir vu paraître successivement trois chroniqueurs célèbres qu'on peut placer avec raison parmi les pères de notre histoire. *Jean Froissart*, *Enguerrand de Monstrelet* et *Philippe de Comines*, si attachants dans leurs récits naïfs et véridiques, embrassent une époque de près de deux siècles, époque fertile en événemens de tout genre; et, chose à remarquer ici, chacun d'eux n'a déposé la plume qu'au moment même où Concours d'histoire.

un heureux continuateur se préparait à la reprendre! Vous avez reçu deux mémoires sur cette question; l'un, inscrit sous le n° 2, est un travail consciencieux et des plus substantiels. L'auteur qui parait avoir une grande habitude d'écrire sur les matières historiques, est digne, à tous égards, d'obtenir en entier le prix qui a été proposé. Son compétiteur, moins habile écrivain, est du moins un investigateur laborieux et fidèle. Il a signalé un plus grand nombre d'annalistes, obscurs il est vrai, mais qu'il n'était pas inutile de faire figurer dans l'intéressante galerie des historiens flamands. Des deux concurrens qui nous occupent, l'un a donc disposé nos richesses avec plus de méthode, et de manière à les faire briller d'un plus grand éclat; l'autre les a inventoriées avec plus d'exactitude. Votre Commission a pensé, Messieurs, qu'une récompense devait être aussi accordée à l'auteur du dernier travail qui porte le n° 1, et vous avez accueilli avec plaisir sa proposition. Les billets cachetés qui accompagnent les deux mémoires ayant été immédiatement ouverts, nous avons pu proclamer le nom de M. *Charles du Rozoir*, professeur d'histoire au collége royal de Louis-le-Grand, suppléant de M. Lacretelle à la faculté des lettres de l'Académie de Paris, pour l'ouvrage n° 2 qui a remporté le prix; et celui de M. *Lebon*,

chevalier de St-Louis, officier de la Légion d'Honneur, conseiller de Préfecture à Lille, pour le n° 1 auquel une médaille d'or est adjugée comme accessit.

Votre concours de poésie, Messieurs, est toujours suivi avec le même empressement, et votre palme, ambitionnée avec la même ardeur. Trente-neuf pièces de vers, de sujets différents et venues de tous les points du royaume, plusieurs même de l'étranger, se sont disputé *la Lyre* que vous offrez, chaque année, à la noble émulation des poëtes. Sans doute un assez grand nombre de productions défectueuses vous ont été envoyées, comme les années précédentes; mais il en est aussi qui, malgré leurs défauts, ne doivent pas être confondues avec les informes essais de quelques muses sans avenir. Les brillants indices du talent se font remarquer dans plusieurs de ces compositions : il suffira à leurs auteurs de tenter de nouveaux efforts pour se produire désormais avec plus d'avantage. Concours de poésie.

La pièce n° 34, unaniment préférée, porte pour épigraphe :

Parler de Fénelon, c'est un titre pour plaire.
ANDRIEUX.

Cette pièce, qui n'est pas moins digne d'éloges sous le rapport poétique que sous celui des nobles sentiments qu'elle exprime, est une *Ode à*

la ville de Cambrai sur l'inauguration du monument érigé à Fénelon. On la doit à M. *Miel*, homme de lettres à Paris, avantageusement connu par divers écrits fort remarquables sur les arts, et récemment nommé votre correspondant. Son admiration pour notre immortel prélat a été la source des inspirations de sa muse; elle a rendu leur succès plus assuré. Il ne pouvait manquer de rencontrer dans nos âmes de touchantes sympathies, heureux auxiliaire pour appuyer encore la bonté de sa cause; et, toutefois en garde contre des préventions si favorables, la Société a pu s'applaudir d'être juste en lui décernant la palme du concours.

Que ce laurier cueilli près du tombeau de Fénelon décore donc aujourd'hui le front de son panégyriste, et que notre Lyre, emblême du talent, serve elle-même à récompenser le talent qui jamais ne remplit mieux sa destination que lorsqu'il chante la vertu!



Notice

SUR LES HISTORIENS



OUVRAGE QUI A REMPORTÉ LE PRIX D'ÉLOQUENCE,

par

Mr Charles du Rozoir,

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE ROYAL DE LOUIS-LE-GRAND, SUPPLÉANT DE M. LACRETELLE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'ACADÉMIE DE PARIS.

PREMIÈRE PARTIE.

La gloire est l'héritage qu'un grand homme lègue à son pays : par une sage et impartiale disposition de la providence, il n'est aucune contrée du monde civilisé qui ne compte parmi ses enfans quelque législateur ou prince bienfaiteur de l'humanité, quelque politique habile, quelque capitaine illustre, quelque savant, quelque poëte ou artiste d'un ordre supérieur. Une seule province de notre belle France,

la Flandre, a par un heureux privilège donné le jour à plus d'historiens que bien d'autres états de l'Europe. Dans les siècles qui ont précédé la renaissance des lettres, le triumvirat des historiens flamands s'élève avec éclat, et montre combien les habitans de cette contrée se sont appliqués de bonne heure à cultiver leur raison. Les provinces de la *langue d'oil* et de la *langue d'oc* ont eu aussi anciennement sans doute leurs trouvères, leurs ménestrels et leurs troubadours : partout en effet les poëtes ont précédé les historiens, sous le ciel brillant et classique de la Grèce, comme sous le climat sombre et romantique de la Calédonie. On l'a dit souvent, les nations ont une enfance aussi bien que les individus; et parmi elles, les hommes doués d'une haute intelligence commencent à parler la langue de l'inspiration, à chanter les plaisirs et les peines de l'humanité, les terreurs et les espérances de la religion, à célébrer les aventures merveilleuses des chevaliers et des paladins, avant que de graves auteurs songent à déduire dans leur ordre l'histoire des évènemens passés, et à recueillir avec exactitude ceux dont ils ont été témoins. Mais sous le rapport de la gloire historique, la Flandre n'a pas connu d'enfance : heureux effet du gouvernement paternel et libéral de ses comtes souverains, du caractère éminemment

calme et réfléchi de ses habitans, et de cet esprit de liberté, qui, pour les nations commerçantes et industrieuses, facilitent les progrès et le développement de la raison, plutôt qu'ils ne provoquent l'explosion des passions tumultueuses. Sans doute, avant Froissart, Monstrelet et Comines, la France n'a pas manqué d'écrivains. Parmi les plus connus, on peut citer Grégoire de Tours, le père de l'histoire des Français; Frédégaire, son continuateur, Eginhard, le secrétaire et l'historien de Charlemagne, Le goth (1) Rigord, médecin et historiographe de Philippe-Auguste; mais ces vénérables dépositaires des faits de l'histoire écrivaient en latin; ils ne sont que les derniers représentans de la littérature romaine importée dans les Gaules.

L'histoire ne commença d'être écrite en langue vulgaire que par Ville-Hardouin, ce fameux maréchal de Champagne qui publia au douzième siècle une relation de la prise de Constantinople par les Latins, évènement mémorable auquel il avait pris une grande part. Après lui, le sire de Joinville, dans ses mémoires, nous peint avec une noble et touchante naïveté le beau caractère de Saint-

(1) Il était né en Languedoc, province qui alors s'appelait Gothie, parcequ'elle était habitée par les débris de la nation Visigothe qui avait formé le royaume de Toulouse, détruit par Clovis.

Louis dont il mérita d'être le confident et l'ami; enfin, on peut encore citer cette Christine de Pisan, née en Italie, qui écrivit en vieux français une chronique curieuse sur la vie privée du sage roi Charles V. Désormais, l'on arrive au siècle des trois grands historiens de la Flandre qui, dans l'ordre chronologique, se suivent à peu près, comme Hérodote, Thucydide et Xénophon chez les Grecs.



A leur tête, est Jean Froissart (1) qui naquit à Valenciennes, vers l'an 1337. Lui qui, dans sa *chronique* et dans ses poésies ne nous laisse ignorer aucun des évènemens de sa vie, a jeté un voile d'oubli sur son origine : seulement, il semble indiquer quelque part que son père était peintre d'armoiries, et c'est par une sorte de fraude pieuse, née de l'enthousiasme pour son modèle, que le copiste d'un des manuscrits de Froissart lui a conféré le titre de chevalier. Mais, qu'importe la naissance des grands hommes ? N'est-ce pas la postérité qui fait leur noblesse en consacrant leurs noms, noblesse

(1) On l'écrit aussi *Froissard* et même *Froissars*.

plus précieuse que celle qu'on tient de la naissance; car elle appartient toute entière à celui qui l'a méritée.

Destiné au sacerdoce, Froissart reçut l'éducation lettrée qu'on donnait aux clercs. L'amour des plaisirs et des aventures, une grande activité d'esprit, la passion de s'instruire, enfin cette insouciance qui fait à la fois négliger ses intérêts et ses devoirs, telles étaient les qualités comme les défauts de Froissart; et ce caractère qu'il déploya dès l'âge de douze ans, il le conservait encore *sous ses cheveux blanchis et sa tête chenue.*

On peut croire, que, si avec de tels penchans il fut un des hommes les plus aimables de son temps, il était un assez mauvais prêtre; mais comme le dit un moderne qui connait si bien l'époque où vécut Froissart : « Dans ce » bon temps de nature et de naïveté, on pouvait » fort bien devenir prêtre et garder néanmoins, » sans les combattre et se les reprocher, ces dispo- » sitions douces et faciles d'une ame indulgente » à elle même, plutôt que corrompue, et qui » se laisse aller à goûter les plaisirs de la vie, » comme par une sorte d'insouciance enfantine. »

Mais ce n'est pas dans sa carrière amoureuse et poétique; ce n'est pas dans le cours d'une passion respectueuse que, comme Pétrarque son contemporain, il nourrit pendant longues années,

sans espoir et sans récompense, pour une demoiselle d'un rang illustre, ni enfin dans le mouvement rapide de ces liaisons passagères, de ces jouissances faciles qui, grâce à l'accommodante tournure de son humeur, pouvaient distraire un instant, mais non guérir entièrement sa mélancolie, qu'il convient de suivre Froissart. Telle serait la tâche de celui qui aurait à recueillir tous les fleurons de la couronne poétique de notre heureuse Flandre. Il nous représenterait l'auteur des *chroniques* peignant, dans des romans pleins de passion et de naïveté les douceurs et les tourmens de l'amour, et mettant en honneur les ballades et les virelais pour obtenir *la grâce des pucelettes*. Le devoir que je me propose de remplir est plus sérieux : j'abandonne l'auteur de *Méliador* pour ne m'occuper que de celui en qui la Flandre se glorifie de retrouver son Hérodote. En effet, comme le père de l'histoire grecque, Froissart vint au monde dans un temps où pour s'instruire des choses advenues dans les contrées lointaines, il fallait les parcourir : les voyages étaient alors les seuls moyens de communication entre les hommes qui voulaient cultiver leur intelligence. Cette situation particulière d'un historien qui parcourt le monde pour se mettre à même de raconter, a donné à l'ouvrage d'Hérodote une marche dramatique qu'on

chercherait vainement dans les autres historiens de la Grèce et de Rome. Sans doute, je ne pousserai pas la partialité nationale jusqu'à mettre la noble et classique composition de l'historien grec en parallèle avec l'édifice encore grossier, mais non sans noblesse, élevé par Froissart : je dirai seulement que si Hérodote nous force d'admirer la simplicité majestueuse de ses récits, la candeur naïve de Froissart nous charme et nous intéresse : il n'est pas audessous de l'historien grec par sa bonne foi, par son zèle infatigable à rechercher la vérité; et, ce qu'on ne trouve point dans Hérodote, on est tout étonné de rencontrer chez Froissart un noble affranchissement des préjugés, bien remarquable dans un auteur du quatorzième siècle. Hérodote évite partout de se mettre en scène : le mot *moi* ne parait quelquefois dans ses récits les plus merveilleux, que pour apprendre à son lecteur qu'il ne fait que répéter ce qu'on lui a raconté, et pour répudier ainsi la responsabilité des fables qu'il a cru devoir recueillir parmi les traditions des diverses contrées. Froissart, au contraire, aime à parler de lui; et cette manière qui aurait peut-être moins convenu à la forme de l'œuvre d'Hérodote, est, dans la chronique de l'historien flamand, la source de mille détails pleins d'intérêt. D'ailleurs, Froissart est de ces hommes

qui gagnent à être vus de près ; on aime à le retrouver à la cour des rois et des hauts barons dont il nous a retracé les fêtes brillantes avec autant de charme qu'il met de clarté et de bonne foi à nous faire connaître les mobiles secrets de leur politique.

Froissart nous apprend lui-même comment il devint historien : il avait à peine vingt ans, lorsqu'à la prière de *son cher seigneur et maître, Messire Robert de Namur, chevalier, seigneur de Beaufort*, il commença d'écrire l'histoire de son temps, depuis l'an 1326 que la guerre éclata entre le roi de France Charles-le-Bel, et l'anglais Edouard II, guerre insignifiante et qui ne fut que le prélude des querelles acharnées qui couvrirent la France de sang et de ruines sous les règnes de Philippe de Valois et de Jean-le-Bon, infortunés rivaux de l'heureux et habile Edouard III. La chronique de Froissart s'étend jusqu'à l'an 1400 : elle comprend ainsi un intervalle de soixante-quatorze années : c'est beaucoup pour un historien qui ne raconte guères que les faits dont il a été le témoin.

Ce qui distingue son ouvrage de bien d'autres, c'est que l'intérêt qu'il sait y répandre, s'accroît d'une manière progressive : il est curieux de le suivre dans ses recherches, et de voir les pages de ses chroniques devenir de plus en plus riches



de faits, à mesure que l'auteur a pu augmenter le fonds de ses connaissances historiques, non par la lecture, mais par des communications intimes avec les personnages, qui, en France, en Angleterre, en Ecosse et en Belgique, ont joué quelque rôle dans les événemens de cette époque. Il appartient aux hommes vraiment distingués de se bien connaître, et de juger leurs propres fautes.

Les encouragemens qu'il reçut des princes et des seigneurs de son temps, n'empêchèrent pas Froissart de s'apercevoir de l'insuffisance de son travail, jusqu'à l'année 1356, époque de la bataille de Poitiers, où, dit-il, *le noble roi Jehan fut prins* : alors, comme il en convient lui-même, *j'estois moult jeune de sens et d'aâge*, Mais depuis cette époque, la considération dont il jouissait auprès de ses contemporains augmentant pour lui avec l'âge, il trouva, et dans lui-même et dans les autres, les moyens d'être informé des plus secrètes particularités des événemens contemporains : voici selon son propre dire, comment le bon Froissart recueillait les documens dont il enrichissait son ouvrage : « J'ai » commencé jeune de l'âge de vingt ans, » et suis venu au monde en même temps » que les faits et adventures, et si y ai toujours » pris grand'plaisance plus qu'à autre chose,

» et si Dieu m'a donné la grâce que j'ai été
» bien de toutes parties, et des hôtels des rois
» et par espécial du roi Edouard, et de la
» noble reine, sa femme, madame Philippe
» de Hainaut, à la quelle en ma jeunesse je fus
» clerc, et la desservois de beaux dits et
» traités amoureux; pour l'amour du service
» de la noble dame à qui j'étois, tous autres
» grands seigneurs, ducs, comtes et chevaliers
» de quelque nation qu'ils fussent, m'aimoient
» et me voyoient volontiers. Ainsi au titre de
» la bonne dame et à ses côtés et aux côtés
» des hauts seigneurs en mon temps, j'ai recherché
» la plus grande partie de la chrétienté, partout
» où je venois, je faisois enquête aux anciens
» chevaliers et écuyers qui avoient été dans les
» faits d'armes, et qui proprement en savoient
» parler, et aussi aux anciens hérauts d'armes
» pour vérifier et justifier les matières. Ainsi
» ai-je rassemblé la noble et haute histoire, et
» tant que je vivrai, par la grâce de Dieu, je
» la continuerai, car plus j'y suis et plus y
» labeure, plus me plait. Car, ainsi comme le
» gentil chevalier ou écuyer qui aime les armes,
» en persévérant et continuant, se nourrit et
» perfectionne; ainsi en labourant et ouvrant
» je m'habilite et me délecte. »

Possédé de la passion de voir et d'entendre les

aventures, Froissart était aussi errant que les chevaliers dont il se plaisait à ouïr les prouesses. Dans un voyage qu'il fit en Angleterre, il eut l'honneur de présenter son histoire à la reine Philippe, cette princesse que le Hainaut s'honore d'avoir vu naître, et qui fut digne de partager le trône d'Edouard III, dont le nom rappelle à l'Angleterre de si glorieux souvenirs, à la France tant de désastres. Pendant que son époux assiégeait Calais, la courageuse Philippe combattait en personne, et faisait prisonnier le roi d'Ecosse David Bruce, avec ses plus vaillants chevaliers. Héritière de cette sensibilité franche, de cette affabilité cordiale qui distinguait les souverains de nos heureuses provinces, l'héroïne de Névil-Cross était restée bonne flamande. Elle voyait toujours avec plaisir les gens du Hainaut, son pays; elle aimait les lettres: c'était un double motif pour que Froissart fût bien venu auprès d'elle. Aussi était-il admis dans l'intimité de cette grande reine qu'il appelait sa *bonne maîtresse*. Il devint son poëte favori. L'on conçoit la plus haute idée de l'activité dont se trouvait doué l'auteur des *chroniques*, en lisant le détail des voyages qu'il fit, soit pour s'instruire, soit pour remplir des missions secrètes à lui données par cette princesse ou par le roi son époux. Pendant les cinq années qu'il passa en Angleterre, (on présume que c'est vers

l'an 1362), il ne cesse de parcourir l'Ecosse, l'Irlande et le pays de Galles. Dans la seule année 1836, on le retrouve à Melun, à Bordeaux, à Auch, à la suite du Prince noir qui se disposait à aller combattre en Espagne Henri Transtamare; enfin, à la Toussaint, il est de retour en Angleterre. En l'année 1368, il part pour le Milanais, à la suite de Lionel, duc de Clarence, et fait successivement, par ses talens poétiques, le charme des cours brillantes et lettrées d'Amé comte de Savoie et de Galéas Visconti. Il trouve le même accueil à Ferrare, à Bologne et dans la capitale du monde chrétien. Partout il reçoit et éprouve, comme il le dit lui-même, *amour, honneur, largesse et courtoisie.* Lorsqu'en 1369 il perdit la Reine Philippe sa bienfaitrice, il interrompit ses relations avec l'Angleterre, mais il ne manqua jamais de protecteurs. Il avait le don de plaire aux grands, de les intéresser par les charmes de sa conversation, et de gagner leur confiance par son caractère. On l'avait vu presqu'en même temps *de l'hostel* du roi Jean et du monarque anglais Edouard. Après la mort de la reine Philippe, il fut pourvu de la cure de Leptines, petite ville voisine d'Ath; mais la régularité de la vie cléricale convenait peu à ses goûts et à ses habitudes. Joyeux compagnon, excellent convive, notre bon chroniqueur tenait table ouverte, et *les taverniers de Leptines eurent*

en quelques mois, comme il en convient, *plus de cinq cents francs de son argent.*

Bientôt il revint à ses anciennes relations, et s'attacha comme clerc au duc de Brabant, Wenceslas de Luxembourg, prince dont le nom mérite de figurer parmi ceux de nos vieux troubadours. A l'exemple de Thibaut, comte de Champagne, Wenceslas rimait des virelais et des ballades, et les vers de ce noble chevalier sont bien dignes de figurer dans le *Méliador* de Froissart, à côté de ceux du poëte historien. La mort seule pouvait séparer le bon Froissart de ses patrons.

Wenceslas termina sa carrière l'an 1384, et Froissart toujours recherché des princes, devint clerc de chapelle de Gui, comte de Blois. Sous son nouveau maître, il revint à ses recherches historiques. Le comte de Blois l'envoya auprès de Gaston Phœbus, comte de Foix, pour qu'il se fît conter par tous les chevaliers Gascons et Béarnais leurs guerres et leurs aventures.

Froissart se représente lui même voyageant à cheval, menant avec lui quatre levriers dont son patron faisait présent à Phœbus de Foix, s'arrêtant dans les châteaux et dans les abbayes, trouvant sur sa route gais et joyeux repas, et, s'il faut en croire une de ses *pastourelles*, des damoiselles dont l'hospitalité facile ne connaissait aucune borne. Il était pourtant alors dans la cinquante

quatrième année de son âge; mais la nature prodigue qui avait accordé à sa précoce enfance les passions et les facultés de la jeunesse, départait les mêmes faveurs au déclin de ses ans. Il avait le pied, l'œil, le jugement et la mémoire aussi sûrs que dans ses belles années.

Vers la fin de son voyage, entre Carcassonne et Pamiers, il rencontra un chevalier du comté de Foix, messire Espaing du Lion, qui avait pris part à toutes les guerres et à toutes les grandes affaires du temps, soit comme chef militaire, soit comme négociateur. Ces voyageurs se convenaient parfaitement: Ils firent un utile échange de récits. Froissart apprenait au chevalier tout ce qui s'était passé dans le nord de la France, en Flandre, en Angleterre en Ecosse, et le bon Espaing du Lion contait toutes les guerres de Gascogne à notre historien, qui ne se couchait point sans avoir mis par écrit tout ce qu'il avait entendu. C'est sous cette forme, pleine de charme et de naturel, que sont écrits plusieurs des chapitres des *chroniques*, et le lecteur peut se croire appelé en tiers à l'entretien des deux voyageurs. L'accueil que Froissart reçut du comte de Foix donne l'idée de la considération que les grands avaient alors pour les hommes lettrés. A peine informé de son arrivée, Gaston l'envoya chercher, et lui dit d'un air riant: *qu'il le connoissoit bien quoiqu'il ne l'eût jamais vu*,

mais qu'il avait ouï parler de lui, et le retint de son hostel. Admis chaque soir à l'entretien de ce prince, notre historien en obtint des récits qui ne forment pas la partie la moins curieuse et la moins dramatique de ses chroniques.

En s'éloignant d'Ortez où Gaston de Foix tenait sa cour, Froissart se rendit à Avignon. Dans l'espace de trois années, on le vit parcourir deux fois les diverses provinces de la France, puis enfin en 1395 retourner en Angleterre, après une absence de vingt-huit ans. Il vit alors le roi Richard II, qui revenait de son expédition d'Irlande. Il reçut de ce jeune prince l'accueil le plus favorable, et continuant son histoire, il y inséra le récit de cette guerre et les autres événemens du règne de Richard, jusqu'à la mort funeste de ce faible successeur d'Edouard III, en 1399.

C'est à l'année 1400, que se termine la chronique de Froissart, et l'on croit généralement que sa vie finit à cette époque. C'est ainsi que, d'après l'itinéraire de ses voyages, il est facile de présupposer le contenu des divers chapitres de son histoire.

Sa chronique ne se borne pas aux événemens qui se sont passés en France, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et dans la Flandre: on y trouve également l'histoire contemporaine des autres états de la chrétienté et même de la Turquie et de l'Afrique.

Des critiques ont reproché à Froissart sa prolixité infinie dans les détails, la longueur de ses descriptions de batailles, de sièges, d'escarmouches, de combats singuliers et de carrousels; mais ce défaut, qui d'ailleurs est celui de presque tous les mémoires, fut peut être à l'égard de Froissart la conséquence nécessaire de la manière dont il se procurait la connaissance des faits. Au milieu des agitations d'une vie errante, pouvait-il déduire les événemens qu'il apprenait et dont il était le témoin, autrement que dans leur ordre chronologique, sans les assujettir à la forme dramatique d'un plan conçu d'avance pour une histoire des temps passés ? Ceux qui blâment le style de Froissart comme excessivement prolixe et très souvent obscur, n'ont pas réfléchi qu'ils faisaient le procès moins à cet historien qu'à la langue à peine formée dont il se servait.

Notre vieille langue française manquait essentiellement de précision et de clarté; mais ces défauts étaient rachetés par l'aimable naïveté de son allure; un critique anglais (1) l'a dit avec raison.

Comme Froissart avait passé toute sa vie dans les cours et dans les cercles les plus polis, on peut considérer son style comme le type de la meilleure prose de son temps. Ce modèle parait sans doute

(1) Berington.

dénué d'ornemens et même empreint d'une simplicité grossière, surtout si on le compare aux productions contemporaines publiées en Italie (2); mais nonobstant les imperfections de langage qui se rencontrent dans sa narration, souvent assez difficile à comprendre, elle produit et conserve un intérêt qui n'est pas toujours excité par des narrations plus polies des temps soit anciens, soit modernes.

Un reproche plus grave a souvent été fait à Froissart : on a trouvé ses récits peu patriotiques; on l'a accusé de partialité pour les Anglais. Né Flamand, et par conséquent sujet d'un de ces grands vassaux qui étaient si souvent en lutte avec la couronne de France, pouvait-il se former une idée bien juste de ce mot séduisant de patrie, qui aujourd'hui remue toutes les ames? Serviteur de la reine d'Angleterre, Philippe de Hainaut, comblé de biens et d'honneurs par cette princesse, par Edouard III, par le Prince noir et par Richard II, aurait-il été si coupable d'avoir parlé de ses bienfaiteurs avec une sorte de complaisance? Mais c'est ce que je n'accorde point aux détracteurs de notre historien, parmi lesquels je distingue Bayle et Lenglet Dufresnoy, auteur d'une savante *méthode pour étudier l'histoire*. « L'aveu

(2) Boccace, Pétrarque, J. Villani fleurissaient alors.

» de Froissart, dit ce dernier (1), nous fait » croire que les Anglais l'ont plus secouru par » leur argent qu'il ne les a obligés par leur » histoire, quoiqu'elle leur soit entièrement » favorable. » Sans s'arrêter à la bassesse du style dans lequel cette critique est conçue, on pourrait demander s'il était bien convenable de ravaler ainsi l'auteur d'un des plus précieux monumens de notre vieille littérature? Mais, comme dans une discussion loyale, un reproche fait à l'adversaire ne doit point tenir lieu de réponse à ses objections, il vaut mieux prouver que l'auteur des chroniques n'a pas été partial en faveur des Anglais, et que si cette nation tient une si belle place dans ses pages naïves, la faute en est non pas à lui, mais à la nature des événemens.

Il est une vérité historique qu'il est impossible de se dissimuler : avec des millions de soldats valeureux, de sujets fidèles, de citoyens dévoués, avec de saints prélats et des magistrats irréprochables, la France a presque toujours manqué d'hommes d'état prévoyants, et quelquefois de capitaines prudents et habiles. Étrange destinée d'un royaume dont les princes furent pour la plupart si personnellement dignes de respect et d'amour! Trop souvent, dans notre vieille monarchie, les

(1) Chap. 47 *Caractères d'un bon et d'un mauvais historien*, tom. 2. pag. 4

dépositaires de l'autorité du roi, les chefs de leurs armées perdirent tout par leur téméraire légèreté, par leur incorrigible imprévoyance, par leur présomptueuse impéritie. Anarchie au dedans, humiliation au dehors, désolation dans les campagnes, troubles dans les villes, tel est en effet le spectacle que présente presque constamment la France durant l'époque qu'embrassent les chroniques de Froissart. Quelque bien qu'eussent produit les règnes glorieux et réparateurs de Philippe-Auguste, de St.-Louis et de Philippe le Bel, ces grands princes, par cela même qu'ils étaient si supérieurs à leurs compatriotes, n'avaient pu introduire dans le gouvernement de l'état, pour être observées après eux, les traditions d'une politique uniforme et les habitudes d'une administration régulière ; en un mot, tout le bien qu'ils firent ne fut, pour ainsi dire que viager : la faiblesse des trois fils de Philippe le Bel introduisit de nouveau le désordre dans le gouvernement. Les fautes de Philippe de Valois et le désastre de Crécy aggravèrent la position de la France. Le mal fut à son comble, lors des troubles que fit naître l'inhabileté malheureuse de ce Jean II, roi dont on vante la bonne foi, que la flatterie a surnommé le *Bon*, mais que l'histoire impartiale doit représenter comme un des princes les plus imprudents qui

furent jamais. Froissart pouvait-il prendre le ton du panégyrique, lorsqu'il racontait les désastres de Philippe de Valois et du roi Jean? Pouvait-il, pour flatter notre vanité nationale, représenter comme de grands hommes, deux princes aussi médiocres, et dissimuler l'éclat du règne d'Edouard III, leur rival, heureux parcequ'il fut habile? Pouvait-il jeter le voile sur les hautes qualités du Prince noir, digne fils d'un tel père? Devait-il, pour plaire aux Français, ne pas rendre justice à la supériorité politique et militaire des Anglais, à cette époque du moins? Pouvait-il laisser ignorer à la postérité que, dans les journées de Crécy et Poitiers, les Anglais se servirent de toutes les ressources du génie militaire pour renverser et détruire les escadrons indisciplinés de la noblesse française, assez présomptueuse pour dédaigner l'usage de l'infanterie et de ces corps d'archers dont les capitaines anglais savaient faire un emploi si redoutable? Lorsqu'au roi Jean succède le sage et judicieux Charles V, Froissart semble-t-il méconnaître le mérite de ce prince dont le règne sembla tout réparer? Mais à ce prince succède Charles VI dont la minorité prépare pour la France des malheurs nouveaux, auxquels la longue démence de cet infortuné prince viendra mettre le comble. Mais je dois m'arrêter ici: je ne veux point, afin de justifier Froissart, épuiser

tous les traits d'un parallèle assez triste pour un cœur français. Sans doute, il m'en a coûté de dire que trop souvent en France le gouvernement a manqué à la nation la plus brave, à la plus généreuse; mais de quel droit me serais-je constitué le défenseur d'un historien véridique, si, au risque de déplaire, je ne donnais moi-même l'exemple de la plus sévère impartialité, que dis-je, de l'abnégation même de mes sentimens les plus chers? Non, Froissart ne fut point partial; non sa plume ne fut point vendue aux ennemis de sa patrie : ceux qui lui adressent ce reproche avec trop de légèreté, prouveraient, ou qu'ils n'ont pas lu ses chroniques, ou qu'ils sont eux-mêmes incapables de discerner les plus beaux caractères de la vérité.

En effet, il n'est pas d'historien qui ait plus de charme et de vérité : on voit qu'il écrit ce qu'il croit : il raconte pour ainsi dire d'inspiration : aucun art ne se fait voir dans ses récits, et la candeur des sentimens égale le naturel de l'expression.

On reconnait en le lisant, que son âme sensible et franche admire la valeur, la loyauté, le patriotisme. N'est-ce pas à Froissart que nous devons la relation si touchante de la noble résistance et du dévoûment des citoyens de Calais? Sans doute, quand il retrace à nos yeux les incen-

dies des villes, le ravage des provinces, il n'exprime pas une commisération aussi profonde que se croirait obligé de le faire l'historien de nos temps policés; mais il faut bien que la rudesse des mœurs du siècle où vécut Froissart revive dans son livre.

L'art des copistes s'est épuisé sur les nombreuses *grosses* qu'ils ont faites des chroniques de Froissart. La France et l'Angleterre en possèdent un grand nombre. On en cite plusieurs qui, par la beauté des écritures, et par la richesse des ornemens et par le fini des vignettes, sont des monumens précieux des costumes de ce temps là. La plus belle, mais non la plus exacte de ces copies (1) se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de Breslaw; et les Prussiens attachaient une telle importance à ce trésor littéraire, que, si en 1806, lors de la capitulation de cette ville, une stipulation fut faite en faveur de la bibliothèque, c'était pour conserver leur exemplaire de Froissart. Je ne puis oublier que si la tourmente révolutionnaire a respecté les richesses du chartrier du chapitre de Cambrai, votre ville possède encore aujourd'hui un beau manuscrit de son historien (2). Imprimé

(1) Confectionnée à la fin du quinzième siècle par les ordres et sous les yeux d'Antoine Le Long, fils naturel de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

(2) Ce manuscrit, décrit par M. Dacier, existe dans la bibliothèque de Cambrai, il porte le n° 700; nous en possédons un autre, côté n° 677. Comme le précédent, celui-ci ne

souvent sous le format in-folio, Froissart avait été jusqu'ici relégué dans la poudre silencieuse des grandes bibliothèques. Il n'était guères consulté que par les érudits, souvent trop peu sensibles au charme du style. Quelques amis du vrai beau rendaient seuls justice sous ce rapport à celui qu'on a si bien nommé « le Lafontaine des historiens, l'écrivain » le mieux fait pour vivre dans notre familiarité, » pour être le compagnon de tous nos instans, » à tous les âges de notre vie, le conteur naïf des » faits d'amour et de chevalerie du siècle le plus » poétique de notre histoire. » (1).

Ce tort fait à la gloire trop négligée de Froissart, devait être réparé de nos jours. Un jeune érudit profitant d'un demi siècle de travaux dûs

contient que l'histoire des guerres de Flandres, c'est un in-4° relié en parchemin, à longues lignes. Les initiales des chapitres sont en encre rouge ; le premier feuillet manque : la table qui précède ce feuillet est complette ; elle offre les sommaires des 73 chapitres de l'ouvrage. Le dernier chapitre se termine par ces mots : « Je laisseray le duc et duchesse de Bourgogne, » comte et comtesse de Flandres, en leur ville de Bruges, » ensemble madame de Nevers, leur belle fille, et feray fin » à ce présent livre des guerres de Gand. Lequel a esté » escript par moy Hector Saudoyer, *aliàs* de Harchies, l'an » de grace mil cinq cens et trente cinq, et à moy appar- » tenant. *Aultre ne quiers.* SAUDOYER. » Dans le même volume on trouve l'histoire ou roman de Gérard de Roussillon, duc et comte de Bourgogne, et d'Aquitaine, en vingt-six chapitres, de la main du même Hector Saudoyer. (Note de M. *Le Glay* qui doit publier incessamment le catalogue raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai.)

(1) M. Buchon.

au vénérable doyen des deux académies (1), a réédité Froissart dans toute la pureté de son texte, rendu plus complet par d'immenses recherches faites sur ses nombreux manuscrits dont aucun n'est semblable à l'autre. La gloire d'ériger ce monument de notre antique littérature devait appartenir à notre temps qu'on peut appeler celui de la véritable érudition, puisque, sans dédaigner les utiles travaux de nos devanciers, la critique de l'histoire ne veut plus maintenant étudier cette science que dans les sources originales. Rien ne manquera désormais à la gloire de Froissart : traduit en allemand, en anglais, abrégé dans plusieurs langues savantes et vulgaires, éclairé par les profondes recherches des Lacurne, des Dacier, des Buchon ; enfin, mis par ce dernier à la portée du commun des lecteurs, l'auteur des Chroniques trouvera sa place dans la bibliothèque de tout homme de goût, à côté de Rabelais et d'Amyot.



Après Froissart, Enguerrand de Monstrelet se présente avec les mêmes titres à notre estime comme historien. Son ouvrage subsiste tout entier,

(1) M. Dacier.

mais l'homme nous est à peine connu, bien que la cité de Cambrai dont il fut prévost et où *il résida du temps de la compilation de son livre* (1) puisse, à ce double titre, l'adopter pour un de ses enfans. L'opinion générale est qu'il naquit dans le Ponthieu, où se trouvait la terre de Monstrelet. Enguerrand tenait encore à la Flandre par la dignité de Bailli de Walincourt. On ignore s'il était de naissance légitime; il est certain du moins qu'il était d'extraction noble : aussi parvint-il aux honneurs, ainsi qu'on en voit la preuve dans l'obituaire des Cordeliers de Cambrai, où sont relatés tous les titres de ce personnage qui, selon la mode de ce temps-là, voulut se faire enterrer *vêtu en habit de Cordelois*. Cet acte qui porte la date de sa mort au mois de juillet de l'an 1453, atteste encore la considération dont jouissait de son vivant Monstrelet qu'il qualifie *bien honnête homme et paisible*; et cet éloge est confirmé par des témoignages contemporains (2). Mais les recherches les plus

(1) C'est dans le prologue de ses chroniques où il dit : « Je Enguerrand de Monstrelet, résidant du temps de la » compilation de ce présent livre en la noble cité de Cambray. »

Ce passage semble prouver que Monstrelet n'était pas de Cambrai ; car s'il en eût été, c'était bien le cas de mettre *natif* plutôt que *résidant*.

(2) Entr'autres, Jean le Robert, ami de Monstrelet.

scrupuleuses n'ont pu faire découvrir rien de plus sur le continuateur de Froissart (1). Ce qu'il nous importe de savoir, c'est que la position sociale de Monstrelet le mettait à portée d'être bien informé des évènemens qui se passèrent de son temps. Dans le *prologue* de sa *chronique*, il se représente s'enquérant des faits, *tant aux nobles gens qui, pour honneur de gentillesse* (noblesse) *ne doivent ou voudroient dire pour eux ni contr'eux que vérité, qu'aux rois d'armes, hérauts et poursuivants de plusieurs seigneurs et pays qui de leur droit et office doivent être de ce justes et diligens enquéreurs, bien instruits et vrais relateurs.* Investi d'une sorte de magistrature, l'historien est le premier juge des récits qu'on lui fait : il ne les admet point légèrement : il doit les soumettre à une véritable enquête. Monstrelet qui, dès son jeune âge avait la passion de l'histoire, et qui s'était nourri de la lecture des plus graves historiens de l'antiquité, n'eut garde de déroger à ce devoir; et lui même, dans l'exercice de ses fonctions d'historien, il se compare à un juge siégeant sur son tribunal. Quelque fait lui paraissait-il douteux ? Il prenait le soin d'interroger sur ce point les seigneurs

(1) Sauf son mariage avec Jeanne de Valbuon ou de Valhuon; un de ses fils fut chevalier de Malte.

des différents partis : souvent aussi, il faisait parler à plusieurs reprises la même personne sur les mêmes particularités. Après ces *grands délations de moi informer*, ajoute Monstrelet, *ai pris mon arrêt en la déclaration et rapport des plus vénérables, et l'ai fait grosser* (écrire), *au bout d'un an et non devant.* Riche des documens qu'il recueillait dans un si parfait esprit de conscience, il les mettait en œuvre avec « d'autant plus de fidélité, dit un moderne, qu'il » était dans une place où rien ne l'obligeait » à rechercher l'amitié d'un parti et à redouter » la haine de l'autre » (1).

Toutefois, Monstrelet n'a point échappé plus que Froissart au reproche de partialité : on l'a accusé d'avoir poussé l'attachement pour la maison de Bourgogne, et la mauvaise volonté pour la cour de France, au point d'altérer souvent la vérité (2). Cette accusation tombe devant la lecture attentive et suivie de la chronique de Monstrelet. On y voit que, loin de pallier les crimes de Jean sans peur, il blâme ceux qui ont cherché à le justifier au sujet de l'assassinat du duc d'Orléans,

(1) Bullard, Académie des sciences, tome 1.er pag. 129.

(2) Lancelot Voësin de la Popelinière, *Histoire des histor.* pag. 435. Denis Godefroy, préface de l'hist. de Charles VI. Legendre, tom. 1.er de son hist. de France, pag. 29. Le Père Lelong, Bibl. hist. de la France, n° 7416, pag. 377. Villaret tom. 14, p. 75.

frère de Charles VI. Il déplore l'impunité dont fut suivi un pareil attentat. Seul, entre tous les historiens du temps, il expose sans réserve toutes les circonstances de la plus horrible des actions du prince bourguignon qui forma en 1415 une conspiration contre la vie du roi Charles VI, de la Reine, du chancelier de France et de plusieurs autres personnages illustres.

Si, comme on l'a prétendu, Monstrelet eut été un Bourguignon fanatique, aurait-il loué comme il l'a fait plusieurs fois les chefs Armagnacs? Aurait-il blamé, comme *la plus piteuse chose*, les *excès et les grièves persécutions que chacun jour faisoient les partisans de Jean sans peur?* S'il n'eût pas eu le cœur vraiment français, notre historien, gouverneur d'une ville libre impériale, et par conséquent hors de la sujétion du Roi de France, aurait-il témoigné un intérêt si vif et si respectueux pour Charles VI? S'il eût été animé d'un malin vouloir contre la cour de France, aurait-il décrit d'une manière si touchante les infortunes et l'abandon de ce monarque? Autant il est peiné de l'état d'humiliation de la cour de France, autant il parait blessé de l'aspect bien différent que présentait la cour d'Angleterre au moment où l'heureux Henri VI vint étaler à Paris (1420) toutes les pompes de la puissance et de la victoire. En général, le petit nombre

de réflexions auxquelles se livre Monstrelet indique un cœur sensible et plein d'humanité. « Il semble » alors, dit un moderne, s'élever au dessus de » lui même : son style acquiert de la force » et de la chaleur. S'il raconte les préparatifs » et les commencemens d'une guerre, son » premier mouvement le porte à déplorer les » maux dont il pressent que le peuple sera » bientôt accablé. Peint-il le désespoir des mal- » heureux habitans de la campagne, pillés et » massacrés par les différents partis ? on sent » qu'il en était pénétré, et qu'il s'attendrissait » en écrivant » (1). Mais quel fait grave a donc pu donner lieu d'imputer à Monstrelet une coupable partialité pour la maison de Bourgogne ? Il a accusé le Dauphin (depuis Charles VII) d'avoir participé d'intention au meurtre de Jean sans peur ? Est-ce donc à notre historien un si grand crime d'avoir cru ce dont la moitié de la France demeura long-temps convaincue ? Je veux bien que, sur ce point, l'opinion publique se soit égarée ; je veux bien que Charles VII n'ait été que le témoin involontaire du meurtre de son plus grand ennemi, massacré à ses pieds par ses plus dévoués serviteurs ; je consens même à supposer que les apologistes de ce mo-

(1) M. Dacier, Mémoire sur Eng. de Monstrelet.

narque n'eussent été ni moins nombreux ni moins fervens, quand même la cause des lys n'eût point prévalu sur les croix de Bourgogne; mais peut-on empêcher un des contemporains de Charles VII d'en avoir jugé autrement, alors que tant d'historiens ne s'étaient pas encore attachés à détruire les élémens de la justification de Jean sans peur, que la providence attendait pour frapper au seul jour de sa vie où peut-être il fut sans reproche ? Sans doute, en émettant cette opinion, je m'attends à blesser plus d'une conviction respectable. Sans doute, le règne réparateur de l'heureux Charles VII, surnommé par Monstrelet *le bien servi*, sera toujours regardé comme une des belles époques de notre monarchie; mais, après tout, ce prince d'un esprit médiocre, et d'un caractère indolent, n'eut presqu'aucune part aux prodiges de cette restauration inespérée. Enfin, serait-ce donc un sacrilége, de penser même aujourd'hui, que l'homme qui ne fit rien pour venger dans Jeanne-d'Arc, celle qui lui avait rendu sa couronne, pouvait bien être capable d'autoriser l'assassinat de celui qui voulait la lui ravir ?

De ces réflexions, on peut conclure que chez Monstrelet l'amour de la France et de l'humanité allaient de pair avec l'amour de la vérité. Et si l'on voulait récriminer, ne serait-il pas possible de

découvrir dans leurs propres ouvrages que ceux qui l'ont accusé d'être un peu trop Bourguignon, étaient eux mêmes passablement Armagnacs?

Irréprochable sous le rapport de la partialité politique, Monstrelet n'a-t-il donc jamais montré cette partialité plus excusable qui, née de l'affection, n'est que bienveillante dans ses effets? Pourquoi le nierais-je, puisque lui même en convient de bonne foi? Plein d'affection pour le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, il s'est permis deux ou trois fois, pour l'amour de ce prince, non pas d'aller contre la vérité, mais de rester en deçà, en ne rapportant point quelques paroles qui pouvaient aggraver les torts de Philippe envers la France. Mais, alors même, Monstrelet n'efface point entièrement la trace de ce qu'il ne juge pas à propos d'énoncer : il a soin d'alléguer que la mémoire lui manque. On ne saurait pêcher contre la vérité avec plus de conscience.

Si l'on veut trouver Monstrelet réellement en défaut, c'est à la forme et non au fond de son ouvrage qu'il faut s'attacher. Sous le nom de *Chroniques*, il a donné, à l'exemple de Froissart, une véritable histoire. Non content d'indiquer les événemens, il remonte à leur source, et les suit dans les moindres détails, interrompant sa narration pour appuyer les faits sur des pièces justificatives. Cette manière est sans doute la plus profi-

table pour l'exactitude; mais combien elle entrave la marche du récit! Joignez à cela la diffusion (1), la pesanteur du style : car rien chez Monstrelet ne rappelle ce charme de diction qui distingue le bon Froissart. Toutefois, sa narration ne manque pas de clarté : ses réflexions sont en petit nombre, mais pleines de justesse. Enfin son esprit ferme et judicieux s'élève au dessus des préjugés de son siècle. Ce n'est pas dans son livre qu'il faut chercher des contes de sorcellerie, d'astrologie, et ces prodiges qui remplissent les ouvrages de ses contemporains. Monstrelet est, en un mot, le meilleur guide à suivre pour les règnes de Charles VI et de Charles VII; et les fréquents emprunts que lui ont faits les historiens modernes les plus judicieux, déposent plus puissamment en sa faveur que tous les éloges et toutes les apologies.

Quatre livres avaient été publiés jusqu'à nos jours sous le nom de Monstrelet, commençant à l'an 1400 *auquel an finit le dernier volume de ce que fit et composa en son temps ce prudent et renommé historien, maitre Jean Froissart* (1). Cette chronique s'étendait jusqu'en 1467. Inconcevable irréflexion des éditeurs et des savans

(1) A cette occasion, Rabelais, dans son style burlesque, dit qu'Enguerrand est *plus baveux qu'un pot à moutarde*.

(1) Prologue du premier livre d'Enguerrand de Monstrelet.

pendant plusieurs siècles ! Comment n'avait-on pas songé que Monstrelet, mort en 1453, ne pouvait être l'auteur des treize dernières années de sa prétendue chronique ? Il est également prouvé que les neuf années qui précédent, de 1453 à 1464, ne lui appartiennent pas d'avantage, puisque son contemporain Mathieu de Coussy, né au Quesnoy, s'exprime ainsi dans le prologue de son histoire : « Je » commencerai mon dit livre depuis le vingtième » jour du mois de mai en l'an 1444 *qui est la fin* » *du dernier livre que fit et chroniqua en son* » *temps le noble homme et vaillant historien* » *Enguerrand de Monstrelet.*» De quelle main est donc ce mélange indigeste et confus que forment les deux derniers livres si faussement attribués au continuateur de Froissart ? De celle des copistes, qui altérant et morcelant, au gré de leur paresse ou de leur triste conception, des mémoires originaux, ont mis à contribution, pour compléter leur Monstrelet, les grandes chroniques, l'histoire de Charles VII par Jean Chartier, le chroniqueur d'Arras, et les mémoires de Jacques Duclercq. La patiente érudition a été jusqu'à noter, chapitre par chapitre, toutes ces interpolations (1). La partie la plus curieuse de cette continuation se trouve dans le quatrième livre. Là, sont copiés avec

(1) V. le mémoire sur Monstrelet par M. Dacier.

assez d'exactitude les mémoires d'un historien de cette époque, dont l'unique manuscrit, conservé dans la bibliothèque d'Arras, avait jusqu'à nos jours échappé à la connaissance des savans. L'auteur est Jacques Duclercq que la Flandre a vu naître, et qui fut conseiller du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, à la châtellenie de Douai, Lille et Orchies. C'est bien lui, assurément, que l'on peut accuser de partialité pour la maison de Bourgogne; et par une destinée assez étrange, tandis que Duclercq, oublié dans l'obscurité d'une bibliothèque, n'obtenait point le rang auquel il avait droit parmi les historiens de la Flandre, le sage et véridique Monstrelet encourait le blâme des atteintes portées à la fidélité de l'histoire par ce trop zélé serviteur de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire. Après tout, les Mémoires de Jacques Duclercq ne doivent point être dédaignés. Ils indiquent un caractère ferme, un esprit judicieux, un homme bien instruit des affaires politiques de son temps.



Si Froissart et Monstrelet n'appartiennent qu'à l'histoire littéraire, Comines, leur successeur, appartient à l'histoire politique. Issu d'une famille

ancienne et illustre, (1) élevé à la cour de Philippe le Bon, compagnon des plaisirs du jeune Charles le Téméraire, il était appelé, selon son expression, *à voguer sur la grande mer* des affaires humaines. Il y navigua d'abord à pleines voiles; mais il finit par *essuyer la tempête*. On n'a jamais su positivement les motifs qui le portèrent à quitter (1472) le service de la maison de Bourgogne pour s'attacher au roi Louis XI. Afin d'expliquer cette défection, on a eu recours aux conjectures les plus subtiles, à des anecdotes frivoles (2) ou controuvées. (3) Avait-on besoin de toute cette érudition, pour concevoir qu'un homme prudent, réfléchi, modéré, comme le sire de Comines, devait tôt ou tard se lasser de servir un maître

(1) Philippe de la Clite, sire de Comines, naquit au château de Comines, près de Lille, en 1445. Louis XI le fit baron d'Argenton, prince de Talmont etc.

(2) Celle de *la tête bottée*, rapportée par Jacques Marchand, sur le témoignage d'un courtisan qui avait été contemporain de Comines.

(3) Plusieurs écrivains cités par Moréri disent, pour justifier Comines, que tous ses revenus étaient saisis par le gouvernement de Bourgogne : que le duc Charles ne lui remit qu'une partie des dettes dont les biens de sa maison étaient grévés depuis la mort de Nicolas de la Clite, son père : et qu'il ne passa en France que parcequ'il reconnut l'impossibilité de jamais se libérer. Cette assertion est démontrée fausse dans les lettres patentes délivrées par Charles, duc de Bourgogne, le 1.er octobre 1469, lesquelles accordent à Comines libération entière de ses dettes.

tel que Charles le Téméraire? Louis XI, au contraire, malgré son caractère absolu était assez disposé à écouter les bons conseils ; il faisait cas des politiques sages et réservés; habile à flatter l'amour propre de ses serviteurs, il leur témoignait une sorte de déférence, même lorsqu'il s'écartait de leurs avis ; il savait surtout les récompenser. L'impétueux bourguignon , au contraire , téméraire à entreprendre, imprudent à exécuter , s'irritant des bons conseils, voulait du dévoûment dans les autres, et il ignorait l'art de le faire naître par les mobiles puissants de la vanité et de l'intérêt personnel.

Pour apprécier sous le rapport moral la conduite de Comines, irai-je avec Voltaire qui trop souvent, dans ses jugemens, dégrade et flétrit l'humanité, dénoncer le ministre et l'historien de Louis XI comme *un célèbre traître, qui ayant long-temps vendu les secrets de la maison de Bourgogne, passa enfin au service de France ?* Prendrai-je avec Lenglet-Dufresnoy le soin officieux que Comines n'a pas pris pour lui même d'interpréter dans le sens le plus favorable les motifs secrets de sa défection ? Loin de moi ce rôle inutile et peu séant d'accusateur ou d'avocat, puisque, d'un côté, Comines n'a pas jugé à propos de nous faire connaître les vrais motifs de sa retraite, et que, de l'autre, le duc de Bourgogne, qui a tant diffamé

les transfuges de sa cour, n'a pas osé accuser notre historien; il faut qu'il y ait dans cette affaire un mystère politique qui, selon toute apparence, demeurera pour jamais impénétrable; mais jusqu'à ce qu'on ait soulevé le voile, on doit s'abstenir de porter un jugement; il ne faut ni condamner ni absoudre.

J'ajouterai seulement une réflexion : ou les motifs de la conduite de Comines étaient blamables, ou ils ne l'étaient point. Dans le premier cas, il aurait fait preuve de conscience en évitant une apologie, lui qui sachant *deviser si pertinemment,* aurait, mieux qu'un autre sans doute, fait valoir une mauvaise cause : dans le second, il aurait fait preuve d'égards et de déférence envers le duc de Bourgogne, en ne récriminant pas contre son ancien maître pour mettre au grand jour sa propre justification. Dans l'une et dans l'autre supposition, Comines s'est honoré, du moins comme historien.

De tout temps, au reste, il parait avoir été porté d'affection pour la France. Lorsque Louis XI fut arrêté à Péronne (1468), Comines adoucit de tout son pouvoir les premiers transports de la colère de Charles, qui semblait avoir les plus sinistres projets, et les aurait exécutés peut-être dans l'entrevue qu'il eut avec le Roi, si ce prince n'eût eu *quelque amy* qui l'assura qu'il



n'aurait *nul mal s'il consentoit à jurer la paix et à suivre Charles contre les Liégeois ; mais qu'en faisant le contraire, il se mettoit en si grand péril, que nul plus grand ne lui pourroit advenir.* Ainsi s'exprime Comines dans ses Mémoires, et jusqu'ici personne n'a douté que cet *amy* secret ne fût l'historien lui même.

Accusera-t-on Comines (1) d'avoir été traître au duc de Bourgogne pour avoir si bien servi ce prince, en prenant les seuls moyens possibles de l'empêcher de se souiller du plus noir attentat ? N'a-t-il pas en même temps bien mérité de la France, en lui conservant son roi ? Quelque jugement qu'on porte sur le caractère personnel de Louis XI, il n'en a pas moins été un de nos plus habiles monarques, et sa mort eût tout perdu. Lors des événemens de Péronne (1468), il n'avait d'héritier présomptif que son frère le duc de Guienne, prince faible et méprisé. Le roi d'Angleterre, Edouard, et le duc de Bourgogne, sans parler des ducs de Bretagne, d'Orléans, d'Alençon et de Bourbon, n'auraient pas manqué de faire valoir leur prétentions opposées à la couronne. La France livrée à toutes les horreurs de la guerre étrangère et de la guerre civile, aurait vu renaître des jours encore plus désastreux que ceux qui

(1) Il était alors chambellan auprès de Charles le Téméraire.

marquèrent les règnes de Jean II et de Charles VI. En un mot, la mort de Louis XI, à cette époque, eût vraisemblablement produit pour la France ce que plus tard la fin tragique de Charles le Téméraire produisit pour le duché de Bourgogne. Ceux donc qui ont blamé Comines, ont prouvé qu'ils n'avaient ni justice ni connaissance de l'histoire. Ils ont oublié qu'en des conjonctures aussi graves, un vrai français ne pouvait séparer les intérêts de la Bourgogne de ceux de la France. Dans les relations qu'il eut avec Louis XI, à Péronne, Comines montra autant de désintéressement que de sagesse; il refusa les présens que l'usage du temps permettait aux seigneurs bourguignons d'accepter sans scrupule de celui qui, dans la hiérarchie féodale, était le suzerain de leur duc. Seul entre tous les courtisans de Charles le Téméraire, il fut en même temps capable et incorruptible. Mais si Louis ne put lui faire accepter son or, il exerça sur lui une séduction plus noble, celle de la haute estime qu'il témoignait, soit en public soit en particulier, pour le jugement profond, les connaissances littéraires et l'habileté politique de l'historien futur de son règne. Le suffrage de ce monarque était d'autant plus flatteur, qu'il était reconnu pour le prince de l'Europe le plus rempli de sagacité.

Telle fut l'honorable cause de l'affection de

Louis XI pour Comines. Dès ce moment, le service de Charles le Téméraire dut lui peser encore d'avantage. Le prince bourguignon rendait victimes de ses fureurs brutales et grossières tous ceux qui l'approchaient; nul prince ne se souciait moins des dangers où il pouvait mettre ses serviteurs. C'était à leurs risques et périls, et souvent sans lettres de créance, qu'ils étaient obligés d'accomplir, au milieu du pays ennemi, les missions diplomatiques qu'il leur confiait. Tous ces motifs étaient plus que suffisants pour lasser le sire de Comines, dont le cœur plein de droiture, mais froid, comportait peu un dévoûment poussé jusqu'à l'héroïsme : et ce fut quatre ans après le traité de Péronne, qu'il déserta, comme bien d'autres, la cour d'un maître dénué de raison et de réflexion, pour se donner à un prince qui cherchait les gens de mérite, et qui savait les récompenser, non seulement en mettant un haut prix à leurs services, mais en leur donnant la satisfaction de se voir connus et bien jugés (1).

Désormais, Comines, comblé de biens par Louis XI, devint un de ses confidens les plus intimes; et il eut autant d'influence dans les affaires qu'il était possible d'en obtenir sous un prince qui *avait tout son conseil dans sa tête.* Egalement

(1) M. de Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne.*

éloigné du rôle de flatteur empressé ou de conseiller importun, il savait plaire au Roi par la droiture de son sens, par son caractère réservé, par le bon esprit qu'il avait de ne jamais faire valoir ses services. La connaissance personnelle qu'il possédait des secrets de son ancien maître, le mettait à même de donner de bien utiles avis concernant les affaires de Bourgogne.

En lisant le récit des crimes et des cruautés qui marquèrent le règne de Louis XI, on voudrait que Comines eût été pour lui un serviteur moins docile et moins dévoué ; on voudrait surtout qu'il n'eût point eu si souvent part aux libéralités faites sur les biens des seigneurs proscrits, et qu'enfin celui qu'on a comparé à Tacite, n'eût pas, sous un autre Tibère, siégé parmi les commissaires qui avaient ordre de condamner l'infortuné duc de Nemours, Jacques d'Armagnac (1477).

Les services rendus par Comines, lors du traité de Pecquigny, sont d'une nature plus honorable

(2) Comines passa en France en septembre 1472 : dès le mois d'octobre suivant, le Roi le fit conseiller et chambellan : lui donna la principauté de Talmont, plusieurs terres, une pension de six mille livres, et au mois de janvier, 1473, trente mille écus d'or pour l'aider à acquérir la terre d'Argenton dont Comines prit le nom. Enfin le roi le maria avec une riche héritière de Poitou.



(1475). On sait que pour sauver la gloire de sa couronne, et pour ne pas paraître s'humilier devant le roi d'Angleterre, Edouard IV, Louis XI voulut que la négociation fût entamée par un simple valet de chambre, et Comines, *en bon serviteur du roi et instruit à son école*, fut chargé d'apprendre à cet homme le rôle qu'il devait jouer, et dont il s'acquitta de manière à faire honneur à celui qui l'avait endoctriné. A la première nouvelle de la mort de Charles le Téméraire, Comines fût avec le bâtard de Bourbon chargé de recevoir la soumission des villes de l'Artois; mais le Roi, prétendant mieux connaître la Flandre que Comines qui y était né, ne suivit pas les conseils que celui-ci lui donna sans insister, selon sa réserve accoutumée. Comines ne réussit pas : et, comme le monarque n'employait jamais à une affaire quiconque ne l'envisageait pas sous le même aspect que lui, il donna sur le champ à Comines une mission pour la Bretagne et le Poitou. Peut-être aussi craignait-il de trouver en lui un agent moins docile, au milieu des Flamands ses compatriotes (1). Lors de l'occupation du duché de

(1) Le Roi se méfiant de lui pour les affaires de Flandre ne l'y mêlait en rien, et prenait soin de l'en tenir éloigné. Sur tous les autres points, il ne manquait pas de confiance. (M. de Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*. t. XII.)

Bourgogne par les troupes royales, Comines prouva que son obéissance pouvait avoir d'honorables limites. Quelques lettres qu'il écrivit à des bourgeois de Dijon, touchant le logement des gens de guerre, furent suivies d'une nouvelle disgrâce : mais le Roi, trop judicieux pour se brouiller entièrement avec un homme habile qui, d'ailleurs, avait en main le burin de l'histoire, entoura d'honneurs cette disgrace, et l'envoya à Florence pour protéger les Médicis contre la faction des Pazzi que soutenait le pape Paul II.

Comines obtint un plein succès dans son ambassade, et Laurent remercia Louis XI de lui avoir envoyé un homme d'état aussi sage (1478, 1479).

A son retour en France, Comines avait recouvré la confiance et les bonnes grâces de son souverain. Louis XI, affaibli par les travaux et par les peines d'esprit encore plus que par l'âge, tomba malade : son fidèle chambellan le soigna, couchant près de lui et le servant *alentour de sa personne comme valet de chambre.* Ce fut au château d'Argenton que le monarque alla passer sa convalescence. La mort de Louis XI (1483) ne parut pas d'abord diminuer l'influence de Comines : il fut nommé par les Etats et par la Cour membre du conseil de régence; mais ayant pris part aux divers complots des princes, il fut arrêté; et, par ordre de la sévère Anne de Beaujeu, passa

en prison trois années, sur lesquelles, il fut huit mois, à Loches, enfermé dans une des cages de fer qu'avait inventées pour ses victimes le cruel Louis XI. « Plusieurs les ont maudites, et moi » aussi, dit-il, qui en ai tâté sous le roi d'à pré- » sent. » Son procès lui fut fait, en 1488, devant le parlement de Paris. Aucun avocat ne voulut se charger de sa cause; il la plaida lui même, et son éloquence n'ayant pu convaincre ses juges, il fut condamné à être exilé dans une de ses terres, pendant dix ans, et le quart de ses biens fut confisqué. C'était perdre comme il avait acquis; car, sous le dernier règne, sa fortune s'était grossie avec de semblables confiscations. Son exil ne dura pas long temps; et dès l'an 1490, on le voit se rendre à Moulins pour traiter, de la part du Roi avec le duc de Bourbon. Trois ans après, il figure parmi les plénipotentiaires qui signèrent à Senlis un traité avec le roi des Romains, Maximilien. Il rendit ensuite d'importants services à Charles VIII, durant son expédition en Italie : il lui donna de sages conseils qui ne furent pas suivis. Quand il n'y eut plus qu'à combattre, il se montra vaillant guerrier à Fornoue; faisant bravement sa partie auprès du Roi, à qui il prêta son manteau Toutefois, il jouissait d'un assez mince crédit : il avait contre lui les préventions du jeune monarque, les défiances des ministres; il avait à part lui les

craintes et les regrets de l'ambition déçue. Etrange faiblesse d'un courtisan, qui n'a pas le bon esprit de s'éloigner quand il se voit à peine souffert ! (1)

C'était pour l'héritier présomptif de Charles VIII, qu'il s'était si fort compromis, sous la régence d'Anne de Beaujeu; mais à Louis XII avec qui Comines avait autrefois été *aussi privé que nul autre personne, il ne souvint point fort* des obligations du duc d'Orléans, et Comines ne fut pas employé. Il conserva du moins ses honneurs et pensions; mais il ne se trouva pas plus heureux dans la retraite. Il était encore dans la force de l'âge, n'ayant que cinquante-trois ans. L'activité de son esprit était prodigieuse; il dictait en même temps, au rapport de Mathieu d'Arras, son contemporain, quatre lettres différentes à quatre secrétaires, *avec autant de facilité et de promptitude que s'il eut devisé.* L'agitation des affaires était devenu pour lui un besoin; et ne pouvant plus y prendre une part directe, il se consola en racontant celles dont il avait connu ou pénétré le mystère (2). Il mourut en 1509, laissant la réputation d'un des plus grands hommes d'état et du meilleur historien de son temps (3).

(1) Ses affaires avaient été telles, dit-il, au commencement de ce règne, qu'il n'osoit fort s'entremettre.

(2) Petitot (Notice sur Philippe de Comines).

(3) Il mourut à Argenton ; son corps fut transporté à Paris et enterré dans une chapelle de l'église des Augustins. On lui a

La postérité a confirmé cette opinion des contemporains de Comines, de même qu'elle a adopté presqu'entièrement les jugemens qu'il a portés dans son histoire, avec tant de sagesse et de réflexion, sur les princes et hommes d'état de son temps. Son livre n'a cependant pas échappé au sort commun de toutes les productions remarquables. Exalté jusqu'à l'exagération par les uns, il a été trop déprécié par d'autres. Jean Vivès, dans ses annales de Flandre, le censure comme trop chargé de détails minutieux : après Meyer et du Haillan qui lui imputent beaucoup de partialité et force réticences, Voltaire reproche aux mémoires de Comines, qu'il parait estimer d'ailleurs, *d'être écrits avec la retenue d'un courtisan qui craignait de dire la vérité, même après la mort de Louis XI.* Ces différentes critiques me semblent peu fondées; sans doute, les détails minutieux doivent être bannis de l'histoire, mais ils sont de

fait plusieurs épitaphes, entr'autres celle-ci, qui est de Ronsard, et qui se termine ainsi :

Retourne à ta maison, et conte à tes fils comme
Tu as veu le tombeau du premier gentilhomme,
Qui d'un cœur vertueux fit à la France voir
Que c'est honneur de joindre aux armes le savoir.

On remarquait sur son tombeau un globe en relief et un chou-cabus, avec cette devise qui indique la grande simplicité ou plutôt la naïveté maligne du temps : *le monde n'est qu'abus.*

l'essence des mémoires; c'est ce qui les distingue des compositions plus sévères des historiens proprement dits; cela prête un charme particulier à ces *relations animées et vivantes*, où le narrateur met en scène tout ce qui l'environne, d'une manière à la fois naïve et piquante, simple et dramatique. Qu'on me dise, après avoir relu Comines, si, dans ces particularités que le grave Vivès appelle des minuties et qui, d'ailleurs, sont toujours relevées par l'heureuse propriété du style, il n'est pas plus d'un trait sans lequel nous connaîtrions moins bien les mœurs du temps, la physionomie des personnages et les motifs secrets qui les font agir.

Reste le reproche plus grave de partialité : la passion domine dans les critiques de Meyer qui, né flamand, mais zèlé bourguignon, ne pouvait pardonner à Comines d'avoir abandonné le duc Charles. Un motif tout à fait personnel animait du Haillan : il avait le projet d'écrire une nouvelle histoire de Louis XI. Quant à Voltaire, on retrouve, dans la manière dont il juge la personne et le livre de Comines, cette légéreté qui, trop souvent, préside aux opinions de ce grand écrivain.

Loin d'être partial, Comines est peut-être trop impassible. Au tableau sincère qu'il fait des vices, des fautes et des remords de Louis XI,

il ne manque qu'une chose, c'est le ton d'une indignation vertueuse qui donne un caractère si admirable aux annales de Tacite. « Comines, » formé pour ainsi dire à l'école de Louis XI, » dit un biographe moderne, a parlé des actes » les plus iniques et les plus révoltants avec » autant de sang-froid que ce prince en eût parlé » lui même : il ne les considère que comme » des moyens de succès, ne les juge que dans » leurs résultats : il donne des leçons de poli- » tique plutôt que des leçons de morale et de » vertu » (1). Un autre biographe achevera le portrait. « On ne trouve pas en lui, dit M. de » Barante, un amour noble et élevé de la vertu, » de la loyauté; mais comme la justice, la » bonne foi, le respect de la morale, sont les » fondemens de tout ordre durable, grace à la » rectitude de son jugement et à la gravité de » son caractère, il les a en grande recomman- » dation : il voit les hommes comme les ins- » trumens de la Providence, et ne sait point les » haïr ni les aimer. . . . Enfin, en fait d'habi- » leté, il plaint les imprudences plutôt qu'il ne » les blâme » (2).

C'est surtout l'impartialité de Comines que fait valoir le noble auteur qui, dans son *Histoire des ducs de Bourgogne*, a prouvé qu'il

(1) Petitot, *Notice sur Comines*.

(2) Voyez le t. IX de la *Biographie universelle* de Michaud.

connait aussi bien Louis XI et son siècle que s'il eût siégé à côté du sire d'Argenton, dans les conseils de ce monarque. Ni les bienfaits ni les injures n'ont influé sur les jugemens de Comines. Louis XI est bien le héros de ses *Mémoires ;* mais leur auteur ne dissimule ni les fautes de ce prince, ni ses petitesses, ni son peu de respect pour les lois et les mœurs de la France. C'est ce qui a fait dire à Pierre Naudé que Comines avait peint Louis XI avec la même liberté que ce prince avait vécu : *eâdem libertate Ludovicum suum depinxit, quâ ipse vixerat* (1). Par une exception bien pénible, notre hitorien reçut force mauvais traitemens de Charles VIII qui était habituellement débonnaire avec ses autres serviteurs. Avec quelle douce et impassible résignation ne s'en exprime-t-il pas dans ses mémoires ? « Je crois, dit-il, que j'ai été » l'homme du monde à qui il a fait le plus de » rudesse; mais connaissant que c'était en sa » jeunesse et qu'il ne venait pas de lui, ne lui » en sus jamais mauvais gré. » En effet, de qui est ce touchant éloge de Charles VIII : *oncques ne fut meilleure créature ?* C'est l'équitable Comines qui l'a légué aux historiens futurs ; et l'endroit où il relate la mort d'un souverain

(1) Bibliogr. polit. p. 231.—On a dit la même chose de Suétone.

si jeune et si bon est un modèle de sensibilité vraie, et d'éloquence naïve.

Il parle peu de lui même dans ses *Mémoires*, et quand il le fait, ce n'est guères que pour appuyer par un témoignage plus positif ce qu'il raconte comme historien. Quand il ne peut se dispenser de se mettre en scène, il montre autant de réserve que de modestie. Ce penchant, si rare chez les auteurs de mémoires, qui le portait à s'effacer de son livre, a privé la postérité de l'histoire des cinq premières années du règne de Charles VIII. Comines aurait eu à parler de ses fautes et de ses disgrâces, sous la régence d'Anne de Beaujeu; et par ce silence prudent il s'est affranchi de la nécessité de faire des aveux, des apologies, ou des récriminations.

On s'est plaint souvent que nos vieux historiens oubliaient trop les peuples pour ne s'occuper que des princes. Ce reproche ne saurait être fait à Comines : on voit dans ses mémoires, mieux que partout ailleurs, ce qu'étaient alors les droits des souverains et les franchises des peuples. Un des plus beaux morceaux de son livre est celui où il traite du pouvoir des rois, et dit quelques vérités bien frappantes pour leur *endoctrinement* (1). Comme tous les hommes éclairés,

(1) Dans le dernier chapitre du Ve. livre.

judicieux, et j'ajouterai *en bon et vieux flamand*, notre historien se montre ami d'une sage liberté, ennemi des coups d'état et des caprices du *bon plaisir*. (1) Sans rien prétendre en inférer contre lui, un tel langage peut bien surprendre dans un vieux ministre du despote Louis XI. Eloigné des affaires sous Louis XII, et devenu historien, ne devait-il pas s'étonner un peu lui-même d'être l'avocat des droits et des libertés du peuple!

Il n'existe aucun livre de politique *plus applicable et plus pratique*, que celui de Comines. *Princes et gens de cour y trouveront de bons avertissemens à mon avis*, dit-il, et l'on ne peut s'empêcher de le reconnaître. L'historien Pierre Mathieu en était si convaincu qu'il a placé à la suite de son histoire du règne de Louis XI un recueil de *maximes, jugemens et observations de politique*, tirés de Philippe de Comines. Au siècle suivant, le savant Lambert Daneau a fait encore plus d'honneur à notre historien. Dans

(1) C'est selon ces idées de Comines que le vertueux Pibrac rima le quatrain suivant :

Je hais ces mots de puissance absolue,
De plein pouvoir, de propre mouvement,
Aux saints décrets ils ont premièrement
Puis à nos lois la puissance tolüe (*enlevée*).

Ce quatrain, dit Vigneul de Marville, dans ses Mélanges d'histoire et de littérature, n'empêcha pas Pibrac de devenir chancelier de France.

un livre d'*aphorismes* sur la science du gouvernement, empruntés aux plus grands écrivains de l'antiquité, tels que Thucydide, Xénophon, Salluste, Tite Live, Tacite, il n'a inséré les maximes que d'un seul moderne, qui est Comines. Enfin, Juste Lipse, dans ses notes politiques, veut que ses *mémoires* deviennent le *manuel de son prince* (1); louange de meilleur goût que, quand il s'avise d'ajouter que ce *Philippe est digne de tous les Alexandres!*

Ceux qui avec Du Haillan ont blâmé les *longues digressions de Comines sur les affaires des potentats étrangers*, lui ont précisément fait un crime de ce qui méritait un éloge : c'est là qu'on trouve les notions les plus précises sur le droit politique de l'Europe, au moment où se formait cet admirable système d'équilibre dont le maintien, jusqu'à la révolution de 1789, a fait la puissance, la gloire et la sûreté des divers états de la chrétienté. Comines présente avec clarté ces détails politiques et diplomatiques, qui, sous une plume moins exercée, paraitraient arides et obscurs. On voit que pour si bien rapporter des négociations compliquées, il doit en avoir suivi beaucoup lui-même. Ce n'est

(1) *At princeps noster hunc legito, et enchiridium Cominæus illi esto.* (*Notæ* ad. lib. 1. *Politic.* ed. 1596 p. 17.)

jamais aussi qu'en guerrier expérimenté qu'il parle de combats, de même que c'est en courtisan adroit et éclairé qu'il peint la cour. Partout enfin, dans son livre, on trouve, selon Montaigne, *de l'autorité, de la gravité représentant son homme de bon lieu, et élevé aux grandes affaires.*

On a comparé le plus illustre des historiens de Flandre à Thucydide, à Polybe, à Tacite. Ces comparaisons, à travers lesquelles se joue l'esprit ingénieux des panégyristes, ont toujours quelque point qui pêche contre la justesse : à l'égard de Comines elles en manquent absolument. Doué d'un talent original, il n'a eu d'autre guide que son génie; il ne ressemble qu'à lui même. C'est ce qu'a très bien fait sentir un savant académicien qui, étant à la fois homme d'état, avait, mieux que tout autre, qualité pour juger le ministre et l'historien de Louis XI. « Philippe » de Comines, dit le marquis d'Argenson, peut » passer pour le meilleur de nos historiens: il » écrit avec une agréable simplicité; on démêle » le caractère de l'auteur dans l'ouvrage, sans » qu'il ait été trop occupé de parler de lui; c'est » la bonne foi, c'est la probité flamande. On » l'a nommé mal à propos le *Tacite français;* » il n'entend finesse à rien, et voit clair à tout; » il ne montre jamais d'amertume contre les » vicieux; pour tout sentiment il plaint ceux

» qu'il blâme ; il expose naïvement, ce qu'il a
» vu, il en laisse l'opinion et le jugement à ses
» lecteurs. Peut-être la différence de ces deux
» historiens philosophes, consiste-t-elle princi-
» palement dans celle de la religion et du gou-
» vernement où ils vivaient. Tous deux étaient
» de bons et vertueux citoyens; mais Comines,
» comme chrétien, attribue tout à la providence,
» sans rien ôter au mérite et à la sagesse
» humaine : il respecte, par devoir, l'autorité
» monarchique en toutes choses; et Tacite pou-
» vait encore parler de république sous les
» empereurs. Comines donne les meilleurs conseils
» aux grands et surtout aux princes, sur la con-
» duite qu'ils doivent tenir dans la prospérité
» comme dans les revers de la fortune. (1) »

Sous le rapport du style, Comines est comparable à Montaigne, et aucun historien du quinzième ni même du seizième siècle ne peut lui être comparé; j'en excepte, toutefois, Brantôme dont j'aime la naïveté piquante et la vivacité périgourdine; mais dont la narration est trop souvent interrompue par des digressions sans fin, et dont la diction négligée présente à côté de traits admirables, des pages entières d'une

(1) *Réflexions sur les historiens françois*—Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres, t. 27.

obscurité fatigante. Montaigne, grand admirateur de Comines, loue chez lui *un langage doux et agréable*, une *naifve simplicité*, une *narration pure en laquelle la bonne foi de l'auteur reluit évidament.* Combien durant l'intervalle de deux générations seulement qui sépare Froissart de Comines, la langue française ne paraît-elle pas s'être formée dans le livre de celui-ci? Sans avoir rien perdu de sa naïveté originelle, elle est plus précise, plus claire, plus noble. Aussi, de tous les historiens de ce temps là, et même de l'âge suivant, Comines est-il le seul, avec Brantôme, qui se puisse encore lire avec plaisir.

Croirait-on qu'un auteur qui contribua si bien à rendre notre langue plus noble et plus régulière, ait été étranger à la connaissance des langues anciennes? Il possédait l'allemand, le flamand, l'espagnol, l'anglais et l'italien; il ne savait pas le latin; mais dans son âge mûr il en témoignait un vif regret. Gardons-nous de le partager : c'est à cette heureuse ignorance que nous devons le seul historien *français* de cette époque. Si Comines eût connu la langue des romains, il aurait sans doute, à l'exemple de tant d'auteurs flamands et français, dédaigné d'écrire ses mémoires en langue vulgaire. Il lui serait advenu ce qui est arrivé à de Thou, qui, pour avoir cédé au goût exclusif de son temps, pour l'idiome

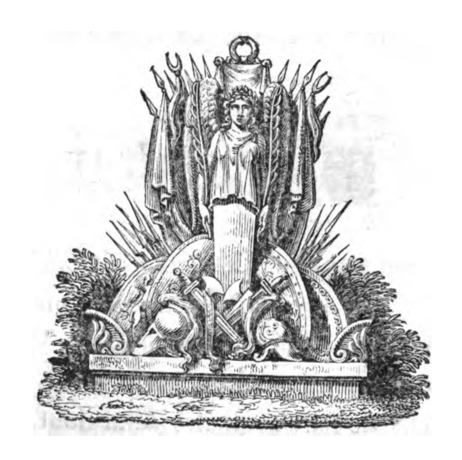
latin, (1) honore sans doute la France par son génie, mais n'appartient point à la littérature française; et n'est plus guères lu que dans des traductions très imparfaites....

Les mémoires de Philippe de Comines, publiés pour la première fois en 1523, par Jean de Selves, premier président au parlement de Paris, eurent un succès prodigieux et devinrent la lecture favorite des rois et des hommes d'état, entr'autres de Charles Quint. Trois éditions se succédèrent dans les années 1524, 1525 et 1526. Elles s'arrêtaient à la mort de Louis XI : la première édition complette des mémoires, allant jusqu'à la mort de Charles VIII, parut à Paris en 1528, et fut suivie de cinq réimpressions jusqu'en 1550. Dès lors, Comines trouva, dans Denys Sauvage un éditeur qui donna une copie plus exacte et un texte plus pur. Cette édition, réimprimée douze fois avec des notes et des variantes, fut surpassée, en 1649, par celle pour laquelle Théodore Godefroy et Denys son fils avaient fait d'immenses recherches. Jean Godefroy ajouta encore aux

(1) Cela est si vrai qu'on lit les vers suivans faits sur Comines, dans la *Bibliothèque Belgique* de Foppens.

Vidit et invidit me gallica bella notasse
Crispus Romanâ primus in historiâ :
Si te Roma suo, dixit, sermone beasset
Cominæe fores primus in historiâ
(AUBERTUS MIRÆUS).

travaux de son aïeul et de son père. Son édition en cinq volumes, grossie de la *Chronique* dite *scandaleuse* de Jean de Troyes, et d'une grande quantité de pièces justificatives, a joui d'un succès non contesté, jusqu'à l'édition publiée, en 1747, par le savant et laborieux Lenglet Dufresnoy. C'est faire assez l'éloge de son travail que de dire que son texte a été entièrement reproduit dans la belle *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France* publiée par M. Petitot. Comines, non moins apprécié chez l'étranger qu'en France, n'a pas manqué de traducteurs. En moins d'un demi siècle, depuis 1544, des versions plus ou moins fidèles de ses mémoires avaient paru en italien, en espagnol, en anglais, en allemand, et même en latin.



SECONDE PARTIE.

Je suis encore loin du terme, dans la carrière que je dois parcourir : la Flandre possède un peuple d'historiens et je n'ai parlé que des chefs de cette docte république; car ainsi peut on appeler les sectateurs d'une science qui ne vit que de vérités et qu'une liberté sage peut seule mettre en honneur. Forcé de me borner, pour ne pas trop dépasser les limites convenables d'un discours, je vais n'indiquer que les plus connus. Obligé, surtout, de ménager mes forces pour ne pas demeurer sans voix et sans haleine, au milieu de la lice, je vais, changeant de style au grè des convenances de mon sujet, mettre tous mes soins à n'être que rapide et précis.



Le savant Foppens l'a dit dans sa *bibliothèque belgique* : « à Froissart succède Monstrelet, à celui-ci Comines, puis à Comines Jean Molinet. » Mais avant de rappeler les titres de ce dernier, il convient de faire connaître celui dont Molinet

fut le disciple, l'ami et le successeur dans la charge d'indiciaire et d'historiographe de Bourgogne.

Georges Chastellain naquit à Gand, en 1404, d'une noble famille. Après avoir porté les armes avec distinction en Espagne, en France, en Italie et en Angleterre, ce qui lui valut le surnom d'*affronteur d'aventures*, Chastellain étant encore, comme le portait son épitaphe, *en l'aage florissante, s'est venu rendre au service du très victorieux Philippe, Duc de Bourgoigne, en estat de pannetier et privé conseil.* Ce prince le créa en outre chevalier. C'est alors que Chastellain composa en français les ouvrages en prose et en vers qui lui firent, dans son temps, une brillante réputation.

Ils sont en grand nombre, et la bibliothèque royale les possède en manuscrits; mais pour ne parler ici que de ses œuvres historiques, soit en prose, soit en vers, je citerai d'abord:

I. *La déclaration de tous les hauts faits et glorieuses adventures du duc Philippe de Bourgogne, celuy qui se nomme le grand duc et le grand lyon, par messire Georges Chastellain son indiciaire.* Cet ouvrage en prose est suivi d'un morceau en vers qui a pour titre: *Le Lyon bandé: œuvre poétique adressée à la personne de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.* Cette

production était restée manuscrite, mais elle n'en était pas moins connue et recherchée des savans. Pontus Heuterus s'en est servi pour son histoire de Philippe le Bon, écrite en latin assez élégant. M. Buchon vient tout récemment d'imprimer la *Déclaration de tous les hauts faits*, avec ce second titre : *Eloge du bon duc Phillippe*, suivi de l'éloge de *Charles le Hardy vivant*, avec cet avis qui constate l'authenticité de cette pièce véritablement historique : « *Icy après que l'auteur a fait mention du père mort, en semblable parle du fils vivant et commençant son règne.* M. Buchon n'a pas jugé convenable d'imprimer *le Lyon bandé* etc.

II. *Chronique du bon chevalier Messire Jacques de Lalain, frère et compagnon de la Toison d'Or*, mort en 1453. Le savant Jules Chifflet, jugeant cette production digne de voir le jour, la publia en 1634. Cette histoire est en cent chapitres. C'est le tableau de moeurs le plus précieux que nous ait légué ce siècle. C'est d'après les procès-verbaux de Jean Lefebvre, seigneur de Saint Remy, premier roi d'armes de l'ordre de la Toison d'Or, que Georges Chastellain avait composé cette chronique. Lefebvre de Saint Remy avait été nommé premier roi d'armes, à la création de cet ordre de chevalerie. Georges Chastellain, son ami, lui succéda en 1468 jusqu'en 1474 qu'il mourut. Quant au héros de cette chronique,

au bon chevalier Jacques de Lalain, il fut un des membres les plus renommés de la Toison d'Or. Il n'est pas de joûte où l'on ne l'ait vu figurer avec gloire, depuis l'année 1440 où il remporta le prix du tournoi, jusqu'à la bataille de Poucques où il mourut glorieusement, étant à peine dans sa trente-deuxième année.

III. *Chronique de Jean Chastellain.* Elle vient de paraître pour la première fois dans la collection de M. Buchon, mais incomplette. Les 146 premiers chapitres ont échappé à toutes les recherches; il n'en reste que les titres sous le n° 8348 des manuscrits de la bibliothèque du Roi. Cette lacune s'étend depuis l'an 1461 où la chronique de Chastellain commençait avec le règne de Louis XI, jusqu'à l'année 1464. Ce qui nous reste comprend les trois dernières années du règne de Philippe le Bon. La bibliothèque de St-Vaast d'Arras paraît avoir possédé une copie complette de cette chronique; mais elle ne se retrouve plus depuis la révolution. On doit d'autant plus en regretter la perte que Chastellain est, comme historien, vraiment digne de la haute estime que lui accordaient ses contemporains. Il apprécie avec sagacité les événemens qu'il décrit avec un vif intérêt : il s'exprime avec une grande indépendance d'idées sur les questions les plus délicates. Tant d'historiens, indépendants par leur position, ont écrit

en historiographes, qu'on ne saurait trop admirer la noble indépendance de l'indiciaire des ducs de Bourgogne !

Georges Chastellain avait en outre composé *les principaux exploits en armes du duc Charles; les magnificences du duc Charles;* mais ces deux ouvrages ne se retrouvent plus; on n'en possède que la *table des chapitres*, consignée dans les chroniques de Jean Molinet.

Parmi les poésies de Chastellain qui, toutes, offrent des allusions plus ou moins directes aux événemens de son temps, je dois rappeler ici une chronique en vers intitulée: *Recollection des merveilles, advenues en nostre temps.* C'est une revue historique des principaux événemens de l'époque, écrite avec grâce et naturel. Cet ouvrage a été imprimé en 1531, en 1550 et en 1723. Jean Molinet l'a continué sur le même ton, à compter de la 44e strophe et de l'année 1474, au commencement de laquelle mourut Georges Chastellain, au mois de mars, pendant que Charles le Téméraire faisait le siége de Nuys. Toute cette chronique a 140 strophes, de huit vers chacune.

Jean Molinet né à Desvres, petite ville du Boulonnais, vers le milieu du quinzième siècle, fit ses études à l'université de Paris; il se maria à son retour en Flandre, et eut un fils, Augustin

Molinet, qui fut chanoine comme son père. En effet, devenu veuf d'assez bonne heure, Jean Molinet entra dans les ordres, et obtint un canonicat du chapitre de la Salle, à Valenciennes. Ses talens et son esprit lui valurent l'estime de plusieurs princes. Il fut bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, puis indiciaire et historiographe de Maximilien Ier, comme duc de Bourgogne. A l'exemple de Froissart et de Jean Chastellain, son maître, il réunit au talent du poète, le mérite de l'historien. Il est même moins généralement connu sous ce dernier titre, què comme traducteur du fameux roman de la Rose, et comme auteur d'une foule de poésies, entr'autres de la continuation de la *Recollection de merveilles advenues en notre temps*, qu'avait commencée G. Chastellain. Il avait en outre composé une chronique depuis l'an 1474 jusqu'à l'an 1504, dont plusieurs copies se trouvaient à Lille, Cambrai, (1) Arras et même à Paris, dans la bibliothèque du Roi, sous le n° 10197. Jean Godefroy, archiviste de la chambre des comptes de Lille, qui en possédait un exemplaire en deux volumes, in-folio, avec un supplément jusqu'à 1506, se proposait de publier cet ouvrage qu'il regardait comme une bonne suite aux Mémoires de Comines; mais la

(1) La bibliothèque de Cambrai possède encore un bel exemplaire des *Chroniques* de Molinet, 2 vol, in-4°. Note de M. L. G.

mort de ce laborieux commentateur de nos vieilles chroniques, priva le public de ce travail. Dès 1610, Aubert Lemire, savant théologien de Bruxelles(1), avait eu l'intention de faire imprimer un extrait de la chronique de Molinet : son manuscrit autographe avait même été revêtu de l'approbation du censeur (2) ; on ignore pourquoi l'impression n'eut pas lieu.

Une justice tardive a enfin été rendue aux mémoires de Molinet ; ils vont paraitre pour la première fois dans la collection des chroniques nationales de M. Buchon. On ignore les particularités de la vie de Jean Molinet : deux de ses épitres donnent à penser qu'il fut très lié avec Guillaume Crétin, poéte assez célèbre en ce temps. Dans une pièce de vers intitulée : *le Temple de Mars, dieu des batailles*, il nous apprend encore qu'il avait éprouvé de grandes pertes par suite des guerres qui désolèrent la Flandre vers la fin du quinzième siècle. C'était un homme très facétieux ; on en voit la preuve dans *les faits et dits de Jean Molinet*, publié à Paris par Adrien Hecquet en 1537. Jean Molinet mourut en 1507, à Valenciennes, dans un âge avancé. Ses derniers restes furent déposés dans l'église de la Salle-le-Comte, à côté du tombeau de Georges Chastellain, son maître.

(1) V. Paquot, t. 1. p. 137.

(2) *Biographie universelle* de Michaud, art. sur Jean Molinet, par M. Weiss.

Son épitaphe renferme en peu de mots les principales circonstances de sa vie :

Me Molinet peperit Divernia Boloniensis,
Parisius docuit, aluit quoque Vallis amorum ;
Et quamvis magna fuerit mihi fama per orbem
Hæc mihi pro cunctis fructibus aula fuit.

Molinet eut pour successeur son neveu, Jean Lemaire, natif de Hainaut, qui fut en outre secrétaire de Marguerite d'Autriche, et qui a composé quelques ouvrages dont on trouve la liste dans l'histoire littéraire de la Belgique par Paquot.

Il était convenable après avoir payé un si juste hommage à Froissart, à Monstrelet et à Comines, de faire d'abord mention des historiens qui passent généralement pour leurs continuateurs; mais ce devoir accompli, il faut rentrer dans l'ordre chronologique pour completter cette notice sur les principaux historiens de notre glorieuse contrée.



Remontant à des siècles qui précèdent même Froissart, je trouve parmi les enfans de Cambrai, Baudri, ou Balderic, clerc savant et judicieux, qui, au milieu de la barbarie du onzième siècle a, entr'autres ouvrages, composé *la Chronique de Cambrai et d'Arras.* Paquot observe avec raison que c'est plutôt une histoire qu'une chronique, puisque l'ordre des temps n'y est pas

observé très exactement. L'auteur l'a partagé en trois livres: le premier contient une notice abrégée sur la vie des évêques de Cambrai et d'Arras, (siéges qui d'abord furent unis), depuis St.-Vaast, intronisé l'an 500, jusqu'à la mort d'Erluin en 1011. Dans le second livre, Balderic rapporte les fondations des principales églises de ces deux diocèses. Il est souvent trop concis sur des faits importants, et beaucoup trop détaillé sur des miracles qu'admettait alors la crédulité publique. La vie de l'Evêque Gérard de Florines, mort l'an 1046, celle de St.-Liébert, son successeur, décédé en 1079, remplissent le troisième livre de Balderic. Son style, sans être pur, ne manque ni de gravité ni de précision : sa chronique fut imprimée à Douai, en 1615, in-12, par les soins de Georges Colvenère; elle est d'autant plus précieuse que tout ce que l'auteur avance, est appuyé sur des diplômes, des lettres, des épitaphes et d'autres pièces authentiques. M. Le Glay, dans ses savantes *Recherches sur la Cathédrale de Cambrai*, paraît avoir souvent consulté la chronique de Balderic, sur lequel il a donné une notice courte et très substantielle. Né vers l'an 1015, cet historien mourut vers l'an 1096; il avait été secrétaire et chapelain des évêques Gérard de Florines, Liébert et Gérard II, puis chantre de la cathédrale de Térouanne, comme on en voit la preuve dans une lettre que Renaud, archevêque de Reims, lui-

adressa le 15 janvier 1095. On l'a souvent confondu avec Baudri, évêque de Noyon, qui vivait à peu près à la même époque ; et ce qu'il y a d'assez bizarre, c'est que cette faute a été commise par Colvenère, éditeur de la Chronique du chantre de Térouanne



La Chronique de Baudri a été continuée, jusqu'en 1170, par Lambert Waterlos, chanoine de St-Aubert de Cambrai, qui composa au douzième siècle une histoire des évêques de cette ville depuis Odon, trente-cinquième évêque de Cambrai, intrônisé l'an 1105.

Cette chronique n'a jamais été imprimée en entier. La copie manuscrite qui, selon Foppens, se trouvait à Cambrai n'existe plus ; mais on en lit des fragmens dans le recueil des historiens de France.



Guillaume Caoursin, fils d'un Rhodien, naquit à Douai, en 1430. Du reste, il n'appartient à la Flandre ni par sa vie, ni par le sujet de ses ouvrages historiques. Il résidait à Rhodes,

qui était alors le chef-lieu de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, et fit de fréquens voyages dans divers états de l'Italie, où il accomplit d'importantes missions. Tous ses écrits roulent sur les affaires de l'Ordre dans lequel il était parvenu à la dignité de vice-chancelier (1462). « Son » mérite, dit un biographe, l'avait fait dispenser » des vœux d'usage et même de porter l'habit, » privilége qui ne s'accordait que rarement et » à des sujets distingués (1). » Lors du siége de Rhodes, par Mahomet II, en 1481, sous le magistère de Pierre d'Aubusson, Caoursin fut un des défenseurs de ce boulevart de la religion. Il se maria, l'année suivante, à Rhodes.

Le Grand-Maître et le conseil de l'Ordre, voulant récompenser ses éminents services, lui firent à cette occasion présent de mille florins d'or, pour acheter une maison. La même année, (1481) Zizim, frère du sultan Bajazet II, étant venu chercher un asyle auprès du Grand-Maître, Caoursin fut au nombre des grands-croix que d'Aubusson envoya vers le Pape, pour lui demander ses instructions à ce sujet. Quatre ans après, (1485) Caoursin se rendit à Naples, auprès du roi Ferdinand, pour cette même affaire qui alors occupait toute la chrétienté. Enfin, après bien

(1) Voyez la *Biogr. universelle* de Michaud, tom. VII, pag. 53.

des négociations, il fut convenu que Zizim serait confié aux mains du pape. Caoursin fut encore une fois envoyé à Rome, avec Philippe de Cluis, Bailli de la Morée, pour convenir des conditions auxquelles serait faite la remise de l'infortuné captif. De retour à Rhodes, il y passa le reste de ses jours, ayant renoncé aux voyages, mais non à des travaux utiles : car dans sa retraite, Caoursin acheva la compilation des statuts de l'Ordre, et composa les écrits qui lui ont mérité une place parmi les historiens que la Flandre a vus naître. Il mourut l'an 1501.

Tous les ouvrages de Caoursin ont été imprimés à Ulm, l'an 1496, en un vol. in-fol. orné de plusieurs planches en bois dont la grossièreté fait le prix. Les principaux sont la *Description du siége de la ville de Rhodes* et quatre mémoires différents, relatifs à l'affaire de Zizim (1).

Blocquel. Le Robert.

Philippe Blocquel, né à Bouchain, vers l'an 1435, d'une famille illustre du Cambrésis, était filleul de Philippe le Bon, duc de Bourgogne;

(1) V. *Les homm. illust.* de Nicéron, t. XV.

il jouit constamment de la faveur de ces princes, et son mérite la justifia. Nommé en 1468 abbé de St-Aubert, à la recommandation du duc Charles le Téméraire, il fut admis trente-quatre ans après, en 1502, dans le conseil de Philippe le Beau, roi de Castille et duc de Bourgogne; il mourut l'an 1504, laissant, à l'exemple de Jean le Robert, un de ses prédécesseurs qui avait abdiqué en 1468 et qui mourut l'an 1471, des *Mémoriaux* très curieux, sur les principaux événemens qui s'étaient passés de son temps à Cambrai. Cette chronique a disparu au commencement de notre révolution : l'on en trouve seulement quelques fragmens, dans *l'Histoire de Cambrai* par Dupont. Les *Mémoriaux* de le Robert ont eu le même sort : c'est du moins ce qu'on doit inférer d'une réponse du district de Cambrai au comité d'instruction publique de la Convention nationale, qui demandait que ce manuscrit lui fût envoyé (1).



Contemporain du précédent, Jean Schott, né en 1464 à Cambrai, entra de bonne heure dans

(1) Voy. la notice sur Blocquel, dans l'ouvrage déjà cité de M. Le Glay, pag. 124 et 146.

l'ordre des Augustins : il prêcha la parole de Dieu avec succès, et devint en 1498 prieur du monastère de Bois-Seigneur-Isaac, près de Nivelle. Aux vertus de son état, il joignait l'aptitude aux affaires; et Charles Quint, qui savait apprécier les hommes, le promut à la dignité de chancelier de la Toison d'or. Schott mourut, en 1531, laissant une *chronique*, *des discours* (*sermones*) et quelques autres écrits sur la dignité de la Toison d'or. (*De eminentiâ ordinis aurei velleris*).



Jacques de Meyer, né le 17 janvier 1491, à Vleteren, village voisin de Bailleul en Flandre, ce qui l'a engagé à se donner quelque fois le surnom de *Balliolanus*, fut un des restaurateurs des études classiques dans sa patrie. Il s'était déjà rendu habile dans les langues anciennes, lorsqu'il vint à Paris étudier en philosophie et en théologie. Il entra dans les ordres, et ouvrit à Bruges une école qui acquit bientôt une grande célébrité. Lorsque son âge avancé ne lui permit plus d'enseigner, il obtint la cure de Blanckenberg, bourg situé sur la mer, non loin d'Ostende. Il conserva ce poste honorable et modeste jusqu'à

la fin de sa vie, et mourut à Bruges, le 5 février 1552, à l'âge de 61 ans, laissant la réputation d'un vertueux ecclésiastique et d'un savant du premier ordre. « *Integer sacerdos, nugarum fugitans et otiorum*, » comme le porte son épitaphe. Il avait été l'ami du grammairien Despautère et d'Erasme. Sa vie studieuse et paisible fut remplie par d'immenses recherches sur l'histoire de son pays. » Il ne se contenta pas de l'étudier dans les livres imprimés; il se procura, malgré la modicité de ses revenus, quantité de manuscrits, et en emprunta encore un plus grand nombre; il fit différents voyages pour s'instruire de la vérité des faits, et ne rien avancer au hasard (1) ».

Outre des hymmes et des poésies latines, on doit à Meyer : 1° *Flandricarum rerum decas de origine, antiquitate, nobilitate, ac genealogiâ Comitum Flandriæ.* Cette histoire, en dix volumes, comme son titre l'indique, fut publiée en même temps à Bruges in-4° et à Anvers in-8° (1530),

2° Une chronique de Flandres, *chronicon Flandriæ,* depuis l'an 445 après J.-C. jusqu'à l'an 1278, publiée en 1538. Plus tard, l'auteur poussa cette chronique jusqu'en 1477, époque du mariage de

(1) Paquot : *Mémoires pour servir à l'hist. littéraire des Pays-Bas*; tom. 7, pag. 139.

Maximilien d'Autriche avec Marie de Bourgogne; mais il ne put y mettre la dernière main. Son neveu, Antoine de Meyer, héritier de la riche bibliothèque de son oncle et de son amour pour la science, revit tout l'ouvrage, et le publia à Anvers, vers l'an 1551, sous ce titre: *Commentarii, sive annales rerum Flandricarum libri ab anno* 445 *ad annum* 1477; il a été réimprimé dans le recueil des historiens belges de Feyrabend, (Francfort 1581 in-fol.) La chronique de Flandre est le plus estimé de tous les ouvrages de Jacques de Meyer. Elle fut même accueillie avec tant d'enthousiasme par ses contemporains, que Sanderus n'a pas craint de surnommer Jacques de Meyer, le *Tite Live Flamand.* Il est rare que la postérité ne rabatte pas beaucoup sur de pareils éloges. En effet, rien de moins dramatique et de moins éloquent que la narration de Meyer, bien que son style soit correct et même élégant. Le défaut de critique et de monumens l'a jeté dans diverses erreurs sur les premiers temps. Quelquefois, il a hasardé des conjectures très mal fondées. Enfin, on l'a blâmé d'avoir témoigné trop d'animosité contre les Français, sur le compte desquels il s'exprime ainsi, dans son dix-septième livre, sous l'année 1473: *Res..... suas Galli non majore solent scribere fide, quàm gerere.*

Je dois parler d'un ancien poëme latin qu'a retouché Jacques de Meyer, puisque ce morceau peut être regardé comme un monument historique. Il a pour titre : *Bellum quod Philippus Francorum rex cum Othone Augusto, Anglis Flandrisque gessit annis abhinc CCC etc.* C'est un fragment de la *Philippide* de Guillaume Le Breton, poéte et chroniqueur célèbre, qui florissait sous le règne de Philippe-Auguste et de Louis VIII. Jacques de Meyer, ayant trouvé ce fragment manuscrit à Bruges, y fit des corrections pour la latinité, et le publia à Anvers en 1534, en y joignant des poésies de sa façon qui n'ont rien de remarquable sous le rapport de l'art, mais qui fournissent quelques traits historiques.



Ainsi que son oncle, Antoine de Meyer, né comme lui à Vleteren, vers l'an 1527, alla perfectionner ses études à Paris, puis il s'adonna à l'enseignement des belles lettres, à la poésie latine et à l'histoire. Maximilien de Berghes, archevêque de Cambrai, l'attira dans cette ville où il fixa son séjour. J'ai déjà parlé de la publication et de la continuation faite par Antoine

de Meyer des Annales de Flandre, qu'avait composées son oncle. Quelques gentils-hommes flamands voulurent mettre obstacle à ce que cet ouvrage parût ; mais Antoine de Meyer triompha de leur opposition par la protection de Maximilien de Berghes à qui il dédia ses Annales. Il en fit encore un extrait en vers latins, intitulé : *Comites Flandriæ, seu epitome rerum Flandricarum versu heroïco :* Anvers 1556. On trouve dans le même volume un poëme intitulé *Cameracum* qui renferme un juste éloge de la ville de Cambrai et de ses habitans. Antoine de Meyer mourut l'an 1597, à Arras, où il remplissait, depuis 37 ans, la place de principal du collége.

Une courte notice sur sa vie a été écrite en vers latins par André Hoïus.



Philippe de Meyer, fils d'Antoine, lui succéda dans la direction du collége d'Arras, comme il hérita de son goût pour les lettres. Il continua les Annales de son grand-oncle, depuis la mort de Charles le Téméraire en 1477, jusqu'en 1617. Cette continuation, divisée en dix livres, se conservait à l'abbaye de Saint Vaast d'Arras. Ferri de Locres et le P. Jean Buzelin y ont puisé, l'un

pour sa *Chronique Belgique*, l'autre pour sa *Description* et ses *Annales de la Flandre Française*. La plupart des poésies latines de Philippe de Meyer roulent sur des sujets nationaux et historiques; tels sont 1° l'*Epicedium Alexandri Farnesii Parmæ et Placentiæ Ducis*. 2° *Encomia virorum aliquot bellicâ laude illustrium*. 3° *Panegyricus ad Albertum Austriæ, archiducem de expugnato per eum Caleto*. 4° *Epicinium de Atrebato, ab Henrico IV, Gallorum rege, petartiis frustra tentato*. Il ne parait pas que ces deux dernières pièces aient jamais vu le jour, ou du moins qu'elles soient sorties des recueils académiques du collége que dirigeait Philippe de Meyer; mais ceux de ses vers que l'on connait donnent une assez faible idée des autres.



Le besoin de suivre sans interruption, dans une docte famille, une succession remarquable de poëtes et d'historiens, m'a encore une fois écarté de l'ordre chronologique pour la série de mes notices. J'y reviens à l'occasion de Jacques Lessabé, né à Marchiennes vers la fin du quinzième siècle, et mort à Tournai le premier juillet 1557. Il a publié en latin une *Description topographique du Hainaut* (Anvers 1534) qui, selon le

biographe Paquot, n'est pas trop mal faite pour ce temps là. Foppens, dans la *Bibliothèque Belgique*, lui attribue une chronique universelle; mais Paquot semble ne pas croire à l'existence de cet ouvrage.

On lui avait également attribué la traduction, ou plutôt l'extrait fait en français du livre de Jacques de Guise, frère mineur, né à Mons, mort à Valenciennes en 1399, et qui a composé en latin des *Annales historiques des nobles princes de Hainaut.* (*Annales historicæ illustrium principum Hannoniæ*). Mais cette erreur, commise par les plus doctes biographes, a été relevée par M. le marquis de Fortia qui a donné, pour la première fois, le texte même de Jacques de Guise, accompagné d'une traduction française. Il a fort bien observé que Jacques Lessabé, de Marchiennes, mort en 1557, ne pouvait être né en 1446, date de la traduction qu'on lui attribue et qui fut faite par l'ordre de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, à la sollicitation de Simon Norkart, clerc du Baillage de Hainaut et conseiller de ce prince. Elle a été imprimée in-folio à Paris 1531, 1532, chez Galliot-Duprè. Le même érudit cite un passage de Luc Wadding, auteur d'un livre sur les écrivains *de l'ordre des frères mineurs* (*Scriptores ordinis fratrum minorum. Romæ* 1650. p. 143), qui fait connaitre le véritable traducteur de Jacques de Guise : il se nomme



Jean Lessabé et non pas Jacques (1). Quelque soit au reste l'auteur de cette traduction, elle est inexacte, d'un style insupportable et entachée d'omissions et d'interpolations considérables (2).

d'Oudegherst.

Pierre d'Oudegherst, né à Lille d'une famille noble, ne dédaigna pas, à l'exemple de Meyer, la langue française pour transmettre à la postérité les annales de son pays. La date de sa naissance est incertaine. Il florissait vers la fin du seizième siècle : savant jurisconsulte, versé dans les affaires, il fut lieutenant du bailli de Tournai, et eut en cette qualité une mission qui le conduisit en Allemagne vers l'an 1569. Il mourut à Madrid, où il s'était rendu, sans doute pour quelques négociations ; on ne sait en quelle année, mais Paquot présume quelle n'est pas de beaucoup postérieure à l'an 1571, date de la publication des *Chroniques et Annales de Flandres* de Pierre d'Oudegherst,

(1) Ex quibus Joannes Lessabœus compendium hausit et Lutetiæ evulgavit sub hoc titulo : *Extrait des chroniques de Jacques de Guise.*

Voyez les préfaces des t. 1.er et 3.ème de la trad. nouv. de Jacques de Guise.

(2) Le n° 621 des manuscrits de la biblioth. de Cambrai est une traduction des chroniques de J. de Guise. Ce vol. sur papier, a deux colonnes, écriture et langage du quinzième siècle, provient du chapitre métropolitain. Note de M. L. G.



(Anvers 1 v. in-8°). Cette opinion n'a point été partagée par feu Lesbroussard (1) qui a donné en 1799, une nouvelle édition de ces *Annales* (Gand 2 vol. in-8°). Il prétend que Pierre d'Oudegherst fit deux voyages en Espagne, le premier probablement avant l'année 1571, et le second lorsqu'il y fut appelé pour traiter avec le ministère espagnol de l'établissement des monts-de-piété. C'est pendant ce second voyage, qu'il termina ses jours à Madrid, en 1591 (2). Lesbroussard a trouvé la preuve de cette date dans la préface d'un ouvrage espagnol imprimé à Madrid, en 1600, sous ce titre. *Desempeno* etc. C'est-à-dire : *Dégagement du patrimoine de sa Majesté, et de son royaume, sans préjudice du roi ni de ses sujets, par le moyen de caisses publiques et de monts de piété;* par Don Louis Valle de la Cerda, conseiller de sa Majesté etc.

Dans cette préface, l'auteur parle des conférences qu'il eut avec Oudegherst sur ce sujet, dans les Pays-bas, où Sa Majesté l'avait envoyé auprès du duc de Parme. Charmé des vues

(1) Jean-Baptiste Lesbroussard, professeur distingué, naquit à Ailly Saint-Georges, près de Beauvais, le 21 janvier 1747 ; il est mort à Bruxelles le 10 novembre 1818.

(2) L'épitaphe d'Oudegherst, citée par Foppens, fait allusion à cette circonstance honorable de la vie de cet historien.

Hic usurarum mastyx immitis et idem
Hic sophiæ et suadæ muta medulla jacet;
Mitis amor charitûm justitiæque jacet.

pleines de sagesse que lui avait exposées le jurisconsulte flamand, Don Louis, de retour à Madrid, s'empressa de les communiquer au roi Philippe, qui fit appeler Pierre d'Oudegherst en Espagne. Les plans de celui-ci pour détruire l'usure par le moyen de caisses publiques et de monts-de-piété allaient être exécutés, « *quand » mourut Pierre d'Oudegherst, en* 1591, continue » Don Louis Valle de la Cerda, *me laissant » aussi triste que découragé et dépourvu des » talens nécessaires pour l'établissement de ce » projet important.* » Ces détails paraîtront sans doute trop étendus; mais il importait peut-être de faire connaître, par un fait aussi positif, que les précieux germes de la science de l'économie politique fermentaient déjà dans quelques têtes flamandes, à une époque où le reste de l'Europe était à cet égard plongé dans la plus profonde ignorance. Ce qui prouve ici mon assertion, c'est la nécessité où fut la cour d'Espagne de renoncer à un projet d'où pouvait résulter la restauration de ses finances, dès que celui qui l'avait conçu vint à manquer.

Comme historien, Pierre d'Oudegherst peut être placé parmi ceux qui ont le mieux écrit sur l'histoire de la Flandre. « Ni les affaires » importantes qu'on lui confia, dit Paquot, ni » le temps qu'il donnait aux exercices du barreau, » ni de fâcheux embarras domestiques qu'il eut

» à essuyer, ne purent l'empêcher de faire une
» étude approfondie des antiquités de son pays. »
Profitant judicieusement de tout ce qu'on avait écrit avant lui sur cette province, il est le premier d'entre ses compatriotes qui ait su s'en tenir aux limites d'une chronique nationale, et n'introduire les peuples étrangers dans ses annales qu'autant que l'exigeait l'intelligence des événemens intérieurs qu'il devait retracer. Les anciens annalistes avaient énoncé le plus souvent les faits avec sécheresse, sans en indiquer les causes ni les effets. Oudegherst a su éviter ce défaut sans être prolixe. Dans un siècle où le goût et la méthode étaient encore au berceau, il avait appris à l'école des anciens le secret d'une composition régulière : il s'était convaincu que l'histoire d'une nation ne doit pas être celle de l'univers. Mais en voulant se rapprocher trop servilement de la manière antique, il a rempli son ouvrage d'une quantité de harangues. Chez les historiens anciens, ces harangues remplacent sous la forme oratoire ou des portraits ou d'importantes réflexions politiques. Elles sont d'ailleurs d'une haute éloquence. Il n'en est pas de même chez Oudegherst : les discours qu'il fait tenir à ses personnages n'ont pas toujours une liaison bien étroite avec les événemens; ils sont souvent diffus et rarement animés par des mouvemens oratoires.

Le commencement des annales d'Oudegherst

n'est, ainsi que celles de Meyer, appuyé sur aucun fondement authentique. Il fait remonter l'origine des comtes de Flandre à un certain Lideric de Buch qui fut nommé forestier de cette province *par le roi Clotaire,* dit-il, dans son premier chapitre, *par le roi Dagobert l'an* 640, dit-il ensuite dans son chapitre X. Après une si étrange contradiction, il oublie que Dagobert, mort en 638 ne pouvait donner des provinces deux ans après. Meyer avait admis la première de ces traditions, et placé, à l'an 621, la promotion de Lideric par Clotaire à la dignité de forestier de Flandre, qui était alors couverte d'épaisses forêts dont son sol offre encore aujourd'hui des restes imposants. Depuis long-temps, les chronologistes, ont fait justice de cette fable; et ce n'est même pas sans douter encore que les savans auteurs de *l'art de vérifier les dates* font remonter au règne de Charlemagne, et à l'an 792 l'existence de ce Lideric qui parait avoir été le bisaïeul de Baudouin surnommé *bras-de-fer*, premier comte de Flandre. La critique historique ne respecte pas plus les flatteries dictées par le désir de chatouiller les vanités nationales, que les adulations d'un genre plus abject, qui s'adressent à l'orgueil des princes.

Non content de faire Lideric beaucoup plus ancien qu'il n'a été réellement, Oudegherst surcharge la vie de ce prince de circonstances

romanesques qui ont un rapport évident avec les fables dont on a bercé notre enfance, concernant Sémiramis, Romulus, Cyrus et plusieurs autres fondateurs d'empires ou de dynasties. Trop souvent encore, il emprunte aux vieilles chroniques le récit de prétendus prodiges. Après ces justes reproches, on doit reconnaitre que les fautes d'Oudegherst deviennent plus rares, à mesure qu'il s'éloigne des temps anciens. Il a recueilli le texte de plusieurs lois et priviléges accordés par les souverains à certaines classes de citoyens; et ce sont autant de monumens précieux de la législation et de l'industrie du moyen âge. Il termine à l'époque où la Flandre fut réunie à la maison d'Autriche. Il devait, dans un second volume, donner la suite de sa chronique jusqu'au temps où il écrivait : on ignore ce qui l'empêcha d'accomplir ce dessein, et l'on doit d'autant plus le regretter, qu'il avait pour cette partie de son travail des titres plus authentiques et plus nombreux que la plupart de ceux dont il s'était servi pour la composition de son premier volume (1).

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* tom. III, pag. 271.

Notice sur ce personnage : *Biogr. univers.* de Michaud. — Article signé D—X.

d'Oultreman.

Contemporain d'Oudegherst, Henri d'Oultreman né en 1546 d'une famille noble à Valenciennes dont il devint prévôt, sut, à l'instar de tant d'illustres flamands de cette époque, concilier la culture des lettres avec le soin des affaires publiques. Il fit d'assez bons vers latins, et toujours prêt à célébrer la circonstance, il chanta : 1° L'entrée des archiducs Albert et Isabelle à Valenciennes ; 2° La mort d'Emmanuel de Lalain, marquis de Renti. 3° Enfin les belles actions d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, de l'archiduc d'Autriche, Albert, et de Charles de Croy, duc d'Arschott. Ces pièces, dont on trouve les titres en latin dans Foppens, n'auraient pas mérité à leur auteur une mention dans ce discours, si, mieux inspiré par l'amour de la patrie, Henri d'Oultreman n'eût composé en français une *Histoire de la ville et comté de Valenciennes*, depuis son origine jusqu'à la fin du seizième siècle. D'Oultreman mourut en 1605. Foppens rapporte deux épitaphes qui se voyaient sur son tombeau, dans le chœur de l'église de Saint-Jean de Valenciennes.

La plus courte et la plus expressive se compose de ces deux vers :

Mel sophiæ, historiæ rivos, Aganippidos undas,
Et legum pelagus, hæc brevis urna tegit.

Son principal ouvrage ne vit le jour que trente-quatre ans après sa mort, par les soins de Pierre d'Oultreman, l'un de ses fils. (Douai, 1639 in-fol.).

P. d'Oultreman.

Pierre d'Oultreman né en 1591 à Valenciennes, mort en 1656, dans la même ville, fut admis, à l'âge de vingt ans, dans la société de Jésus. Il obtint d'abord de grands succès par la prédication, mais le dérangement de sa santé, le força de se borner aux études du cabinet. Il débuta par une biographie ascétique intitulée : » *Tabulæ veterum tùm beatorum, tùm illustrium* » *virorum societatis Jesu* (Douai, 1622). Mais je ne dois m'occuper ici que de ses ouvrages historiques proprement dits. Le premier, est une *Vie de Pierre l'hermite, chef et conducteur des princes chrétiens dans la guerre sainte.* (Valenciennes, in-12, 1632). Le second a pour titre: *Constantinopolis Belgica,* etc., c'est-à-dire la *Constantinople Belge, ou vie et gestes de Baudouin et d'Henri, empereurs de Constantinople, Belges et*



Valenciennois de naissance, en cinq livres, auxquels est joint un sixième sur le désastre des Grecs (*De excidio Græcorum*) Tournay, in-4°, (1643) Pierre d'Oultreman a pris pour guide Ville-Hardouin dont il complette et corrige les récits, à l'aide des auteurs contemporains; mais lui-même a commis quelquefois de graves erreurs que Ducange a relevées dans sa préface sur l'histoire de Ville-Hardouin.

Pierrre d'Oultreman a mérité d'être mis au nombre des flamands qui ont traité de l'histoire de leur pays, à cause des soins qu'il a donnés, et des augmentations qu'il a faites à l'histoire de Valenciennes dont son père était l'auteur, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus.



Antoine de Pouvillon, né à Béthune, dans la seconde moitié du seizième siècle, chanoine régulier au monastère de St-Aubert à Cambrai, fut élu abbé de cette maison en 1596, et son élection eut son effet, bien que le pape Clément VIII eût disposé de cette dignité en faveur d'un autre candidat. Il mourut le 6 avril 1606, laissant : 1° Une liste des évêques de Cambrai avec une notice abrégée de leur vie : 2° Une chronique

de l'abbaye de St.-Aubert. Ces deux ouvrages, écrits en français, sont restés manuscrits; mais le temps les a-t-il respectés? Pouvillon avait en outre traduit en français un *Traité de la nature des viandes et du boire avec leurs vertus, vices, remèdes, et histoire naturelle, utile et délectable à quiconque désire vivre en santé*, d'après l'original Italien du docteur Balthasar Pisanelli (Arras, in-18, 1596); réimprimé à St-Omer en 1616 et 1620.



Julien de Lingne ou de Ligne, né à Cambrai vers le milieu du seizième siècle, mort le 21 mars 1615, chanoine de l'église de Cambrai, occupa les loisirs de la vie cléricale à d'immenses recherches historiques, principalement sur les antiquités de sa patrie. Paquot donne le titre de quelques ouvrages ascétiques composés, par Julien de Ligne, et dont la plupart furent imprimés à Douai. Des nombreuses productions historiques de ce savant prêtre il n'a rappelé que celle-ci: *Tabula monastica* (Douai, vers l'an 1584) dont Julien de Ligne avait puisé les matériaux dans un grand nombre d'historiens. L'auteur des *Recherches sur la cathédrale de Cambrai*, M. Le Glay, est le seul biographe qui, restituant à ce chanoine



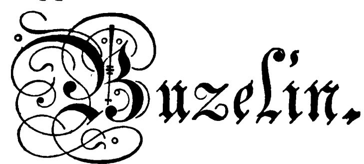
ce qui lui appartient, a donné la liste de douze de ses compilations historiques qui avaient échappé aux recherches de tant d'autres biographes. (Voyez le livre cité, chap. XII, pag. 137 et 138).
» Tous ces ouvrages, ajoute le savant auteur, se trouvent MSS. à la bibliothèque de Cambrai. Julien de Ligne les avait rédigés pour les offrir, chaque année, en guise d'étrennes à ses protecteurs et aux personnes dont il faisait un cas particulier. *Collegit et scripsit J. D. L. Dominis suis pro strenâ* (1). »



Nicolas de Guise, quoique natif de Mons, vers le milieu du seizième siècle, peut être regardé comme appartenant à la ville de Cambrai, puisque, après avoir été pendant dix-huit ans chanoine de la cathédrale, il s'occupa de l'histoire de cette ville où il mourut, le 17 Juillet 1621. Il descendait de la même famille que Jacques de Guise, l'auteur de la chronique dont il a été ques-

(1) L'ordre chronologique m'autoriserait à parler ici de J. B. Grammaye, qui a donné un opuscule intitulé : *Historiae et antiquitatum urbis Cameracensis summa capita*. Bruxelles 1608 in-4° ; mais cet historien n'appartient pas à Cambrai par la naissance : il naquit à Anvers, et fut historiographe des Pays-bas. Il a parlé avec éloge de Julien de Ligne.

tion ci-dessus. Il avait pour devise : *La croix guide de Guise.* Il était très versé dans les belles-lettres et dans l'histoire. Il avait parcouru, en voyageur intelligent, le nord de la France, la Belgique et l'Angleterre. Il avait écrit en latin : 1° une vie de son compatriote François Buisseret, archevêque duc de Cambrai, qui lui avait résigné le canonicat qu'il possédait dans cette métropole. (In-4°, Cambrai, 1616); 2° *Mons Hannoniæ metropolis.* (Mons, métropole du Hainaut), avec une chronologie abrégée des comtes du Hainaut jusqu'à Philippe II (1).



Jean Buzelin, né à Cambrai vers l'an 1571, mort à Lille le 15 octobre 1626, entra en 1590 dans la compagnie de Jésus, et à l'exemple de Pierre d'Oultreman, il fit sa principale étude de l'histoire belgique. On a de lui, outre un ouvrage *sur les reliques des saints martyrs Victor et ses compagnons, transférés de Rome à Lille*, (Insulis, 1612, in-12) etc. 1° *Annales Gallo-Flandriæ* (Douai 1624); Voici le titre en français : *Annales de la Flandre Française, où les événemens qui se sont passés dans cette province*,

(1) Foppens, Paquot, M. le Glay.

et ceux auxquels les flamands ont pris part, au dehors, pendant plus de treize cents ans, se trouvent présentés année par année. On y a joint la succession des rois de France, qui ont été les suzerains de ce pays, des comtes qui en ont été les seigneurs, enfin des évêques de Tournai et d'Arras, etc.

Ce titre contient à peu près l'analyse de ces annales, qui sont écrites en assez bon latin, et qui indiquent dans leur auteur un savant laborieux, mais crédule. Buzelin adopte une partie des fables débitées par les vieux chroniqueurs sur les premiers siècles de la Flandre.

2° *Gallo-Flandria sacra et profana* (Douai 1626). L'auteur dans cet ouvrage décrit les cités, villes, bourgs et villages principaux de la Flandre Française. Il remonte à leurs antiquités, et rappelle tout ce qui a rapport à la religion, aux mœurs, aux églises, aux fondations pieuses. Il ne donne pas d'abord une grande idée de sa critique, lorsqu'il croit que la ville de Lille tire son origine d'un château, bâti par les romains du temps de Jules-César; mais il a le bon esprit de s'arrêter peu sur ces fables. Arrivé aux siècles plus rapprochés de l'époque où il écrivait, il offre une instruction plus véritable. On voit qu'il n'a rien négligé pour s'instruire lui même de ce qu'il rap-

porte. Son ouvrage offre beaucoup de chartes et de pièces justificatives, qui attestent à la fois la conscience et l'exactitude de l'historien (1).

Preudhomme.

Pierre Preudhomme, né à Cambrai, chanoine de la cathédrale de cette ville, où il mourut le 23 juin 1628, a laissé de très bons mémoires manuscrits sur l'histoire de Cambrai (2).

Leboucq.

Simon Leboucq, fils de Jacques Leboucq, peintre et généalogiste célèbre pour son temps, publia en français, en 1619, sous le titre *de bref recueil des antiquités de Valenciennes*, une histoire de sa patrie, qui fut réimprimée en 1688 avec des additions (3).

(1) Voyez *Foppens* et surtout *Paquot* dont j'ai ici adopté le jugement qui m'a paru parfaitement conforme à l'impression que m'avaient laissée des recherches que j'avais faites autrefois sur Buzelin. La *Biographie universelle* a défiguré le nom de ce savant jésuite, en le mettant à la suite de l'article sur *Bucelin* (Gabriel) bénédictin, né en Turgovie. t. II pag. 194.

(2) M. Le Glay, *Recherches sur l'Eglise de Cambrai*, pag. 146

(3) Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pag. 1099.

Simon Leboucq est encore auteur d'une histoire de Valenciennes, beaucoup plus étendue, mais qui n'a point vu le jour, bien qu'elle soit digne d'être publiée; il en existe plusieurs copies. On trouvera quelques détails intéressants concernant cet historien et ses ouvrages dans les *Recherches sur le théâtre de Valenciennes*, par M. Hécart, p. 181 et 182.

Raysse.

Arnould Raysse né à Douai, chanoine de Saint-Pierre en la même ville, où il termina sa paisible et studieuse carrière le 6 septembre 1644, fut un des agiographes les plus laborieux de son siècle. De ses nombreux ouvrages, dont Foppens a donné la liste, je n'en citerai que deux qui sont véritablement historiques: 1° *Origines Cartusiarum Belgii* (Douai, 1632, in-4°). 2° *Belgica Christiana de Episcopis provinciæ Belgicæ* (1634, ibid. in-4°). Ces deux ouvrages offrent des recherches savantes et quelques faits que l'on ne trouve pas ailleurs.

Waulde.

Gilles Waulde, né à Bavai, chanoine de la cathédrale de Cambrai où il mourut le 5 mars

1656, a écrit en français la *vie de Saint-Ursmar et de ses compagnons* avec une chronologie de l'Abbaye de Lobbes. (in-4°, Mons, 1628) (1).

Petit.

Philippe Petit, né à Bouchain en 1590, entra dans l'ordre des frères prêcheurs, en 1608, et fit sa profession au couvent de Sainte-Croix à Douai. Une grande activité d'esprit, un zèle à toute épreuve, le mirent à même de se distinguer à la fois comme prédicateur, comme régent du collége de St-Thomas-d'Aquin, fondé dans la même ville, en 1619, comme administrateur de son couvent dont il fut élu deux fois prieur, en 1629 et en 1635, enfin comme directeur des consciences. Il mourut le 14 avril 1661. Je ne parlerai pas de ses nombreux ouvrages ascétiques; et Philippe Petit, malgré ses travaux, n'obtiendrait pas une place dans ces notices, si dans un ouvrage où *il montre son affection louable vers sa patrie*, il n'avait fait *l'histoire de la ville de Bouchain, capitale du comté d'Ostrevant, fondée l'an* 691 *par Pepin d'Héristal IV, prince et duc de Brabant.* Cette histoire, où l'on trouve des renseignemens utiles, fut imprimée à Douai, en 1659, et dédiée par l'auteur

(1) M. Le Glay, *Recherches sur l'Eglise de Cambrai*, pag. 152.

aux gouverneur, magistrats et échevins de la ville de Bouchain. Elle est écrite en français comme tous les ouvrages de Philippe Petit; le style en est barbare, même pour le temps.



Jean Carpentier, né à Cambrai, (1) selon Foppens qui l'appelle *le Charpentier*, à Abscon, au pays d'Ostrevant, selon M. Le Glay (2) et d'autres biographes mieux instruits, était chanoine régulier de St-Aubert à Cambrai : son inconduite le fit sortir de cette pieuse retraite. Alors il apostasia et se retira en Hollande où il mourut, vers l'an 1670, dans un âge avancé. Il a publié *l'Histoire généalogique des Pays-bas, ou l'histoire de Cambrai et du Cambrésis, enrichie de généalogies, éloges et armes des comtes, ducs, évêques et archevêques et plus de 4000 familles nobles.* (2 vol. in-4°, La Haye 1664, chez l'auteur). Foppens

(1) Il ne faut pas le confondre avec Jean le Carpentier de Lille, qui fut régent d'humanités à Armentières et qui a publié, à l'usage des écoliers, un petit ouvrage intitulé *Decalogi enarratica ex illustrioribus theologis deprompta* (Antuerpiœ, 1533) ni avec Jean le Carpentier, natif d'Arras, où il exerça la profession d'avocat, et qui a publié d'assez bons vers latins. Ces deux homonymes florissaient dans la seconde partie du seizième siècle.

(2) *Exposé analytique des travaux de la Société d'Emulation de Cambrai*, fait dans la séance du 15 septembre 1817.

qui appèle Carpentier *infâme apostat*, censure son ouvrage comme offrant un tissu de fables, de généalogies controuvées et de diplômes falsifiés.

Ce jugement s'est trouvé confirmé par les autorités les plus compétentes (1). Il est trop vrai que Carpentier, réduit à la misère, gagnait sa vie à composer des généalogies ; et on l'a accusé d'en avoir inséré dans son livre plusieurs à prix d'argent. Pour tenir les clauses de ses infâmes marchés, il cite souvent à faux, et renvoie à des cartulaires et à des manuscrits qui n'existent point. Cependant, en retranchant de son ouvrage tout ce qu'il y a d'inutile et de controuvé, on pourrait en extraire un corps d'utiles documens sur la ville de Cambrai et sur le Cambrésis. Entr'autres pièces curieuses qu'on trouve dans le livre de Carpentier, on doit citer l'acte du Tournois d'Anchin en 1096. Sur la fin de sa vie, cet historien touché de repentir, adressa à ses anciens confrères les religieux de Saint-Aubert, une lettre dans laquelle il les suppliait de lui pardonner ses fautes, et de le recevoir de nouveau dans leur société (1)

(1) M. Mutte, *bibl. hist. de la France* t. 1er n° 8539 : M. Le Glay, rapport déjà cité ; M. H. Leroy, *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, année 1817. Voyez enfin la notice sur Carpentier, par M. Emile Dibos, mêmes Mémoires, année 1818.

(1) La lettre autographe de Carpentier a été communiquée à la Société par M. Pascal-Lacroix, un de ses membres les plus distingués.



L'abbé Dupont né à Cambrai, chanoine de Saint-Aubert a publié, de 1759 à 1767, en sept parties, une *Histoire ecclésiastique et civile de la ville de Cambrai et du Cambrésis, comprenant la succession des évêques et les choses les plus remarquables arrivées dans ce pays.* (A Cambrai chez S. Berthoud). Ces différentes parties, reliées ensemble, forment trois volumes petit in-8°. L'abbé Dupont, était loin d'avoir une plume vénale comme l'apostat Carpentier; mais il ne fut pas plus que lui exempt d'inexactitude; s'il ne disait pas des choses tout à fait fausses, il était sujet à de coupables réticences. Il manquait de goût, de correction, d'intérêt; il traitait longuement d'inutiles détails et présentait avec sécheresse les événemens importants. Enfin, l'on peut dire que, sans le vouloir, l'abbé Dupont a fait de son livre le cas qu'il méritait en lui donnant la forme d'almanach. Le P. Le Long, dans sa *Bibliothèque historique de France*, marque bien peu d'estime pour l'*Histoire de la ville de Cambrai.* Il cite une lettre des magistrats de Cambrai, qui censuraient sévèrement ce livre, et le signalaient comme entaché de la plus grande partialité envers le clergé. Ce

jugement, je le trouve confirmé dans plusieurs passages des mémoires de la *Société d'Emulation*; et c'est après avoir lu le livre de l'abbé Dupont qu'on peut bien dire sans crainte de trop s'avancer : « *l'histoire de Cambrai reste encore à faire* (1). » Les matériaux ne manquent pas (2); mais quand viendra pour la ville entière un aussi habile architecte que celui qui s'est trouvé pour relever, en quelque sorte, son église cathédrale dans un livre aussi profond qu'élégamment écrit ?

Montlinot.

La ville de Lille a trouvé un historien, bien peu digne de la tâche qu'il s'était imposé, dans l'abbé Leclercq de Montlinot, né à Crespy en Valois, en 1752, mort à Paris en 1801. Son *histoire de la ville de Lille, depuis sa fondation jusqu'en 1434* est rédigée sans méthode et sans art. Le premier volume seul a paru en 1764. Ce sont des chapitres d'observations générales, mis les uns au bout des autres, sans aucun ordre, ni plan. L'auteur qui prend l'incrédulité de la sottise, pour

(1) V. le rapport de M. Le Glay, déjà cité, et la *Bibliographie Cambrésienne* de M. Dinaux.

(2) Voy. les Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai; voy. ci-après les articles *Mutte*, *Tranchant*.

le septicisme judicieux de la critique, nie tout sans examen, ne discute que par épigrammes, et laisse son lecteur dans une ignorance complette. En un mot, il parodie plutôt qu'il n'imite la manière déjà trop superficielle de l'historien Millot. Un moine de Cisoing, nommé Wartel, prevot de Hersberghe, répondit aussitôt au libelle historique de l'abbé Montlinot, par un pamphlet plein d'acreté, intitulé : *Observations sur l'histoire de Lille*, (1765 in-12). L'abbé Montlinot fut obligé de quitter cette ville où son histoire lui avait, à si juste titre, fait tant d'ennemis. Dès ce moment, il renonça à en publier le second volume qu'il avait promis. Alors commença pour lui cette vie agitée, durant laquelle il dut regretter plus d'une fois d'avoir perdu le riche et honorable canonicat de la Collégiale de St-Pierre, à Lille, à cause d'un ouvrage qui ne fit honneur ni à son cœur ni à son esprit (1).



La ville de Dunkerque plus heureuse que

(1) Voy. au tom. XXIX de la *Biog. univ.* une notice très bien faite sur ce personnage, par M. Beuchot.

celle de Cambrai, devait avoir, dès le siècle dernier, une assez bonne histoire de son origine, de ses progrès et de son état présent. L'auteur de cet ouvrage est Pierre Faulconnier qui fut grand bailli de cette ville, comme l'avait été son père, et qui y mourut, en 1735, après avoir rempli ses fonctions avec beaucoup de zèle et de désintéressement, pendant près de soixante ans. Cinq ans avant sa mort, avait paru, imprimée à Bruxelles en deux volumes in-fol., et avec un luxe remarquable, son histoire de Dunkerque dont le titre fort long est une espèce d'analyse :

Description historique de Dunkerque, ville maritime et port de mer très fameux dans la Flandre occidentale, contenant son origine et progrès, la conversion de ses habitans au christianisme, l'institution de ses premiers magistrats; ses priviléges, ses sièges longs et pénibles, les révolutions auxquelles elle a été sujette et les aliénations que l'on en a faites en faveur de différens princes; les grands hommes qu'elle a produits, leurs mérites, et la fortune à laquelle ils se sont élevés, avec une description exacte de ses principaux édifices, de ses premières murailles, de ses fortifications et augmentations d'icelles etc.

Faulconnier dédia son ouvrage à la régence de Dunkerque. Le style en est peu correct, mais

la plus grande exactitude a présidé aux recherches de cet auteur éminemment patriote.



André-Joseph Panckoucke, né en 1700, à Lille, où il exerçait la profession de libraire, joignit à l'intelligence de son état, le goût et le talent de l'homme de lettres. Auteur de plusieurs ouvrages utiles ou agréables (1), il commença dignement cette succession de libraires-imprimeurs dont le nom s'attache depuis un demi siècle aux plus grandes entreprises littéraires. Les divers ouvrages d'André-Joseph Panckoucke supposent une littérature variée. Ses *Etudes convenables aux demoiselles*, (1749, 2 vol. in-8°) ont été long-temps en usage dans les maisons d'éducation; mais c'est comme historien seulement qu'il doit figurer ici. Dans ce genre, il a composé : *Dictionnaire géographique de la châtellenie de Lille* (1733, in-12). C'est une compilation fort bien faite. 2° *Abrégé chronologique de l'histoire de Flandre, contenant les traits remarquables des comtes*

(1) Par exemple, *L'art de désopiler la rate ; Récréations mathématiques etc.* Voilà pour les ouvrages agréables. Quant aux ouvrages utiles, j'en parle dans le texte.

de Flandre, depuis Baudouin Ier *jusqu'à Charles II, roi d'Espagne* (in-8° Dunkerque 1762). Panckoucke étant mort en 1753, cet ouvrage doit être considéré comme posthume. L'auteur a judicieusement écarté les traditions fabuleuses : il présente les faits avec clarté, concision : en un mot, il est, avec Macquer, le judicieux auteur des *Annales romaines*, celui qui a le plus heureusement imité l'excellent abrégé du président Hénault. On peut toute fois reprocher à Panckoucke de n'avoir pas assez fait connaître les institutions et les mœurs de la Flandre. Le discours préliminaire est de l'abbé Montlinot : il est mal écrit, et rempli d'inexactitudes : on peut croire que si Panckoucke avait vécu, lors de la publication de son *Abrégé*, il n'aurait pas souffert qu'il parût précédé d'un semblable frontispice.



L'abbé Henri-Denis Mutte, né à Cambrai le 15 mars 1706, mort le 24 août 1774, doyen du chapitre de Cambrai, a fourni beaucoup de remarques savantes sur le Cambrésis aux auteurs de la *Bibliothèque historique de France*. C'était un savant modeste et laborieux qui, aussi peu

curieux de célébrité qu'il était jaloux d'être utile à la science, a passé sa vie a enrichir les ouvrages des autres de ses découvertes en fait d'érudition. Il avait une bibliothèque riche en manuscrits et en livres rares. Il a laissé une immense quantité de documens et de notes sur les antiquités du diocèse de Cambrai. M. Le Glay, dans ses *Recherches*, a donné l'énumération des travaux les plus importants de l'abbé Mutte.

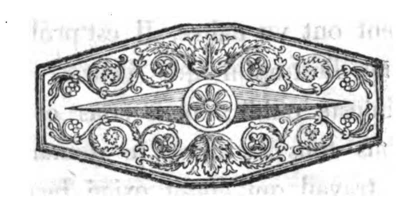


Un ecclésiastique aussi respectable, mais moins savant que le précédent, l'abbé François Dominique Tranchant, né à Cambrai vers l'an 1722, a aussi les traces de l'abbé Mutte dont il fut le digne ami. Devenu chapelain de la métropole, en 1749, l'abbé Tranchant, satisfait de son sort, tranquille sur son avenir, se livra sans relâche à des recherches sur les origines de sa patrie. Modeste autant que laborieux il ne fit rien imprimer; mais les personnes qui ont lu ses nombreux manuscrits lui accordent sinon beaucoup de persévérance du moins une grande sagacité, qualité précieuse chez un érudit. La liste de ses travaux se trouve au XII chapitre des *Recherches sur l'église de Cambrai*, par M. Le Glay. Celle des compilations

de l'abbé Tranchant dont, à en juger par le titre, la publication pourrait être le plus utile, est la *Relation chronologique des événemens les plus remarquables, arrivés en Europe et surtout à Cambrai, depuis la prise de cette ville par Louis XIV, jusqu'à la révolution française.* Ce vertueux ecclésiastique fut, en 1794, une des victimes de Joseph Lebon.

Il est encore bien des noms dont j'aurais pu grossir cette liste, si j'avais voulu donner place à tous les agiographes, à tous les auteurs de panégyriques religieux, d'oraisons funèbres, et d'éloges académiques que Cambrai et notre département ont vu naître. Il est probablement aussi quelqu'illustration que j'aurai pu laisser dans un injuste oubli; mais sous ce rapport, comme sous tous les autres je demande grace pour un travail qui aurait exigé beaucoup de temps, et que je me suis vu forcé de faire en douze jours. Enfin j'aurais pu étendre mes recherches jusqu'aux contemporains, et alors, combien, sans sortir du sein de notre académie, n'aurais-je pas trouvé d'excellens critiques, de profonds érudits, et d'ingénieux biographes, qui tous ont bien mérité de notre ville et de la science historique! On sait que la culture des lettres, que surtout le goût de l'histoire, ont toujours été chers aux Cambrésiens. Ceux d'aujourd'hui peuvent dire

comme les jeunes spartiates qu'ils n'ont pas dégénéré de leurs devanciers. . . . On daignera sans doute apprécier le motif de convenance qui m'a porté à me priver de l'intérêt que de pareils détails n'auraient pas manqué de répandre sur ce faible essai.



TROISIÈME PARTIE.

DE L'USAGE DES CHRONIQUES ET DES MÉMOIRES ORIGINAUX.

Ma tâche n'est pas encore tout à fait remplie : c'est peu d'avoir fait connaître le mérite et les défauts des historiens qu'a produits notre province; le tableau serait incomplet, si je n'indiquais en quoi ils ont pu être utiles à ceux qui ont écrit l'histoire après eux. Je l'ai déja fait d'une manière indirecte, en indiquant ce qui, chez eux, devait être admiré ou blâmé. Je ne me tiendrai donc qu'à des applications générales.

L'histoire, quand elle se borne aux réçits des guerres et des évènemens politiques, se montre dépouillée, selon moi, de son plus précieux intérêt. Alors les différents peuples perdent leur physionomie; car partout il y a eu de bons soldats, d'habiles capitaines, de rusés politiques; partout les hommes se ressemblent sur le champ de bataille, et dans le cours impétueux des événemens publics. Voilà pourquoi l'on néglige, pour revenir aux grecs et aux romains, nos historiens français, tels que Mezerai, Daniel, Vély, Villaret, Garnier, Anquetil. Ils sont cependant les seuls qui aient obtenu quelque réputation : ils sont, la plupart du temps, véridiques, judicieux, quelque fois même éloquents; mais pourquoi n'éprouve-

t-on jamais qu'un médiocre intérêt en les lisant ? C'est, que satisfaits d'être plus ou moins exacts sur les faits, ils n'ont pas su donner la vie aux récits qu'ils ont compilés, d'après les documens contemporains, ni leur conserver leur couleur originale.

Ce sont les mœurs, les idées, les sentimens du temps où ils écrivaient qu'ils ont transportés dans les événemens d'autrefois. Chez eux, tous les rois revêtus d'une majesté officielle, semblent encore entourés de l'étiquette de leur cour. Ces historiens (il faut bien ainsi les appeler faute d'une autre expression), n'ont point osé les peindre dans la naïveté de la vie privée, autant par esprit de servilité, que pour ne pas déroger à ce qu'ils croyaient être de la dignité de l'histoire. A peine se sont-ils hazardés à porter sur eux quelques jugemens rédigés en forme de lieux communs (1). Ils n'ont pas compris qu'il y a pour l'historien deux genres d'exactitude : l'une toute matérielle, consiste à classer les faits dans l'ordre où ils sont arrivés, à supputer des dates. Une telle exactitude est à la portée de tout esprit vulgaire. L'autre, moins sensible, mais non moins réelle, s'attache à reproduire la physionomie des temps, des lieux, des

(1) Voyez la préface de M. de Barante ; *Hist. des ducs de Bourgogne.*

personnes : elle fait sortir du cercueil les hommes du temps passé, non point comme des spectres décharnés, mais avec toutes les apparences de la vitalité ; elle leur rend les traits, les habitudes du corps, les gestes, les expressions familières qui leur étaient propres durant leur vie; mais cette habile enchanteresse n'a jusqu'ici communiqué son secret qu'à quelques historiens privilégiés : *pauci quos æquus amavit ;* elle l'a même parfois refusé à des hommes de génie.

Pourquoi parmi les anciens, Tacite et Plutarque attachent-ils le lecteur plus puissamment, j'ose le dire, que ne le font Thucydide, Polybe, Tite Live même, et Salluste ? C'est qu'ils ont seuls possédé ce précieux talisman, c'est que, dans leurs narrations,

Tout prend un corps, un âme, un esprit, un visage.

En un mot c'est que dans des genres bien différents, l'un et l'autre ont été *les plus grands peintres de l'antiquité* (1).

Ce mérite d'une narration animée, ce langage de la réalité, donne un charme toujours nouveau aux vieilles histoires de Froissart, de Monstrelet, de Comines et à celles de Duclercq, de Chastellain et de Molinet, leurs continuateurs. Le caractère distinctif et particulier de ces habiles conteurs, est de nous transporter, dans leurs narra-

(1) C'est le jugement qu'à porté Racine sur Tacite.

tions franches et naïves, sur le lieu de la scène, et de nous procurer le plaisir d'entendre et de voir agir les personnages. Quand Froissart décrit la première entrevue du roi Edouard avec la comtesse de Salisbury, quand il entre dans les détails de la première audience que lui-même obtint du jeune Richard II, je ne crois plus lire un récit; l'illusion est complette : j'assiste à l'audience, à l'entrevue. Monstrelet est moins souvent dramatique que Froissart; mais lorsque, touché lui même des malheurs qu'il raconte, il peint les scènes sanglantes dont la capitale de France fut le théâtre pendant le règne de Charles VI, alors son style s'anime d'une verve inaccoutumée, et je vois courir *de place en place les mauvais enfans de Paris*, ivres de désordre et de carnage. Le principal effet du style de Comines est d'enfermer une pensée juste dans un tour énergique : c'est là la profondeur du courtisan philosophe; mais quelquefois aussi, Comines est grand peintre. Veut-il montrer des guerriers cachant leur fuite dans les ténèbres? *La nuit n'a point de honte*, dit-il. Avec quelle vérité ne nous représente-t-il pas, sur le bord d'un fossé, Louis XI *fort sanglant*, à la bataille de Montlhéry? Enfin n'est-ce pas à Comines que Walter Scott dont le génie a transporté l'histoire dans le roman, doit les traits les plus pittoresques de son *Quentin Durward ?* Les mêmes observations peuvent

s'appliquer à J. Duclercq, à Georges Chastellain, à Molinet. L'historien qui, travaillant d'après eux, possédera le talent de fondre les couleurs, pourra, sans paraître bizarre, s'approprier quelques uns de leurs tours naïfs, de leurs expressions pittoresques, et, grâce à ces heureux emprunts, sa narration présentera le mérite séduisant de l'originalité.

Les mœurs et la couleur du temps, si négligées par nos historiens de profession, se montrent en action chez nos anciens chroniqueurs. Sous ce rapport, l'on ne saurait trop les méditer. Telle particularité qui semblerait oiseuse à un lecteur inattentif, fournit le plus utile document à la sagacité de celui qui se livre à l'investigation des coutumes de nos ancêtres.

Un savant belge (M. le baron de Reiffenberg) a, dans un mémoire fort érudit, recueilli les divers détails donnés par J. Duclercq sur les mœurs, les lois, les arts et les lettres; il les a réunis de manière à faire un tableau aussi vrai qu'attachant du quinzième siècle. Il est à regretter que nos autres chroniqueurs, depuis Froissart et Monstrelet, jusqu'à J. de Meyer et P. d'Oudegherst, n'aient pas été soumis à la même analyse; mais ce travail serait indispensable à faire pour l'écrivain qui, d'après ces modèles, entreprendrait une composition historique. C'est dans ces chroniqueurs si naïfs, mais en même temps si pleins d'intelli-

gence et de sagacité, qu'il apprendrait, non pas seulement les coutumes et les habitudes de la vie, mais même les institutions, l'état militaire des princes, les ressources et l'industrie des villes, l'état des finances, la police intérieure des provinces, enfin les droits respectifs des peuples et des souverains. On voit, dans ces auteurs, combien les idées d'une vraie liberté étaient enracinées dans le cœur des Flamands, combien le dogme de la réciprocité des devoirs entr'eux et leur comte, était, des deux parts, regardé comme sacré! Si, dans un moment d'oubli, Philippe le Bon, répondant avec hauteur aux ambassadeurs du roi de France, ose dire en présence de tout le monde: *Je veux bien que l'on sache que si j'eusse voulu je fusse roi*, Duclercq remarque qu'*il ne dit pas de quel royaume;* cet historien ne soupçonnait pas que ce pût être de Flandre ni de Belgique.

J'ai déja fait sentir de quelle utilité pourraient être les nombreux documens officiels, et pièces originales qui se trouvent dans Monstrelet. Froissart en a également encadré dans sa narration. Comines n'en donne le plus souvent que l'esprit; mais les autres chroniqueurs ont trouvé plus facile d'en revenir à la manière de Monstrelet; et ceux que n'effraie pas une instruction pénible, pourvu qu'elle soit solide, ne peuvent leur en savoir mauvais gré.

Quelle que soit la franchise avec laquelle je veux que l'histoire soit présentée, on saisirait mal ma pensée si l'on me soupçonnait d'autoriser les compilateurs des vieilles chroniques à n'y trouver que des titres pour la désobéissance, à y puiser des idées de sédition, ou des détails diffamatoires sur la vie privée des princes et de leurs courtisans. Cette manière acerbe et malveillante d'envisager l'histoire ne convient pas mieux que la servile complaisance. S'il est une chose qui, dans les mémoires de Froissart et de ses successeurs, puisse servir de modèle, c'est l'impartialité généreuse avec laquelle ils disent le bien avec candeur, et le mal sans amertume. Cette constante mansuétude est fort raisonnable : chaque siècle porte avec lui ses vices et ses travers distinctifs et particuliers : certain désordre qui aujourd'hui choquerait outrageusement nos mœurs et nos idées, pouvait, il y a trois cents ans, paraître une action indifférente de la vie. Ainsi, en interrogeant ces narrateurs si pleins de bonne foi, n'allons pas arguer de la naïveté de leurs aveux pour faire le procès à leur siècle. L'historien vraiment digne de ce nom fuit l'esprit de dénigrement : il laisse également les apologies : enfin il n'accuse, il ne défend d'office ni les princes, ni les nations.

Extraits

DU

MÉMOIRE SUR LES HISTORIENS DE LA FLANDRE (1),

OUVRAGE QUI A MÉRITÉ UNE MÉDAILLE D'OR,

par Mr Lebon,

CHEVALIER DE St-LOUIS, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
CONSEILLER DE PRÉFECTURE A LILLE.

AVESNES (BAUDUIN D'). — Sieur de Beaumont, frère du comte régnant, florissait vers la fin du treizième siècle : on a recueilli de lui une chronique du Hainaut (2) et une généalogie de la maison de Coucy; il est mentionné honorablement dans la grande chronique de Flandre (3).

(1) Les notices qui vont suivre serviront à compléter les documens contenus dans le mémoire couronné. La Société a adopté l'ordre alphabétique dans l'extrait qu'elle fait ici du travail de M. Lebon.

(2) Elle a été imprimée à Anvers en 1693 avec des notes par Jacques Leroy.

(3) V. Paquot, *Mém. pour l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. 16, p. 347.

AUVIGNY DE CASTRES. — Né dans les environs de Valenciennes, en 1712, tué dans les chevau-légers de la garde, au combat d'Ettinghem, en 1743, est auteur d'un abrégé de l'histoire romaine, d'un autre de l'histoire de France, d'une histoire ébauchée de Paris, et d'une légende d'hommes illustres de la France.

Les abrégés de d'Auvigny se ressentent de sa jeunesse; un style ampoulé donne à ses compositions une tournure peu convenable au ton de l'histoire; il aurait sans doute mieux fait plus tard; mort honorablement, il attache à son nom un autre genre de célébrité qui ne lui sera point contestée.

BAUDIUS. — ou Baudier, né à Lille, en 1561, mort en Hollande, en 1613 : réfugié calviniste, il dut à son talent la nomination d'historiographe des Etats - Généraux et celle de professeur d'histoire à Leyde. Ses cours furent les plus réputés de l'époque; des remarques sur Tacite, insérées dans ses cahiers, sont un chef-d'œuvre de saine critique; ses lettres, qui ne traitent pas toutes d'histoire, sont imprimées et connues dans le monde savant.

Baudius aurait joui d'une grande considération, si sa conduite privée eût correspondu à son mérite littéraire.

JÉROME BÉROTIUS. — ou Bérot, de Valenciennes, a laissé une traduction latine du journal historique de l'expédition de Tunis par Charles Quint; c'est plus qu'une traduction; l'auteur a pris la peine de corriger plusieurs endroits du journal, d'après les renseignemens les plus authentiques: l'ouvrage a été consulté par ceux qui ont écrit l'histoire de Charles Quint après lui: on lit avec intérêt la description qu'il donne de l'ordre de bataille tenu par les chrétiens et le récit des tourmens qu'éprouvèrent les guerriers dits *armures de fer*, brulés par l'ardeur du soleil sous le métal qui les couvrait.

CHRISTOPHE BEYS. — Imprimeur à Lille, a fait paraître l'origine des princes électeurs auxquels seuls appartient le droit d'élection du roi des romains, brochure de circonstance, que la présence de l'Electeur de Bavière, à Lille, avait mise en vogue: elle renferme des points d'histoire utiles à consulter sur cette matière.

BUSBEC. (AUGER GHILEN DE) — Naquit en 1522, dans la petite ville de Comines où le célèbre grammairien Jean Despautères avait enseigné les humanités. Après avoir fait ses premiers cours selon la méthod equi avait été établie par ce dernier, il alla les

achever à Paris; employé d'abord dans la diplomatie, il accompagna en Angleterre l'ambassadeur de Ferdinand, roi des Romains. Auger déploya tant d'intelligence dans le poste subalterne qu'il occupait, que son souverain ne tarda pas à lui confier l'ambassade de Constantinople, où il passa huit années : à son retour, Ferdinand le nomma gouverneur de ses enfans; il accompagna en France l'archiduchesse Elisabeth, lors de son mariage avec Charles IX. Cette princesse étant retournée en Allemagne, après la mort du roi, Auger reçut l'ordre de résider à Paris en qualité d'ambassadeur de Rodolphe II, successeur de Ferdinand. Agé, fatigué des affaires, il obtint son rappel en 1562. Attaqué par une troupe de ligueurs, comme il revenait en Flandre, il s'effraya au point qu'il mourut quelques jours après cet accident.

Les écrivains français et flamands s'accordent sur le mérite d'Auger, soit comme diplomate, soit comme historien : les ouvrages sortis de sa plume sont tous écrits en latin; ses mémoires sur la Turquie, traduits en français par Gaudon, sont regardés comme étant ce qui a paru de mieux sur la Porte ottomane jusqu'à nos jours. Les mœurs, les coutumes, la politique des turcs, avaient si peu varié à la fin du siècle dernier, que le baron de Tott ne nous apprend

rien de plus, deux cents ans après lui. Outre cet intéressant ouvrage, Busbec a laissé quatre lettres dont deux adressées à l'empereur Rodolphe, une sur la véritable noblesse, et la quatrième contenant les détails historiques du séjour de trois ans que le duc d'Alençon fit dans les Pays-bas, à l'époque des troubles sous le règne de Philippe II.

Les mémoires sur la Turquie, et plus particulièrement les quatre lettres que nous venons de citer, sont des modèles de bonne latinité, et un hommage rendu à la méthode de Jean Despautères dont l'auteur avait suivi les principes; celles qui sont adressées à l'empereur Rodolphe, donnent une juste idée de l'homme d'état; observateur profond, peintre habile, il représente les grands personnages de la cour de France avec tant de vérité, qu'on croit voir et entendre la Reine-mère, Henri III, le duc d'Alençon, le roi de Navarre, ainsi que les principaux courtisans du temps; les plus grands comme les plus petits événemens de cette époque sont retracés avec tant de soin et d'exactitude, qu'ils ne laissent rien à désirer.

La lettre qui a rapport à la véritable noblesse, est digne de figurer à côté des meilleurs traités de Plutarque; la dernière, relative au duc d'Alençon, a mérité l'attention particulière des politiques

et des historiens ; elle a servi souvent de fond aux passages de l'histoire de France qui ont trait à la conduite de ce prince dans les Pays-bas ; elle dévoile les vues du cabinet français, qui aurait profité des troubles pour placer un prince du sang royal à la tête des provinces catholiques, si l'affaire avait été menée avec prudence.

L'archiduc Albert, voulant honorer la mémoire de son ancien gouverneur, érigea la terre de Busbec en baronnie.

TOUSSAINT BRIDOUL. — de Lille, a rédigé un cahier de notes historiques avantageusement cité par plusieurs biographes, et que nous n'avons pu nous procurer.

COLVENEER (GEORGE.) — ou Colvenerius naquit dans les environs de Louvain : amené à Douai par diverses circonstances, il prit place dans l'enseignement, et y passa les cinquante dernières années de sa vie. Entre plusieurs ouvrages dont il est éditeur, nous citerons le *Chronicon cameracense* de Balderic, qui traite aussi des évêchés de Térouane et d'Arras.

ANIANUS COUSERE. — abbé d'Oderbourg, était de Cassel. On a de lui une chronique

universelle déposée dans la bibliothèque de son abbaye. Une des copies que nous avons pu nous procurer était si illisible, que nous nous sommes trouvé forcés de l'abandonner sans en voir la fin.

THOMAS DIACONUS. — moine de l'abbaye de St-Winoc à Bergues, a laissé une description des événemens désastreux qui ruinèrent la ville de Bergues, en 1388 ; le malheureux Diaconus, qui avait échappé au sac et à l'incendie de son couvent, fut mêlé et confondu avec les prisonniers et partagea les mauvais traitemens qu'ils eûrent à souffrir. De retour à Bergues, il ajouta à sa relation le récit des deux sacs et incendies que les Normands et les Bourguignons firent subir, tour-à-tour, à cette ville, à des époques antérieures.

FRANÇOIS DEBAR. — prieur de l'abbaye d'Anchin, a composé une chronique *de origine mundi usque ad* 1573, et plusieurs autres ouvrages qui ont rapport à l'histoire sacrée et profane des Pays-bas, tous écrits en latin ; nous avons vu des livres émarginés de la main de dom Debar qui attestent son goût pour l'histoire et sa profonde érudition. Il est bon à être consulté sur les questions de controverse,

relativement à certains faits restés douteux. Le prieur d'Anchin faisait le plus grand cas de Jacques Meyer; on assure qu'il a laissé un cahier de notes, hommage rendu aux annales de ce dernier. La bibliothèque de Douai possède plusieurs manuscrits de ce chroniqueur.

GUILBERT DELAHAYE. — religieux dominicain conventuel de Lille, auteur de différents ouvrages relatifs à la fondation de quelques monastères dans le pays, a fait imprimer une brochure qui, au moment où elle a paru, a excité une curiosité générale : elle est intitulée : *Fatalité de St-Cloud.* Le but de cet opuscule est de prouver que l'assassin de Henri III n'était point dominicain ; les efforts du père Delahaye pour ne point reconnaître Jacques Clément, membre de son ordre, n'ont abouti à rien; et le fait historique est resté dans l'état où il était avant la publication de l'opuscule en question. Tout ce qu'on peut en conclure, c'est que l'auteur était un digne religieux, qui aurait voulu que l'ordre des dominicains n'eût point produit un monstre comme Jacques Clément.

LOUIS DELAFONTAINE. — dit Wicart, né à Valenciennes, en 1522, a laissé : 1° la relation de son voyage à Jérusalem, 2° un mémoire concernant les troubles des Pays-bas, de 1566 à 1587, époque de sa mort.

On a quelquefois confondu cet auteur avec Jean Delafontaine, son oncle, comme lui de Valenciennes, qui florissait à la fin du 15 siècle.

DELECROIX. — né à Valenciennes, en 1582, mort à Tournai, en 1644, a traduit de l'italien une relation de la Cochinchine, du père Bari : on attribue au père Delecroix, d'autres ouvrages historiques dont nous n'avons pu nous procurer la connaissance.

PLACIDE DELOBEL. — moine de l'abbaye de Loos, mort en 1706, est un des auteurs les plus féconds et les plus laborieux qui aient paru : il a laissé dans les cartons de la bibliothèque de sa maison, plus de cent traités sur toutes sortes sortes de matières. Parmi cette quantité prodigieuse d'écrits, nous nous bornerons à indiquer ses observations sur l'histoire de la Chine, du père Lecomte, et une dissertation sur la conquête du Mexique, de l'espagnol Solis.

Un religieux instruit de l'abbaye s'occupait à faire l'extrait des productions de dom Delobel, pour les livrer à l'impression, quand la révolution française vint mettre obstacle à cette publication.

Delobel était doué de toutes les qualités qui constituent le bon religieux ; une piété solide, une vaste érudition, une grande modestie avaient

tellement établi sa réputation, que, plus de soixante ans après sa mort, il était encore cité comme un modèle que les supérieurs de la maison se plaisaient à proposer aux moines de leur ordre.

DUMÉES. (ANTOINE-FRANÇOIS.) — né à Eclaibes, près de Maubeuge, en 1722, prit ses degrés de licencié en droit, fut reçu avocat au parlement de Flandre et mourut à Avesnes, où il exerçait les fonctions de lieutenant de roi, au baillage de cette ville.

Dumées a fait imprimer un ouvrage ayant pour titre : *Annales Belgiques, ou des Pays-bas;* qui commencent en 1477, époque de la mort de Charles-le-Téméraire, et finissent à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1668. In-12, Douai 1761.

Le titre fastueux que l'auteur a donné à son livre, est peu conforme à ce qu'il contient : le genre des annales n'admet aucune digression inutile, et n'excuse point les omissions importantes au sujet : l'ouvrage de Dumées est plutôt un abrégé chronologique, qui a besoin d'être revu.

DUTOICT NICOLAS. — né à Lille, au commencement du dix septième siècle, mort au Paraguay, en 1680, entra dans la société de Jésus, professa les humanités en Flandre,

fut envoyé ensuite au nouveau monde, en qualité de missionnaire; nommé supérieur de son ordre au Paraguay, il composa un ouvrage sous ce titre : *Historia provinciæ Paraguariæ societatis Jésus*. Cette histoire, qui embrasse la statistique du pays, donne plus d'éclaircissemens que le titre ne semble promettre; c'est un des meilleurs ouvrages qui aient paru sur le Paraguay; il est cité, à bon droit, comme autorité.

DECROIX BAUDUIN. — l'un des magistrats de la ville de Lille, a laissé un manuscrit intitulé : *Commentarium sui temporis*, de 1566 à 1590 : cet ouvrage renferme des documens pleins d'intérêt sur l'histoire locale du pays; le manuscrit, autrefois déposé dans la maison de Petit-pas, a disparu; l'indiciaire Tesson en parle avantageusement.

FAUCQUENBERGHE. — de Lille, guidé par des sentimens religieux, plein du désir de s'instruire, entreprit un voyage à la terre sainte avec six de ses amis, tous de Lille, en 1612 : nous sommes parvenu à nous procurer l'itinéraire descriptif des lieux que la petite caravane eut occasion de parcourir.

Le manuscrit de Faucquenberghe contient des observations remplis d'intérêt sur les mœurs

et coutumes des habitans de la Judée et des aperçus sur la vie des pélerins à cette époque.

Les dangers que coururent nos voyageurs sont fidèlement rapportés; leur retour à Lille fut célébré par des fêtes auxquelles la population presqu'entière de la ville s'empressa de prendre part.

GAGUIN. (ROBERT) — général de l'ordre des Mathurins et bibliothécaire du Louvre dans le courant du seizième siècle, est un des auteurs les plus féconds dans le genre historique : sa *Chronique de Flandre, royaume de France* etc. etc. etc. est connue de tous les historiens.

Foppens, trompé par la résidence du père Gaguin dans le couvent de son ordre à Douai, le désigne comme né en cette ville : Ferri de Locres le réclame pour l'Artois; des renseignements pris sur les lieux ne laissent aucun doute sur l'endroit de sa naissance, qui est Calonne, sur la Lys, et non Coline, ainsi que l'écrit M l'Ecuy, à l'article *Gaguin*, (*Biographie universelle.*) Tout en laissant le général des Mathurins à nos bons voisins du Pas-de-Calais, il semble que nous avons quelques droits de l'insérer dans notre revue, en raison de la résidence qu'il fit à Douai, des connaissances que ces localités lui fournirent et qui le placèrent au rang des

savans comme à la tête des bibliographes érudits.

GAUTRAN. (FRANÇOIS) — de la société de Jésus, né à Gravelines, mort en 1769, a composé une dissertation dans laquelle il examine si Tournai est une ville des Nerviens. in-12, Tournai 1658.

GÉLICQ (ADAM). — fils de Paul Gélicq, né à Cambrai, dans le quinzième siècle, a écrit, vers l'an 1500, de concert avec son père, une chronique en français qui a été consultée et citée souvent par Jean Carpentier et Dom Potier, historiens de Cambrai et du Câteau Cambrésis. Les deux Gélicq commencent leur chronique par la fondation de Cambrai qu'ils attribuent à Cambro, duc de Huns, lequel vivait du temps de Servius Tullius, roi de Rome; ils la terminent par Guillaume de Croy qui occupa ce siége épiscopal, depuis 1516 jusqu'en 1519. Ces annales sont divisées en trois livres. Il faut, pour les lire avec fruit, se mettre en garde contre beaucoup de fables qu'on y trouve et qui paraissent empruntées à Jacques de Guise. L'abbaye de St-André du Câteau possédait une copie de cet ouvrage, avec des additions par H. Silvestri, prêtre, et par P. Frémin, conseiller pensionnaire de Cambrai; il en existe une autre parmi les Mss. de la bibliothèque de cette dernière ville. Elle provient

du savant Mutte et a été acquise avec quantité d'autres manuscrits par les soins du bibliothécaire actuel.

GODEFROI. (DENIS) — petit-fils de Denis, jurisconsulte, bailli du pays de Gex au temps de Henri IV, et fils de Théodore, historiographe de France, naquit à Paris en 1615, mourut à Lille en 1680.

Ayant succédé à son père dans la place d'historiographe sous Louis XIII, il fut envoyé à Lille, sous Louis XIV, qui ajouta à son emploi celui de directeur et garde des archives de la chambre des comptes.

Malgré les devoirs de sa charge, il trouva le temps de publier les ouvrages suivants; savoir : le cérémonial des Français, une édition des mémoires de Philippe de Comines, un mémoire concernant les droits du roi, un commentaire sur l'histoire de Charles VI, un autre sur celle des connétables, chanceliers, maréchaux, et amiraux de France. Plusieurs historiens ont dû et doivent la réputation dont ils jouissent aux notes échappées de la plume de cet écrivain. Le père Niceron a consacré un article aux Godefroi, qui l'avaient devancé dans la carrière de la vie, et a rendu spécialement à Denis une partie de la justice qui lui était due.

GODEFROI. (JEAN) — fils du précédent, directeur de la chambre des comptes et procureur du roi au bureau des finances à Lille, mort en cette ville en 1732, suivit l'exemple de son père. Chargé de mettre en ordre les archives des principales villes occupées par les Français, après les conquêtes de Louis XIV, il s'acquitta de cette commission à la satisfaction de Sa Majesté. Nous avons de lui les lettres de Louis XII au cardinal d'Amboise, les mémoires de Castelnau, une édition du journal historique de Pierre de L'estoile, un recueil de plusieurs pièces intéressantes de 1504 à 1514, et un registre de notes, en rapport aux doubles fonctions dont il était investi.

Jean Godefroi de son temps était un des hommes les plus versés dans la connaissance des histoires de France et de Flandre; ses contemporains Foppens, Paquot, et autres savans biographes, le qualifient de *vir celeberrimus*.

Les ouvrages de Jean, comme ceux de Denis Godefroi, sont élémentaires et d'une nécessité indispensable à ceux qui traitent des histoires des deux pays.

GODEFROI. (JEAN-BAPTISTE ACHILLE) — fils du précédent, mort à Lille, en 1759, succéda à son père dans son emploi, suivit la même carrière, se

livra particulièrement à l'étude du droit public français. Il avait tout disposé pour une édition de la chronique de Jean Molinet, suivie d'un volume de notes et pièces additionnelles, que sa mort l'empêcha d'achever. Il a fourni son contingent de recherches aux cahiers commencés par ses prédécesseurs.

GODEFROI. (DENIS-JOSEPH) — fils du précédent, fut, comme lui, directeur de la chambre des comptes, de plus, commissaire du roi pour le règlement des limites aux frontières des Pays-bas, et membre de plusieurs sociétés savantes; né à Lille en 1740, il mourut en cette ville en 1819.

M. Godefroi s'adonna au classement des archives du pays, et sacrifia le reste de son temps aux travaux historiques et littéraires : nul mieux que lui ne connaissait les richesses manuscrites renfermées dans les bibliothèques des villes, des abbayes, notamment dans celle de St-Vaast d'Arras, et dans tous les dépôts d'archives de Flandre et d'Artois; il avait achevé, à l'époque de la révolution, un inventaire général des archives de Lille et d'Arras, qui ne doit pas être considéré comme une simple nomenclature, mais bien comme un véritable commentaire historique raisonné, qui supposait une connaissance appro-

fondie de l'histoire de France et de Flandre, aux premiers siècles de la monarchie. Feu M. Godefroi avait par devers lui des matériaux préparés pour une histoire générale de Flandre, et qui ont été dispersés lorsque la tourmente révolutionnaire l'obligea de se réfugier en pays étranger. Ayant fait partie du comité des chartes établi à Paris par le Garde des sceaux, il avait également jeté les fondemens d'un travail immense sur tous les points de droit public relatifs à notre histoire.

On peut voir, par ce qui précède, de quelle utilité durent et doivent être les travaux d'une famille qui prend rang dans les sciences, dès le commencement du seizième siècle; quels services elle rendit à l'histoire, et quel vide résulte de la discontinuation d'un emploi si bien rempli. La Flandre française, aujourd'hui département du Nord, et l'Artois, devenu Pas-de-Calais, qui ont toujours été les dépôts des documens historiques du moyen âge et des époques plus rapprochées de nous, forment des voeux pour qu'un descendant de Louis XIV rende aux sciences une institution dont le besoin est généralement senti et la restauration ardemment désirée.

GOUSSELAIRE. (MICHEL) — moine de l'abbaye

de Loos, né en 1629, à Mérignies arrondissement de Lille, a retouché une chronique de sa maison, en 2 volumes in-fol, manuscrite, qui va jusqu'en 1606.

Parmi une foule de détails propres à l'administration intérieure de l'abbaye, la chronique de Gousselaire renferme des faits particuliers dont les historiens peuvent tirer parti. La sévérité avec laquelle St-Bernard reprit dom Simon, quatrième abbé, qui avait suivi Thierri d'Alsace à la croisade, sans sa participation, donne la preuve de la rigidité de la règle de ce réformateur et de la puissance spirituelle qu'il exerçait sur les religieux soumis à sa direction : l'ouvrage que nous citons était entre les mains du respectable dom Barbet, ancien religieux de l'abbaye de Loos, mort curé de Quiévrechain dans le diocèse de Cambrai, le 1er février 1826.

GUYON. (FÉRY DE) — écuyer, bailli général d'Anchin et Pecquencourt, gouverneur et capitaine de Bouchain, né en Bourgogne en 1505, mort à Pecquencourt en 1567, a laissé des *Mémoires contenantes les batailles, siéges de villes, rencontres, escarmouces, où il s'est trouvé, tant en Affrique qu'en Europe, pour l'empereur Charles V, et Philippe II, roi d'Espaigne, son fils.* Ces mémoires ont été publiés

par le petit-fils de l'auteur, P. de Cambry, prêtre, licencié ès lois, chanoine de Renai. In-12. 156 p.; plus 10 feuillets liminaires et le portrait de Féry de Guyon. Tournai, 1664.

LEBOUCQ. (JACQUES) — de Valenciennes, hérant d'armes, a écrit sur la matière héraldique; son livre est à peu-près oublié.

LEBOUCQ. (NOEL) — père de Jacques, hérant d'armes, ci-devant mentionné, a publié la relation des fêtes qui eurent lieu à Valenciennes, sa ville natale, lorsque Charles-Quint y fit son entrée, accompagné des jeunes princes français.

LEGROUX. (JACQUES) — de Mons en Pevèle, curé de Marcq en Barœil, fit imprimer, en 1726, un livre intitulé *Summa statutorum synodalium cum prœvia synopsi vitœ episcoporum Tornacensium.* La vie des évêques commence à St-Piat, en 303, et finit à Jean de Lœwenstein, encore vivant en 1725. Cette partie de l'ouvrage renferme des documens certains sur les personnages mentionnés et sur plusieurs faits historiques en rapport avec les fonctions de leur épiscopat.

Le premier synode est celui qui fut tenu en 1366; le dernier a été présidé par M. de Choiseul du Plessis - Praslin, en 1688. Ces actes très curieux et très instructifs donnent une juste idée des soins que prenaient les évêques pour maintenir une discipline sévère parmi les ecclésiastiques de leur diocèse.

Labbé Legroux a inséré dans l'ouvrage un discours ou sermon sur la Trinité, prononcé par St-Eleuther en 520, monument de douceur et de charité chrétienne.

La latinité de l'auteur est facile et coulante; il jouit à juste titre d'une réputation de véracité qui n'a point été contestée. On présume qu'il mourut en 1741.

LEMONIER. (PIERRE) — notaire à Lille, avait fait un voyage en Italie, en passant par la France et revenant par l'Allemagne et les Pays-bas; il a fait imprimer, en 1614, un ouvrage qui renferme une relation de ce voyage. Lemonier était amateur des sciences qu'il cultivait en paix, au sein de quelques amis.

LEPIPRE (ANTOINE) — ou le Poivre, gentilhomme Lillois, a gratifié le public d'un ouvrage intitulé : *Intentions morales, civiles et militaires*; très curieux par les préceptes qu'il renferme;

et les exemples qu'il cite à l'appui. Le père Buzelin et Jean Carpentier, ont eu fréquemment recours au livre de Lepipre.

LESAIGE (JACQUES) — de Douai, a donné la relation d'un voyage qu'il fit à Jérusalem; il y a ajouté celle d'un second pélérinage à Notre-Dame de Lorette.

Les biographes ne s'accordent point sur la qualification de Lesaige; les uns veulent qu'il ait été chevalier de St-Jean de Jérusalem; d'autres prétendent qu'il était marchand de soieries : peut-être a-t-il été l'un et l'autre; ce qui intéresse le plus, c'est que son livre est le premier qui ait été imprimé à Cambrai, et dans le département du Nord. Lesaige mourut en 1540. On assure qu'un littérateur de Douai prépare une nouvelle édition de ce livre.

LHERMITE. (MARTIN) — d'Armentières, appartient à l'ordre de St-Ignace. Nous avons de lui une histoire des saints de la Flandre Gallicane, une chronique des ducs et duchesses de Douai, imprimée en 1638. Le père Lhermite, mort à l'âge de 36 ans, débutait dans la carrière; son style a besoin d'indulgence; son livre pourrait être fort utile à ceux qui voudraient écrire l'histoire de Douai.

MAQUERIAU. (ROBERT) — autrement dit Robin de l'hôtellerie, appartient à la ville de Valenciennes où il exerçait la profession d'hôtelier, vers la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième : la maison de Croï à laquelle il était attaché, lui procura les matériaux contemporains nécessaires à l'établissement d'une chronique de 1464 à 1529. Une partie de cet ouvrage est imprimée; l'autre ne tardera point à l'être, grâces aux soins du possesseur du manuscrit autographe et unique, provenant du chapitre de la cathédrale de Tournai.

Quoique Maqueriau soit un auteur partial, son originalité ne laisse pas de lui prêter un certain mérite; il révèle des circonstances oubliées ou controversées par d'autres écrivains; telle, par exemple, est la part que Charles Quint eut au siège de Rome.

Ce chroniqueur, grand partisan de tournois, de feux d'artifices, initie le lecteur aux divertissemens publics du seizième siècle. Il fait s'exprimer Louis XII, Charles Quint, François Ier, Henri VIII, dans leurs propres termes; son style est celui des écrivains Wallons de l'époque; il ne fait aucune difficulté de latiniser les mots, d'en composer de nouveaux même, quand l'expression ne se présente point assez vite sous sa plume. Feu M. de Cobentzel, ministre d'Autriche, atta-

chait un grand prix à la chronique de Maqueriau; il en fit tirer une copie pour la bibliothèque de Vienne.

MOLANUS. (JEAN) — Jean Vermeulen, plus connu sous le nom de Molanus, naquit à Lille en 1553, mourut à Louvain où il était chanoine en 1585. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés, entre lesquels nous signalerons un abrégé de l'histoire des saints des Pays-bas et une chronique sur le même sujet.

Antoine Sanderus fait un grand éloge de ces deux productions, que nous croyons essentielles à l'intelligence d'une grande partie de l'histoire de Flandre.

MONTREUIL. (JEAN DE) — chanoine de la collégiale de St-Pierre à Lille, attaché premièrement à la maison de Bourgogne, eut occasion de passer ensuite au service du Dauphin, depuis Charles VII, en qualité de secrétaire. C'est dans l'exercice de cet emploi qu'il fut assassiné à Paris, en 1415, par ceux du parti Bourguignon. On a réuni de lui soixante-quatorze lettres adressées à différents personnages éminents; quelques unes ne traitent que de littérature et autres branches de sciences; la plus grande partie renferme des sujets curieux, des

documens utiles à l'histoire de France, et révèlent une foule de crimes de cette trop malheureuse époque.

PIÉTIN. — chanoine régulier de St-Augustin, à Phalempin, mort en 1576 (1), a composé une chronique de son abbaye, et a rassemblé un cahier de notes sur la châtellenie de Lille; il a fourni des comparaisons utiles aux historiens qui ont écrit sur les droits du roi de France, par rapport à la Flandre Gallicane. Carpentier et Buzelin l'out souvent consulté; Denis Godefroi assurait que ce cahier était indispensable pour vérifier les points en discussion relativement à cette question. Les copies du manuscrit de Piétin sont en mauvais langage et difficiles à lire.

POLLET. (FRANÇOIS) — jurisconsulte célébre de Douai, a donné au public un volume intitulé: *Historia fori romani* imprimé en 1546. Foppens et Paquot font un grand éloge de l'ouvrage de Pollet.

(1) Paquot dit en 1556: Son prénom était François. Vanderhaer qui a beaucoup profité des travaux de Piétin pour ses *Chastelains de Lille*, le qualifie homme entendu et très-studieux. Il ajoute que Piétin était en relation avec Meyer et de Tombes, généalogiste.

RANTRE. (JACQUES DE) — de Valenciennes, a tenu un journal du siége de cette ville par l'armée française en 1656 : on trouve dans ce journal des choses oubliées dans l'histoire ; les militaires instruits le considèrent comme un modèle en ce genre. On présume que de Rantre a été aidé dans son travail par un officier distingué.

ROISIN. — secrétaire des états de Flandre, au seizième siècle, appartient à la ville de Lille ; il a recueilli en un volume *in-folio*, manuscrit, tout ce qui a rapport aux localités auxquelles il était attaché; il a mis le plus grand zèle à copier exactement les règlemens de police qui ont long-temps servi et qui servent encore de base à ceux en vigueur aujourd'hui : Roisin est cité souvent, et fait autorité sur les matières municipales et les autres objets qu'il a traités.

Il n'était point une bibliothèque, dans le ressort de l'intendance de Flandre, où l'on ne trouvât des copies du manuscrit de Roisin.

TESSON. (GILLES) — mort à Lille en 1699, avait été chargé par le magistrat de cette ville de faire des recherches en tout genre dans les archives et bibliothèques connues du pays ; il s'acquitta de sa commission avec zèle et per-

sévérance. On a de lui plusieurs cahiers chargés de notes intéressantes. Ce savant indiciaire est auteur d'un traité sur l'histoire universelle : la collection des écrits de Tesson devrait être classée dans les productions qui peuvent être très utiles aux historiographes futurs de la ville et châtellenie de Lille : il est mort trop tard pour avoir place dans la *Bibliotheca Belgica* de Foppens.

TOMELLUS. — que Jacques Meyer cite dans ses annales, et que Paquot de Bruxelles a inséré dans sa biographie, était moine de l'abbaye d'Hasnon, au onzième siècle. Il est reconnu l'auteur d'une chronique de sa maison et d'un panégyrique de Baudouin l'édifieur, qui avait réuni les comtés de Flandre et de Hainaut, par son mariage avec Richilde.

Partie de cette chronique se trouve imprimée, dans le *Thesaurus anecdot.* t. 3, sous la date de 1717.

THIROUX. — de Lille, très mince compilateur d'une histoire de cette ville, imprimée en 1730. L'auteur écrivait pour vivre. Toute médiocre qu'est l'histoire de Lille par Thiroux, elle est encore préférable, aux déclamations inconvenantes du chanoine Leclerc de Montli-

not, et aux élucubrations romantiques de M. Regnault-Warin.

TRIGAULT. — né à Douai, de la société de Jésus, s'embarqua pour les missions, revint en Europe, retourna aux Indes, et mourut à Nankin, en 1626.

On a de ce savant ecclésiastique plusieurs ouvrages sacrés et profanes, relatifs à l'état de la religion chrétienne dans les pays qu'il a parcourus; on fait tant de cas de son journal de navigation, qu'on en doit conclure que le père Trigault avait de profondes connaissances maritimes.

VANDERHAAR (FLORIS). — originaire d'Utrech, naquit à Louvain en 1547, mourut à Lille en 1634. Une longue résidence en cette ville, où il était chanoine de St-Pierre, nous ayant donné le droit de le réclamer, nous venons l'ajouter à la liste de nos meilleurs historiens. Voici la note de ses ouvrages imprimés en français : *les chatelains de Lille, leur ancien état, office et famille ; la vie de Bauduin de Lille ;* en latin : *de initiis tumultuum Belgicorum.*

L'histoire des chatelains de Lille est d'un style supérieur à l'époque où l'auteur écrivait. Bien que lié d'amitié avec Pierre d'Oudegherst, il

VANDERHAER (FLORIS). —originaire d'Utrecht, naquit à Louvain en 1547, mourut à Lille en 1634. Une longue résidence en cette ville, où il était chanoine de St-Pierre, nous ayant donné le droit de le réclamer, nous venons l'ajouter à la liste de nos meilleurs historiens. Voici la note de ses ouvrages imprimés en français: *Les chastelains de Lille, leur ancien état, office et famille; la vie de Bauduin de Lille;* en latin: *De initiis tumultuum belgicorum.*

L'histoire des châtelains de Lille est d'un style supérieur à l'époque où l'auteur écrivait. Bien que lié d'amitié avec Pierre d'Oudegherst, il apprécie sa chronique à sa juste valeur, en déduisant les raisons qui ont déterminé son jugement. C'est sa description de Lille, considérée sous trois âges, qui suggéra, plus tard, au père Wastelain l'idée et le plan de son intéressante géographie de la Gaule Belgique.

Les troubles des Pays-bas dont il avait été le témoin oculaire, sont pleins de détails vrais, curieux et rédigés dans une latinité élégante.

Son histoire de France, restée inédite et non achevée, nous est inconnue.

Le chanoine Vanderhaer, honoré de la confiance bien méritée de ses souverains, était souvent délégué pour présider au renouvellement des magistrats de la ville de Lille.

En garde contre les partialités et les fables renfermées dans les chroniques du moyen âge, il est encore cité aujourd'hui comme une autorité respectable, en ce qui concerne l'histoire de Flandre.

WASTELAIN — jésuite conventuel de Lille, que plusieurs de nos concitoyens ont connu, a mis au jour dans un style plein de dignité une description de la Gaule Belgique, selon les trois âges de l'histoire, imprimée chez la veuve Cramé à Lille, en 1761.

Le premier âge, considéré par rapport aux Pays-bas, comprend le temps écoulé depuis les conquêtes de César jusqu'à la décadence des Romains. Le deuxième ou moyen âge s'étend du cinquième siècle, époque de l'établissement de la monarchie Française, jusqu'au règne de Lothaire. Ici commence l'âge moderne et l'affermissement des nouvelles souverainetés établies dans nos provinces, sous les derniers rois du sang de Charlemagne.

Wastelain, après avoir fixé l'attention du lecteur sur la distribution de la Gaule Belgique au premier âge, le conduit successivement aux nouvelles divisions territoriales, introduites par les changemens politiques qui eurent lieu dans chacune

de ses parties jusqu'à nos jours. L'ouvrage de ce savant, conçu à peu près sur le même plan que la décade de Jacques Meyer, coordonne la connaissance des lieux avec celle des faits historiques les plus mémorables. C'est une véritable introduction à l'histoire des Pays-Bas et d'une portion du royaume de France, autrefois comprise dans la Gaule Belgique. Ce livre, qui est encore peu connu des biographes, doit être classé au rang des meilleures productions des historiens flamands.

VUOERDEN (MICHEL-ANGE, baron de) — vicomte de l'Angle, seigneur de Chéreng, mort à Lille et enterré à Chéreng, en 1699, était député des états de Lille au congrès de Nimègue et commissaire du roi délégué pour la délimitation des frontières, à la paix. Il a fait imprimer, en 1684, un journal historique, écrit en français, pour servir à l'histoire de Louis-le-Grand. Le livre intitulé: *Annales bellici et triumphales Ludovici Magni Franciæ et Navaræ regis*, est aussi de lui ; ce dernier ouvrage est demeuré incomplet par la mort de l'auteur.

Les écrits du baron de Vuoerden sont des matériaux utiles, souvent nécessaires, fréquemment cités, en ce qui a rapport aux guerres de Louis XIV et à la politique de ce temps.

Il existe encore dans les bibliothèques publiques, les dépôts d'archives, de Lille, d'Arras, et les cabinets de quelques particuliers du pays, plusieurs manuscrits historiques anonymes, dont les auteurs appartiennent évidemment à la Flandre Française; ces débris échappés aux *auto da fé* de 1793, aux spoliations des chapitres, des abbayes, à la cupidité de certains brocanteurs de la même époque, avaient été presque tous inventoriés par les savants Godefroy; mais tous n'ont point été livrés aux investigations des historiens. Feu M. Denis Joseph, mort à Lille en 1819, nous a dit, répété en mainte occasion, que le tiers de ces pièces méritait une revue attentive. L'histoire de Flandre dont nous avons parlé à l'article de ce respectable indiciaire, était émarginée de citations puisées à cette nouvelle source. Que de regrets ne doit-on pas éprouver d'avoir été privé d'un ouvrage qui eût été le complément des bonnes chroniques du pays, un accroissement d'honneur et de gloire pour la Flandre Française, dont le département du Nord a recueilli l'héritage!

A Messieurs les Membres de la Société d'Emulation de Cambrai, à l'occasion du concours de Poésie.

Messieurs,

AVANT d'appeler votre attention sur l'Ode que j'ai l'honneur de vous adresser pour le concours, et dont le sujet m'a été fourni par l'inauguration du monument consacré, dans votre ville, à la mémoire de Fenelon, j'ose vous prier de permettre que la simple prose soit un instant l'auxiliaire de la poésie. Quelques détails indispensables, mais qu'un chant lyrique ne comportait pas, ou qui, rejetés dans des notes, eussent interrompu la lecture à chaque strophe, m'obligent d'avoir recours à une espèce de préambule. Je me flatte que vous me pardonnerez cette excursion hors du programme. J'ai à vous entretenir de ce qui fait votre gloire, et cet exposé préliminaire, en donnant la clef de quelques

circonstances locales, aura encore l'avantage de généraliser l'intérêt du morceau.

On s'est trop habitué à croire que toutes les institutions destinées à l'encouragement des arts, des sciences et des lettres, sont concentrées à Paris. Sur de moins vastes théâtres, le talent est accueilli avec la même faveur, et l'on exige de lui moins de concessions peut-être, ce qui lui laisse autant d'émulation, en lui donnant plus d'indépendance. Les principales villes du département du Nord ont des expositions publiques; elles possèdent des musées, des bibliothèques; des académies libres se sont formées dans leur sein; des combats de poésie et d'éloquence y sont ouverts, comme dans les villes de la Grèce et de l'Italie, au temps où elles furent florissantes; des couronnes y sont décernées aux vainqueurs. Douai, Lille, Cambrai, Valenciennes, ne sont point tributaires de la capitale; elles ont une arène pour tous les genres de mérite; elles ont des juges dont le suffrage est ambitionné par tous les talens.

Cambrai, entre ces villes, semble occuper la place d'honneur. C'est sur son territoire que se forma le premier établissement des Francs dans la Gaule, et à ce titre, elle aurait le droit de figurer dans notre histoire comme la plus ancienne cité de la France proprement dite. Quand le reste de l'Europe était asservi à la glèbe, Cambrai

donnait le signal de la liberté, et la première commune se constituait dans ses murs (1). Une foule de souvenirs glorieux et patriotiques vivifient ses annales. Il en est un surtout auquel se rattachent toutes les idées de vertu, de génie, et qui devient un titre à l'intérêt du monde entier. Cambrai fut, pendant vingt ans, le séjour de Fenelon; plusieurs de ses divins ouvrages y furent écrits; sa dépouille mortelle y repose.

Quand on approche de la ville, un charme poétique semble réaliser les fictions de l'antiquité; l'œil parcourt avec ravissement ce riche paysage où Fenelon, comme un philosophe grec, aimait à goûter les délices de la promenade; on dirait que les accens mélodieux du cygne de Cambrai y animent encore les échos; l'imagination repeuple de divinités toutes ces campagnes. On se figure qu'on va entrer dans une ville grecque, et je ne sais si l'âme éprouverait plus d'émotion devant la sépulture d'Homère, qu'à l'aspect des lieux où dorment les cendres de son illustre continuateur.

Quand on a franchi les portes, l'illusion n'est point détruite par les réalités vues de près. Un air de grandeur et d'élégance, des édifices réguliers, des monumens curieux, une population affable et hospitalière, l'élite des citoyens zélée pour tout ce qui est beau, le peuple heureux et

(1) *Lettres sur l'Histoire de France*, par Thierry, p. 242.

fier d'apprendre à lire dans le *Télémaque*, le nom de Fenelon dans toutes les bouches comme dans tous les cœurs, j'oserais presque dire, le culte de Fenelon consacré à Cambrai, comme autrefois celui d'Homère le fut dans la Grèce, tout cela donne à cette ville une physionomie attique, et cet air d'antiquité n'est point le stérile effet d'une imitation étudiée; c'est l'influence naturelle de l'écrivain qui a le mieux senti, le mieux reproduit, le plus fait aimer les anciens (1).

Ce prestige, sensible à tous les amis des beaux-arts, était encore fortifié pour moi, lorsque je me rendis à Cambrai, par l'objet même de mon voyage. Je l'avais entrepris dans la vue d'assister à l'inauguration du monument érigé à Fenelon. L'enchantement augmenta, quand, plus tard, je fus témoin de ces solennités civiques, où la jeunesse cambrésienne représente, dans de vivantes images, les plus nobles faits des temps passés (2); quand je contemplai sur des chars de triomphe les vierges parées d'écharpes et de fleurs; quand mes regards s'arrêtèrent sur cette lyre d'argent

(1) On peut justement appliquer à Fenelon ce qu'il disait lui-même de la Fontaine : *Neque Fontanium recentioribus juxtà temporum seriem, sed antiquis ob amœnitates ingenii adscribimus*. C'est lui qui dit encore : *Les véritables grâces suivent la nature et ne la gênent jamais*. La Fontaine et Fenelon sont les deux modernes qui ont le mieux connu ce secret de l'antiquité.

(2) Fête communale du 15 août.

couronnée du laurier de Fenelon, prix du vainqueur dans le combat de poésie.

Ces panathénées, cette palme olympique, ces honneurs rendus par une ville à l'homme qui *l'associe à sa célébrité* (1), ce grand homme donnant par son souvenir aux descendans de ceux qui vécurent près de lui, quelque chose de ce bonheur pur que répandait sa présence, quel spectacle et quel sujet lyrique! Venu comme simple spectateur, j'osai aspirer à la lyre; je notai mes impressions à mesure qu'elles frappaient ma pensée; mon ode fut conçue et presque composée sous le charme de ce qui m'environnait.

Pour élever à Fenelon un monument digne de lui, deux de nos plus habiles artistes, M. Gauthier, architecte, et M. David, statuaire, choisis par la ville de Cambrai, ont associé leur savante industrie. Affranchis en partie de ces lisières que de nos jours on multiplie autour du talent, sous prétexte de le soutenir ou de le guider, ils n'ont eu à se concerter qu'avec des citoyens intéressés comme eux au résultat, et ils n'ont rien perdu de cette liberté dont le génie a besoin. Telle était la marche de l'antiquité; et à cet égard, Cambrai peut servir d'exemple à toute ville qui s'énorgueillit d'avoir possédé un grand homme.

(1) Expressions de M. Le Glay, *Notice sur le monument de Fenelon*, p. 25.

Dans la chapelle située derrière le chœur de l'église cathédrale, sur un soubassement où le sarcophage est renfermé, s'élève une édicule d'ordre dorique, adossée au mur du fond. Deux colonnes, rappelées par deux pilastres, supportent un entablement couronné par un double enroulement, avec des attributs funéraires. Une croix surmonte le tout. La statue de Fenelon est placée entre les colonnes. (*Pl.* 1.)

Le prélat est représenté à ses derniers momens, revêtu de ses habits pontificaux, comme pour indiquer que le pasteur spirituel doit, ainsi que le guerrier, mourir à son poste ; il s'est soulevé sur le lit de mort, et, de tout ce qui lui reste de force, il s'élance au-devant de son Dieu. Le mouvement du torse, qu'on suit facilement sous le pli d'une draperie souple, exprime à la fois la vivacité de l'amour et l'abandon de la confiance. Le bras gauche s'accoude à un coussin, et la main gauche, ramenée en avant, s'appuie sur ce cœur qui va cesser de battre avant d'avoir cesser d'aimer; tandis que l'autre bras, étendu horizontalement, la main droite ouverte, les doigts écartés, annonce une extase d'espérance. La noblesse, la bonté, la candeur, respirent dans les traits, et le génie y brille encore; mais on sent que l'homme n'est plus sur la terre; la religion, qui lui est apparue sans voiles mystérieux, semble l'avoir transporté au sein de la patrie céleste; c'est le chrétien déjà dans l'éternité (*Pl.*2).

La face antérieure du piédestal est ornée de trois bas-reliefs (*Pl.* 1 *et* 3). Mille actions d'une si belle vie pouvaient fournir des sujets à la sculpture; le choix de l'artiste atteste son goût et sa sensibilité.

Dans un des cadres, on voit Fenelon instruisant le duc de Bourgogne. C'est devant le buste de Louis XIV, devant la figure en pied de la France, qu'il communique ses leçons au jeune prince. D'une main, il lui offre les pages qu'il vient de tracer pour lui; l'autre main presse le cœur du royal élève; elle indique par quel chemin le savoir doit arriver à son esprit, pour le disposer à gouverner un empire et à rendre un peuple heureux.

Un autre bas-relief représente Fenelon au moment où il panse les soldats blessés à Malplaquet. On sait qu'il avait donné asile dans son palais au courage malheureux, après un des revers qui firent pâlir l'étoile du grand roi. Dans ce pieux ministère, il est assisté par de jeunes ecclésiastiques, dont son exemple anime la charité. Ce spectacle touche ici d'autant plus, que le statuaire, fidèle au principe de la beauté, nous montre d'honorables souffrances, sans affliger nos regards par de hideuses mutilations.

Fenelon, dans sa retraite, n'avait de distraction que la promenade (1); il aimait à s'entretenir avec les villageois qu'il rencontrait dans ses

(1) *Histoire de Fenelon*, par M. de Beausset, tome 2, p. 254.

courses champêtres ; on le voyait s'asseoir avec eux sur le gazon, les questionner, les consoler ; souvent il visitait leurs cabanes, et lorsque ces bonnes gens lui offraient un rustique repas, il l'acceptait et se mettait à table avec eux (1). Ainsi le prélat était toujours bien informé de ce qui se passait au sein des chaumières. Dans le troisième cadre, on le voit ramener chez des paysans une vache qui était leur seul bien, et dont ils pleuraient la perte. Profondément ému de ce bienfait inespéré, le chef de la famille indigente témoigne sa reconnaissance et bénit l'envoyé du ciel. Un vieillard qui, dans sa longue carrière, n'a jamais rien vu de pareil, exprime ses sentimens par un geste d'admiration, tandis que la femme, tout entière à sa joie, embrasse la génisse qui l'a reconnue et qui lui rend caresse pour caresse. Cette scène naïve ne pouvait être rendue avec plus d'intérêt et de vérité.

La partie supérieure de l'entrecolonnement est remplie par des guirlandes sculptées, où les fleurs funèbres s'entrelacent avec les feuilles du cyprès. Un médaillon est suspendu au milieu des ces festons, et offre en relief l'hostie posée sur le calice, emblême mystique de la foi chrétienne (*Pl.* 1).

La richesse des matières rehausse le prix du travail ; le marbre blanc, le marbre rouge, sont les

(1) *Histoire de Fenelon*, tome 2, p. 257.

substances dont le monument se compose. L'ordonnance en est grande et simple, le style large et pur, l'effet grave et religieux. Une harmonie parfaite règne entre l'architecture et la sculpture. La première, par son caractère solide, réveille l'idée de cette croyance ferme d'où Fenelon ne dévia jamais; l'autre, par des lignes plus gracieuses, plus cadencées, semble rappeler la douceur et la tendresse de son âme.

Nul monument ne justifia mieux sa destination. Mentor disait à Idoménée : *On ne doit employer la peinture et la sculpture que pour consacrer la mémoire des grands hommes et des grandes actions, dans les bâtimens publics et les tombeaux* (1). La justesse de ce précepte est surtout frappante dans l'application reportée à son auteur. Aussi fallait-il voir, à la cérémonie de l'inauguration, tous les habitans de la ville, tous ceux des villages circonvoisins, se précipiter à l'envi vers le sanctuaire, contempler avec attendrissement l'image chérie, exhaler leur amour en mots touchants, commenter par le sentiment la statue et les bas-reliefs. J'entendais les paysans s'écrier : *Le voilà qui ramène la vache!* C'était là le sujet qui les intéressait le plus. Quelques savans contestent cette anecdote, d'ailleurs si conforme à un caractère qui fut la bonté en action. Mais la mémoire s'en est perpétuée au hameau, et le talent

(1) *Télémaque*, livre XII.

l'a immortalisée ; Brunon vivra éternellement dans la poésie de M. David, comme dans celle de M. Andrieux. (1).

Ainsi les arts ont payé leur tribut de reconnaissance au philosophe moderne qui les comprit le mieux ; à l'écrivain plein de goût, qni, par la profondeur de sa pensée et l'atticisme de son expres-pression, les a le mieux définis (2) ; à l'observateur judicieux, qui, sans cesse entouré de leurs productions (3), les comparant sans cesse à la nature, vit leur puissance dans la vérité, leur encouragement dans la liberté, leur triomphe dans les impressions vertueuses. Studieux et sensible, indépendant, désintéressé, ami du prince, mais ennemi des cours (4), associant toujours le principe du talent avec la dignité de l'homme, Fenelon eût été pour la France le vrai Mécène des artistes ; placé à la tête des beaux-arts, il les eût fait briller d'un éclat aussi pur que durable ; il leur eût donné une grandeur homérique ; il n'eût jamais cherché cette grandeur hors de la simplicité.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Paris, 8 Juillet 1827.

(1) *Une promenade de Fenelon.* Œuvres d'Andrieux, tome 5, p. 241.

(2) *Télémaque*, livres XII et XIV. — *Dialogues des Morts*, Poussin et Parrhasius ; Poussin et Léonard de Vinci. — *Éducation des Filles.*

(3) *Histoire de Fenelon*, tome 2, p. 253.

(4) *Ibid.* tome 1, p. 460.

ODE

A LA

VILLE DE CAMBRAI,

SUR L'INAUGURATION DU MONUMENT

ÉRIGÉ A FENELON ;

PIÈCE QUI A OBTENU LA LYRE D'ARGENT, PRIX DE POÉSIE, A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 18 AOUT 1827;

par M. Miel.

> Parler de Fenelon, c'est un titre pour plaire.
>
> ANDRIEUX.

CAMBRAI, cité noble et puissante,
Berceau de l'empire des Francs,
Où la liberté renaissante
Fit chérir ses premiers accens;
Un reflet de la Grèce antique
D'une auréole poétique
Semble couronner tes remparts;
Et la muse de l'harmonie
T'a légué le luth d'Aonie,
Avec le laurier des beaux-arts.

De tes chars la pompe s'apprête;
Tes couleurs dans l'air ont flotté;
La marche s'ouvre. Est-ce la fête
De la gloire ou de la beauté?
L'Escaut voit sur ses vertes rives
Folâtrer les grâces naïves;
C'est Minerve, c'est Apollon :
Ces bords ont-ils donc un Homère?
Les respects de toute la terre
L'ont salué dans Fenelon.

Le charme de la poésie,
La raison compagne du goût,
Des arts la brillante magie,
Fénelon, ce nom seul dit tout.
Non, jamais le conseil du sage
Ne s'épancha dans un langage
Plus doux que celui de Mentor :
Ainsi, dans des flots d'éloquence,
Les trésors de l'expérience
Coulaient des lèvres de Nestor.

Quel pinceau, grand Mélésigène,
Emprunta mieux ton coloris?
Tout entier le peintre d'Hélène
Vit dans le peintre d'Eucharis.
Est-ce un Adraste qu'il modèle?
Sa main, sévèrement fidèle,
Venge les dieux, venge les lois;
Et sa vertueuse pensée,
Comme le vers de l'Odyssée,
Burine la leçon des rois.

Dans tes murs sa cendre repose;
Par toi le génie excité,
Cambrai, doit une apothéose
Au héros de l'humanité.
Les arts consacrent ces reliques:
Du prélat sous les saints portiques
Je vois reparaître les traits:
Il attend sur le lit funèbre
Cette heure où le laurier célèbre
Va se changer en noir cyprès.

Sans se retourner vers la vie
Par l'effort d'un dernier adieu,
C'est à la céleste patrie
Qu'aspire l'amant de son Dieu.
La Foi, dans ce moment sublime,
Soutient son regard, que ranime
La flamme de la Charité;
Et, sur l'aile de l'Espérance,
Son âme angélique s'élance
Dans le sein de l'éternité.

C'est lui. Gloire à la main habile
Dont l'artifice créateur
Sut tirer d'un bloc immobile
Notre ami, notre bienfaiteur!
C'est lui; cette image respire.
Autour du civique porphyre
Du peuple frémissent les flots,
Et chacun sur le mausolée
Relit, avec art oiselée,
Toute l'histoire du héros.

Le souffle d'une ardeur divine
Echauffe son geste et sa voix.
Comme il façonne à sa doctrine
L'héritier de soixante rois !
Il montre à son disciple auguste
Le beau dans le bon, dans le juste,
Et dans le devoir le bonheur :
Là tout s'épure, et la science
Au Télémaque de la France
Arrive en passant par le cœur.

Epars sur les champs du carnage,
Que deviendront ces vieux soldats
Qu'empreint d'un glorieux outrage
Le fer meurtrier des còmbats ?
Son palais sera leur hospice :
Du dictame en un lin propice
Lui-même enferme la vertu ;
Il panse, il guérit leurs blessures,
Et du ciel, sous des mains si pures,
Le vrai dictame est descendu.

Seul bien d'une pauvre chaumière,
Une génisse au loin errait.
Nul avis sur l'aventurière;
Depuis trois jours on la pleurait.
Tout-à-coup: C'est Brunon! c'est elle!
On bénit le guide fidèle;
On flatte, on gourmande Brunon:
L'ingrate! elle est donc revenue!
A leurs soupirs qui l'a rendue?
C'est un ange, ou c'est Fenelon.

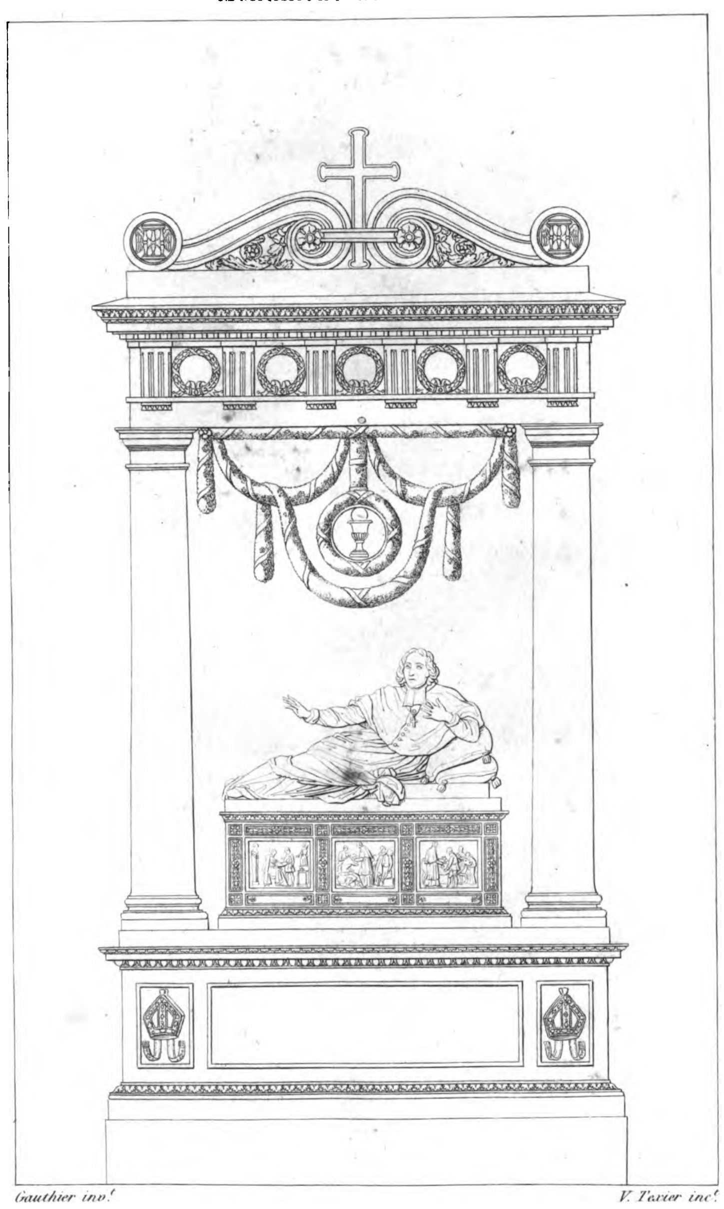
Ainsi, parcourant ces symboles,
Tout un peuple autour d'un tombeau
Traduit par de vives paroles
L'œuvre muette du ciseau;
Au sein d'un marbre qui palpite,
Ainsi la vertu reproduite
Touche l'âme par les regards;
Poursuis, Cambrai: tel, dans Salente,
Mentor à la ville naissante
Dictait l'usage des beaux-arts.

Jamais d'une gêne servile
N'engourdis l'essor du talent ;
Quand on l'enchaîne, on le mutile;
Qu'il soit libre pour être grand.
A ton Scopas, à ton Apelle
Epargne une indigne tutèle ;
Le talent seul se fait sa loi :
En rien la Grèce ne l'entrave,
Et, libre dans Athène esclave,
Dans Athène libre il est roi.

Vois-tu l'aigle, affrontant l'espace,
S'élancer au trône des airs ?
Qui prétendrait à son audace
Imposer un guide ou des fers ?
Sans effort son aile assurée
Perce de la voûte éthérée
Les abîmes mystérieux ;
Il monte, il échappe à la vue :
Quand il reparaît sous la nue,
Il a vu le séjour des Dieux.

Telle est l'allure du génie.
Soutiens son généreux élan;
Respecte l'art; jamais ne plie
L'artiste au joug du courtisan.
Cambrai, que Fenelon t'inspire.
Sur son tombeau pose ta lyre,
Noble prix d'un heureux vainqueur;
Et de ton nom plus d'un Orphée,
Devant cet immortel trophée,
Redira l'immortel honneur.





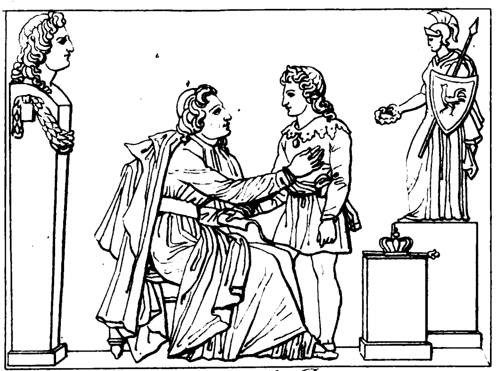
Gauthier inv.t V. Texier inc.t

ÉLÉVATION.

Monument de Fénelon. Pl. 2.

David sculp.t Fremy del.t C. Normand inc.t

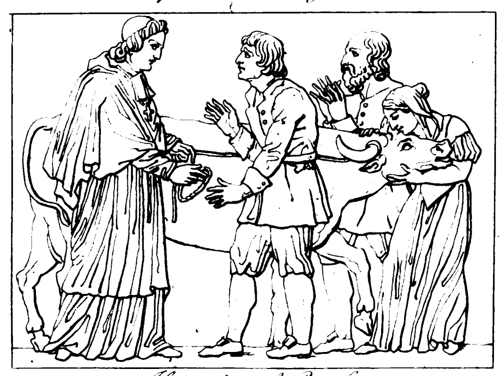
STATUE.



Il instruit le Prince.



Il panse les Blessés.



Il ramène la Vache.

David sculp.t Fremy del.t Peronard inc.t

BAS-RELIEFS.

PROGRAMME

DES SUJETS DE PRIX MIS AU CONCOURS POUR ÊTRE DÉCERNÉS DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 16 AOUT 1829.

Economie rurale.

Une prime de *cent vingt-cinq francs* sera accordée au cultivateur de l'arrondissement de Cambrai, propriétaire du plus beau bélier à laine longue, de race anglaise, présenté le 24 *juillet* 1828, sur l'esplanade, à l'examen des commissaires nommés pour ce concours. On devra être muni de certificats délivrés par le Maire de la commune.

Sciences historiques.

Un précis historique sur les Etats du Cambrésis, avec un aperçu sur les anciennes administrations provinciales, connues sous le nom d'Etats. (Sujet proposé par le Conseil municipal.)

Sciences physiques.

Un mémoire sur la géologie de l'arrondissement de Cambrai.

Le prix, pour ce concours comme pour celui qui précède, est une médaille d'or de *deux cents francs.*

Poésie.

La Société n'indique point de sujet spécial.

Elle décernera la *Lyre d'argent* à la meilleure pièce de vers qui lui sera envoyée. On n'admettra que des ouvrages inédits, et qui n'auront pas encore concouru à d'autres académies.

Les mémoires et pièces de poésie devront parvenir, *sans frais*, avant le 15 *juillet* 1829, au Secrétaire perpétuel de la Société. Ils porteront, comme d'usage, une devise, et seront accompagnés d'un billet cacheté, lequel répétera la devise et indiquera le nom de l'auteur.

Pour extrait conforme,
LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,
F. DELCROIX.

ANALYSE CHIMIQUE

DE L'EAU DE L'ESCAUT,

par M.r A. J. Tordeux,

PHARMACIEN A CAMBRAI.

La ville de Cambrai est, comme on le sait, située sur le bord oriental, et à cinq lieues environ des sources de l'Escaut.

Les eaux de ce fleuve se dirigent du sud vers le nord, en faisant des coudes assez grands, et sont, en partie, détournées à deux lieues de leur origine: une portion se dirigeant en pente très-douce par les canaux souterrains, vers la Somme, et l'autre suivant sa pente à peu près naturelle, forment le canal de Saint-Quentin, qui reçoit, dans son trajet, quelques eaux de source et d'irrigation.

Après avoir suivi leurs cours, qui ne sont pas toujours parallèles, puisque le fleuve passe deux fois sous le canal, le premier entre par plusieurs bras dans la ville de Cambrai, et le second vient former un bassin à l'une des portes. Il se rejoignent à l'endroit où l'Escaut sort des fortifications.

J'ai recueilli l'eau que je voulais soumettre à l'analyse chimique, dans l'Escaut, au-dessus de la ville, au milieu du courant, sept cents pas au-dessus du moulin du Plat, et cinq cents pas au-dessous du moulin de Proville.

Le fond de la rivière se forme d'un gravier et d'une vase alumineuse, calcaire et siliceuse, mêlée de détritus végétaux que les grandes pluies y amènent. Mais le sol véritable est une argile bleue, ferme, un peu plastique quand elle est mouillée, se réduisant aisément en poudre jaunâtre par la dessiccation. L'acide hydrochlorique lui enlève, avee effervescence, de la chaux et un peu de magnésie; il lui enlève aussi sa couleur qui est due à de l'oxide fer : le restant est de l'alumine, mélée d'un sable très-fin. Cette terre est excellente pour la végétation, qualité que ne possède point la vase.

I. L'eau de l'Escaut est limpide, son odeur nulle, sa saveur tant soit peu marécageuse; elle dissout assez bien le savon; en sorte que les laveuses trouvent dans son emploi, une économie marquée de ce produit. Sa pesanteur spécifique = 10003,5.

II. Cette eau ne produit point d'effet remarquable sur le papier bleu de tournesol ni sur le papier curcuma; elle ramène au bleu le papier de tournesol rougi, et verdit le sirop de violette.

Elle donne par le nitrate d'argent un précipité blanc insoluble dans un excès d'acide nitrique;

Par le sur-oxalate de potasse, précipité blanc;

Par la potasse pure, le sous-carbonate de potasse et l'eau de chaux trouble et précipité;

Par l'hydrochlorate de baryte, un faible précipité, mais *seulement* après avoir été acidulée avec l'acide hydrochlorique.

Ces expériences indiquent la présence d'un *alcali*, de l'*acide hydrochlorique*, de *la chaux* et de l'*acide sulfurique*.

III. Une certaine quantité d'eau a été réduite par l'évaporation à $\frac{1}{16}$, et filtrée.

A. Ce qui resta sur le filtre s'est dissous, en grande partie, avec effervescence, dans l'acide nitrique. Un faible résidu, repris par la potasse à l'alcool et rougi au feu, s'est dissous dans l'acide hydrochlorique, pour s'en séparer par l'évaporation à siccité de la liqueur:

Le nitrate a précipité par l'oxalate acide de potasse; non, par l'hydrochlorate de baryte; oui, par le bi-carbonate d'ammoniaque ou le bi-carbonate de potasse, mais la liqueur surnageante n'a pas été troublée par le phosphate de soude.

Ces expériences indiquent l'acide *carbonique*, la *silice* et la *chaux*.

B. La liqueur filtrée bleuit le papier rouge, et donna par l'hydrochlorate de baryte un précipité

insoluble, lequel, calciné avec du noir de fumée et traité par l'acide hydrochlorique, a donné des vapeurs qui ont noirci un papier imprégné de sous-acétate de plomb.

J'ai obtenu par le suroxalate de potasse, un précipité;

Par l'acide sulfurique, point d'effervescence;

Par l'hydrochlorate de platine, l'infusion de noix de galle, l'hydro-ferro-cyanate de potasse, rien;

Par le nitrate d'argent, un précipité;

Par le bi-carbonate d'ammoniaque, un précipité, dont la liqueur superstagnante a été à peine troublée par le phosphate de soude.

Ces expériences indiquent un *alcali*, l'acide *sulfurique*, l'acide *hydrochlorique*, la *chaux* et la *magnésie*.

C. Le restant de la liqueur (B), évaporé à siccité, traité par l'alcool à 89°,5 centésimaux, a donné une solution qui fut décantée et évaporée doucement à siccité, après y avoir ajouté un peu d'eau. Des zones jaunâtres concentriques, attirant l'humidité, indiquaient les progrès de l'évaporation. Ayant chauffé plus fortement, je ne remarquai point de décrépitation, la matière blanchit. J'ai fait redissoudre dans l'eau, et évaporer lentement; cette fois, il n'y avait plus de zones, et à l'aide d'une loupe, on voyait distinctement une mul-

titude de cristaux cubiques, au fond du creuset de platine.

Ces cristaux dissous bleuissent le papier rouge ; précipitent par le nitrate d'argent : non, par l'hydrochlorate de baryte, ni par l'oxalate de potasse ammoniacal, ni par l'hydrochlorate de platine c'est du *chlorure de sodium*, que la présence d'un peu de matière organique végétale a empêché de cristalliser et de décrépiter.

Quand à l'alcalinité, elle est bien sensible, et analogue à celle du sel marin gris ou même purifié dans les raffineries : elle est néanmoins plus fortement prononcée.

Tout l'acide carbonique de l'eau a dû s'échapper en gaz, pendant l'évaporation, ou rester combiné à la chaux dans le sédiment recueilli sur le filtre (A). Cependant, afin de connaître si l'acalinité du chlorure de sodium ne serait pas due à la présence d'un peu de carbonate de soude, j'ai fait évaporer de l'eau de l'Escaut, j'ai filtré et continué l'évaporation jusqu'à pellicule; quelques gouttes d'alcool ont été ajoutées pour précipiter le sulfate de chaux et j'ai filtré.

La liqueur filtrée ramenait au bleu le papier de tournesol rougi par l'acide sulfurique ou l'acide acétique; elle fut évaporée à siccité, et le résidu introduit au fond d'un tube de verre. Ce tube a été rempli de mercure et renversé dans un bain de

même métal ; de l'acide sulfurique délayé que l'on y fit passer, n'a occasionné aucune effervescence.

D. La portion que l'alcool n'avait point dissoute était encore colorée par de la matière organique. Redissoute dans une quantité d'eau, et traitée par l'hydrochlorate de baryte, l'oxalate de potasse, le bi-carbonate d'ammoniaqne et le phosphate de soude, elle a produit les phénomènes relatés plus haut (B), appartenant au *sulfate de chaux* et au *sulfate de magnésie*.

IV. Après ces essais préliminaires, qui m'ont fait connaître la nature des substances salines, je m'occupai à déterminer leurs proportions respectives ; et d'abord j'étudiai la nature et les proportions des substances gazeuses que cette eau contient.

Cent parties en volume d'eau, m'ont donné en gaz 5,010 vol., dans lequel la potasse a produit une absorption de gaz acide carbonique de 2,671

Le phosphore, une absorption de gaz oxygène de 0,579

Le gaz azote restant était de 1,759

5,009

J'ai fait évaporer 1566 grammes d'eau de l'Escaut filtrée dans une capsule de porcelaine, à l'abri de la poussière. L'évaporation à siccité a été terminée dans une capsule plus petite d'un poids connu.

Le résidu, sans apparence cristalline, pesait 0,464 grammes.

L'alcool, à 89°,5, lui a enlevé de chlorure de sodium 0,075

L'eau, de sulfate de chaux et de magnésie. 0,013

L'acide nitrique, de carbonate de chaux, 0,366

Et il est resté de silice. 0,010

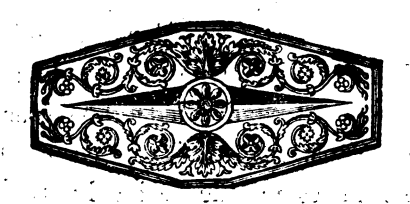
——

0,464

Tels sont les nombres que j'ai obtenus de mes pesées. Je n'ai point employé de filtre autre que pour commencer l'opération ; les liqueurs ont été séparées des dépôts à l'aide d'une pipette.

En résumé, si l'on veut rapporter les quantités ci-dessus à un kilogramme d'eau, on aura :

Chlorure de sodium, ...	0,047 gram.
Sulfate de chaux et de magnésie,	0,008
Carbonate de chaux, ...	0,233
Silice, ...	0,006
Matière organique, des traces.	——
	0,294



ANALYSE

D'UN SILICATE DE FER,

DU DEPARTEMENT DU NORD,

par M. H. Feneulle.

Pharmacien a Cambrai.

Chargé de l'analyse de plusieurs mines de fer, toutes provenant du département, j'en ai distingué une, dont la composition m'engage à vous la faire connaître. Le minéral dont il s'agit a été rencontré à Saint-Waast sous Bavay, à une profondeur de 45 à 50 pieds et sous une puissance de 6 pieds; il est sous forme de grains verts, demi durs, disseminés dans un calcaire très-friable. Une portion du minéral a été délayée dans l'eau distillée et lavée par décantation pour séparer le calcaire, et ensuite traitée à plusieurs reprises par de l'acide hydrochlorique

très-étendu et de l'eau ; dans cet état, il fut séché à 30° cent. ; on sépara encore à la main quelques parcelles de quartz qui s'y rencontraient. La pesanteur spécifique de ces grains, déterminée à 15° cent. = est à 2,726; ils sont facilement attaqués par les acides, qui les dissolvent en laissant de la silice en gelée ; la dissolution ne précipite pas le chlorure d'or, et ces grains n'agissent nullement sur l'aiguille aimantée ; de plus, ils sont infusibles au chalumeau.

I. 4 gr. de ces grains furent introduits et chauffés au rouge dans un tube de verre bouché par un bout, communiquant à un autre tube pesé, contenant des fragmens de chlorure de calcium ; ils perdirent 0, 475; 2 gr., 1 perdirent 0 gr., 25, ce qui donne une moyenne de 11, 889 d'eau pour $\frac{0}{0}$. La même expérience répétée dans un creuset de platine, donna des résultats concordants.

II 1 gr., 85, furent calcinés dans un creuset d'argent avec quatre fois leur poids de potasse caustique; la masse refroidie, délayée dans l'eau distillée, fut sursaturée par l'acide hydrochlorique et évaporée à siccité à une douce chaleur ; le résidu pris par l'eau, laissa de la silice en gelée, dont le poids, après sa calcination au rouge, était de 0 gr., 952 ; comme cette silice n'était pas parfaitement

blanche, quelle retenait du fer, je la fis digérer avec du nouvel acide hydrochlorique; par cette opération son poids fut réduit à o gr., 949.

III. La liqueur filtrée, à laquelle on ajouta celle qui avait agi sur la silice, fut précipitée par l'ammoniaque et reçue sur un filtre. Le dépôt bien lavé, bouilli avec une solution de potasse caustique, abandonna o gr., 093 d'alumine; la portion restante fut dissoute par l'acide hydrochlorique à l'exception de o gr., 005 de silice qui fut réunie à celle du n. 2.

IV On versa dans la dissolution hydrochlorique, du bi-carbonate de soude en excès, qui occasionna un précipité de carbonate de fer, qui pesait après sa calcination o gr., 485 de peroxide en fer; la liqueur surnageante portée à l'ébullition et évaporée à moitié, laissa encore précipiter une poudre blanche, laquelle chauffée au chalumeau avec de la soude, donna un verre d'une teinte légèrement verdâtre, annonçant qu'elle tenait des traces de manganèse; avec la dissolution de cobalt, à l'aide d'une forte insufflation, elle prit une couleur de chair; c'était du carbonate de magnésie dont le poids, après l'avoir rougi, se trouve être de o gr., 046 de magnésie caustique.

V. Le liquide du n° 3 qui avait été précipité par l'ammoniaque, fut concentré jusqu'aux $\frac{3}{4}$ environ;

on sépara o gr., o 1 d'alumine; elle prenait au chalumeau, avec la dissolution de cobalt une belle couleur bleue; le reste de la liqueur fut essayé par l'hydrosulfate d'ammoniaque, qui ne produisit aucun dépôt, mais de laquelle on retira par la potasse o gr., oo 1 de magnésie.

VI Soupçonnant dans le minéral que j'analysais, l'existence de la potasse, j'en fis chauffer 2 gr. au rouge dans un creuset de platine avec 4 gr. de nitrate de plomb; la masse fut traitée par l'acide nitrique, précipitée successivement par l'acide sulfurique et le carbonate d'ammoniaque; la liqueur surnageante, évaporée à siccité et calcinée au rouge, laissa un mélange de sulfates de magnésie et de potasse, duquel l'acide tartrique précipita o gr., o 6 de bitartrate de potasse sec = à potasse o gr., o16.

De ce qui précède nous concluons que le minéral contient :

Silice	o, 954	51,568	contiennent	26,803	rap. 10
Alumine	o, 103	5,568	oxigène . .	2,601 . . .	1
Magnésie	o, 047	2,540	. . . . . .	0,983	
Peroxide de fer	o, 485	26,216	. . . . . .	8,040	3
Eau	o, 225	11,892	. . . . . .	10,577 . . .	4
Potasse	o, 014	1,726			
	1,823	98,540			

D'après notre analyse, le minéral dont il s'agit peut être considéré, comme un silicate de fer formé de 3 atômes de trisilicate de peroxide de fer, 1 d'alumine et 4 d'eau.



Lettre

A M. F. Delcroix, *secrétaire perpétuel de la société d'émulation*,

SUR L'ÉTUDE DU GREC

DANS LES PAYS-BAS, AVANT LA RENAISSANCE DES LETTRES.

Mon cher ami,

Dans un de ces entretiens littéraires qui, depuis dix ans, sont devenus pour vous et pour moi, une sorte d'exercice nécessaire et journalier, j'avançai que, bien des siècles avant la renaissance des lettres, on avait cultivé la langue de Platon et d'Homère en Flandre, en Artois et dans le Cambrésis.

Cette assertion n'obtint pas de vous une croyance entière; ou plutôt vous voulûtes ajourner votre conviction jusqu'à ce que j'eusse rapporté mes preuves.

Voici, mon cher ami, celles que je soumets aujourd'hui à votre sagacité. Souvenez-vous que ce n'est point une dissertation en forme que je vous



présente, mais une simple notice que je pla sous les yeux de l'indulgente amitié.

1° Il est difficile d'indiquer l'époque précise à laquelle on doit faire remonter l'introduction de l'étude du grec dans nos contrées. S'il est vrai, comme l'affirment des chroniques allemandes (1), que Charlemagne, écrivant aux monastères de la Germanie, ait exprimé le vœu que tout clerc fût habile en grec et en latin, *eleganter bilinguem*, on ne saurait douter, bien qu'il n'en reste pas de preuves matérielles, que cette injonction ne s'adressât aux maisons religieuses de nos contrées, qui s'appelaient alors la Germanie inférieure.

2° Halitgaire ou Halitchaire, élu évêque de Cambrai en 817, est l'un des principaux prélats qui, par l'ordre de Louis le Débonnaire, furent chargés de soutenir contre les envoyés Grecs de l'empereur Michel, l'importante discussion sur le culte des images. Notre évêque déploya dans cette occasion tant de talens et d'éloquence qu'il fut député du clergé de France à Constantinople pour la même affaire. Honorablement accueilli dans cette capitale de l'empire d'Orient, il rapporta à Cambrai de nom-

(1) *Chron. Cœnob. Virg. Ottberg.* ap. Fr. Paulini rer. et antiq. germ. syntagma, p. 183; Jourdain, *Rech. sur les traductions latines d'Aristote*, p. 40.

breuses reliques et sans doute plusieurs manuscrits grecs. On présume qu'il était versé dans les deux langues classiques, car il cite, au commencement de son ouvrage *de remediis peccatorum*, vingt-quatre auteurs latins et grecs (1).

Il est à peu près certain que ce fut notre évêque qui rapporta en France les ouvrages grecs envoyés à Louis le Débonnaire par l'empereur de Constantinople, et entr'autres les œuvres attribuées à Saint-Denis l'aréopagite. L'un de ces manuscrits se trouvait encore à l'abbaye de Saint-Denis, quelque temps avant la révolution française (2). Peut-être même Halitgaire avait-il déposé dans la bibliothèque de son église cathédrale, d'autres ouvrages qui ensuite auront été déplacés ou soustraits, lors des invasions des Hongrois et des Normands.

3° Plusieurs bibliothèques de Hollande et de Frise possédaient autrefois des commentaires sur Aristote et Platon par Nannon, écrivain

(1) *Hist. de Cambrai*, par Dupont, Ière partie, p. 27 et suiv : *Hist. litt. de la France*, t. V, p. 102. — Duchesne, t. I, p. 271 — Martenne et Durand, *Ampliss. Collectio*, t. I, p. 71. — Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques*, p. 60. — *Recherches sur l'église métrop. de Cambrai*, p. 133.

(2) M. Schœll, *Hist. de la litt. grecque*, t. VII, p. 292, à la note. Jean Scot Érigène, appelé en France par Charles le Chauve pour relever les institutions littéraires, donna, d'après ces manuscrits, une traduction latine des œuvres de St-Denis.

Frison qui florissait vers 880, et qui fut précepteur de Ratbode, évêque d'Utrecht (1).

Nous savons que dans le siècle suivant, le grec était enseigné à Utrecht, puisque le docte Brunon, archevêque de Cologne, en puisa les élémens dans les écoles de cette ville (2). Rathier, évêque de Vérone, né dans le pays de Liége et mort à Namur en 974, était, pour son temps, un helléniste célèbre (3). Les termes grecs que Wibold affecte d'employer dans l'explication de son *Ludus Clericalis* ont fait présumer aux savans auteurs de *l'Histoire littéraire de la France* que cet évêque de Cambrai, vivant au dixième siècle, avait étudié les idées de Pithagore dans la propre langue de ce philosophe (4).

4° Le pape Silvestre II (Gerbert) savait bien que les langues savantes étaient cultivées dans la Belgique, puisqu'il y faisait rechercher à grands frais les auteurs classiques disséminés dans cette contrée (5).

(1) Jean de Beka, *Chronic. Episc. Ultraject.* — *Foppens, Bibibliotheca Belgica*, verbo *Nanno.*

(2) *Brunonis Colon. Archiep. Vita* à Monacho Rogero, n° 4. — *Hist. litt. de la France*, t. VI, pp. 517, 305.

(3) *Hist. litt. de la France.* t. VI, p. 339.

(4) Balderic. *Chronic. Camerac.* pp. 142, 460. — *Hist. litt.* t. IV, p. 311. *Biog. univ.* verbo *Wibold.*

(5) *Biblioth. veter. patr.* Gerberti Ep. XLIV, p. 675.

5° Le onzième siècle ne nous offre dans les Pays-Bas aucun personnage digne d'être mentionné comme ayant contribué à l'avancement des études grecques.

6° Vers le commencement du siècle suivant, l'Artois a produit un grammairien nommé Evrard de Béthune, surnommé le *Gréciste*, à cause de son talent pour enseigner le grec et peut-être aussi à raison du titre qu'il donna lui même à sa grammaire en vers latins. Cet ouvrage a été imprimé à Lyon et à Louvain dans le quinzième siècle sous le titre : *Græcismus de figuris et octo partibus orationis, sive grammaticæ regulæ, versibus latinis explicatæ ; cum expositionibus Vincenti Metulini.* Paquot affirme que cette grammaire a été long-temps en usage à Louvain (1).

7° Nous n'avons aucun document positif d'après lequel on puisse affirmer que les croisades aient contribué à propager dans la Belgique le goût de la littérature grecque. Cependant quand on considère que les premiers et les plus illustres croisés étaient des princes flamands (2); que l'un d'eux,

(1) *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. XIII, p. 164

(2) Godefroi de Bouillon, Robert, Thierri, Philippe, Baudouin, comtes de Flandre, Baudouin II, comte de Hainaut, Jacques d'Avesnes, Vallerand de Luxembourg, Henri de Brabant, etc. V. *Hist. Gén. de la Belgique*, par M. Dewez, 1re édition, t. VI, chap. VIII, pag. 44 et suiv.

Baudouin, comte de Flandre, monta sur le trône de Constantin, qu'un autre, le comte de Hainaut, fut l'ambassadeur des latins auprès de l'empereur Alexis, on ne peut croire que les Belges soient restés totalement étrangers à la langue et à la littérature d'un peuple avec lequel ils entretenaient des relations politiques si étroites. Le clergé, qui prenait la part la plus active aux controverses entre les deux églises, n'était-il pas intéressé à connaître la langue dont se servaient ses adversaires ?

Ce fut à la sollicitation de l'empereur Baudouin qu'au mois de mai (1) 1205, Innocent III écrivit aux prélats de France et de Belgique pour les exhorter à envoyer à Constantinople et dans tout l'empire d'Orient des prêtres savants et lettrés qui fussent capables de répandre chez les grecs les doctrines de l'église romaine (2). Or quelle eût été l'utilité de ces missionnaires, si notre clergé n'avait possédé alors des hommes versés dans les lettres grecques ? A la même époque un collége *Constantinopolitain* avait été fondé à Paris par la munificence de Philippe Auguste : dans ce collége, qui était surtout destiné aux jeunes grecs, on recevait

(1) Et non au mois de juin, comme M. Schœll l'a dit par erreur. La lettre dont il s'agit est datée du 8 des calendes de juin qui répond au 24 mai.

(2) De Bréguigny et la Porte du Theil, *Diplomata, chartæ et epistolæ*, t. II, p. 712.



également des étudians de diverses nations ; et de ce contact il devait résulter, sinon des connaissances approfondies en littérature grecque ancienne, du moins des nations suffisantes pour en inspirer le goût.

La Belgique dont les principales provinces appartenaient à la France, et qui elle-même avait eu, et avait peut-être encore des écoles où le grec était enseigné, envoya de nombreux étudians à cet établissement célèbre (1).

8° De tout ce qui vient d'être dit, nous conclurons que la langue d'Homère avait trouvé, avant le treizième siècle, plus de prosélytes dans les Pays-Bas qu'en beaucoup d'autres contrées de l'occident.

9° L'époque qui suit, bien qu'elle appartienne encore aux temps de barbarie, nous présente plusieurs belges qui se sont illustrés par leur habileté dans la langue et la littérature des Grecs. Thomas de Cantimpré, dominicain, et selon quelques uns, suffragant de l'évêque de Cambrai vers 1260, était, au dire de Roger Bacon, très versé dans la langue grecque (2). Trithème lui attribue même une traduction des œuvres d'A-

(1) Ce collége était situé sur les bords de la Seine et près de la place Maubert. Duboullay, *Hist. Universit. Paris*, t. III, p. 10.

(2) *Opus majus*, éd. in-4°, p. 36.

ristote (1). Cette opinion est partagée par Léandre Albert (2). Bellarmin (3), Fabricius (4) et M. Buhle (5).

10° Guillaume de Moerbeeck, condisciple de Thomas de Cantimpré et dominicain comme lui, a des titres moins équivoques pour être rangé au nombre des flamands hellénistes. Les actes du concile tenu à Lyon en 1274 nous apprennent que le 18 juin il chanta à la messe le symbole de Nicée en grec, conjointement avec le patriarche Grégoire et tous les archevêques de la Calabre. Nommé archevêque de Corinthe, il alla résider dans son diocèse et y remplit tous les devoirs pastoraux. On lui doit la traduction du commentaire de Simplicius sur les livres d'Aristote *de cœlo et mundo*. Cette version faite à la demande de St. Thomas d'Aquin et imprimée d'abord à Venise en 1540, fut réimprimée en 1544, 1555 et 1563 in-f° (6). Il en existait un ms. dans un monastère près de Gand (7). Guill. de Moerbeeck est encore auteur de diverses autres traductions que nous allons indiquer :

(1) *De scrip. eccl. catal. illustr. vir. germ.*
(2) *De viris illustr. ord. præd. libr. IV.*
(3) *De scriptor. eccles.*
(4) *Biblioth. græca*, t. XII, p. 246.
(5) Lehrbuch der geschichte der philosophie, t. V.
(6) *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. XIII, p. 92.
(7) Bunder. *Index manuscr. libr. belg.*

Procli Diadochi elementatio theologica, 1268, ms à la Sorbonne et à St-Victor.

Tractatus Galeni de alimentis, 1277, ms. bibl. colb. depuis à la bibl, roy. de Paris.

Liber Hippocratis de pronosticationibus œgritudinum secundùm notam lunœ. ms. bibl. roy. de Paris; imp. de Vienne.

Procli Diadochi de decem dubitationibus circa providentiam, de providentiâ et fato et eo quod est in nobis, ad Theodoricum mechanicum. De malorum subsistentiâ. ms, autrefois dans la bibl. des grands Augustins, à Paris (1). De Moerbeeck résidait en Grèce lorsqu'il y travailla.

M. Jourdain (2) attribue encore à Guillaume une traduction de la rhétorique d'Aristote. Enfin M. Schneider (*in epimetro IV ad Arist. edit*), fait honneur à notre dominicain de la traduction de divers autres ouvrages d'Aristote.

Si plusieurs écrivains ont loué Guillaume de Moerbeeck comme helléniste, il en est d'autres qui n'ont pas eu de ses connaissances une idée aussi avantageuse. Roger Bacon surtout parle de lui en termes assez méprisants. *Willelmus iste flemingus*, dit-il, . . . *Nullam novit scientiam in linguâ grœcâ de quâ prœsumit, et ideo omnia*

(1) Echard. *scriptor. ord. prœd.*, t. 1, p. 388 et 391. M. Victor Cousin vient de publier les œuvres de Proclus, 6 vol. in-8°.

(2) *Recherches sur les trad. lat. d'Aristote*, p. 71.

transfert falsa, et corrumpit sapientiam latinorum (1) Ce jugement sévère porté sur les traductions de Guillaume de Moerbeeck me fait soupçonner qu'il pourrait bien aussi être l'auteur de la version des éthiques dont parle Léonard d'Arrezzo dans ses épitres (2) et dans la préface de sa traduction du même traité (3). Léonard déclare que cet ancien traducteur était de l'ordre de St-Dominique ; et il juge la version sur le même ton et avec la même sévérité que l'avait fait Roger Bacon. Ces deux points de ressemblance établissent une sorte de probabilité que des critiques plus habiles convertiraieut peut-être en certitude. La seule objection qu'on puisse raisonnablement faire ici consiste dans la qualité de *Britannus* (4) que Guillaume donne à son devancier. Mais ne se pourrait-il pas qu'un copiste inattentif ou prévenu eût écrit *Britanno* pour *Brabantino*. La similitude qui existe entre les deux mots rend cette conjecture assez vraisemblable. Les raisons apportées par M. Jourdain pour mettre cette version sur le compte de Robert, évêque de Lincoln, paraissent peu con-

(1) *Opus majus* in Jebbi præf.

(2) Leonardi Aretini *epist.*

(3) Manusc. de la bibl. de Cambrai, n° 234.

(4) *Altera hæc posterior, et novior à Britanno quodam traducta; cujus etiam proëmium legimus in quo et fratrem se ordinis prædicatorum scribit.* Leon. Aret. *epist. prima*. Jourdain, ouvrag. cité, p. 513.

cluantes. Ce prélat n'a jamais appartenu à l'ordre de St.-Dominique. Les connaissances profondes du grec que Roger Bacon, Mathieu Paris (1) et autres donnent à l'évêque de Lincoln s'accordent mal avec l'impéritie dont Léonard d'Arrezzo accuse le traducteur inconnu.

Hermann l'Allemand déclare à la vérité que Robert est auteur d'une version complète des éthiques ; mais cette assertion détruit-elle toute possibilité d'un travail semblable de la part de Guillaume? Hermann lui-même n'a-t-il pas au 13e siècle, traduit aussi les éthiques? Dans des temps où la scholastique prenait déjà tant de faveur, il était naturel que l'un des principaux ouvrages du philosophe de Stagyre fût traduit simultanément en Allemagne, en Angleterre et dans la Belgique.

On trouve dans Echard (1) une note mise à la fin d'une version des éthiques et qui porte que, suivant quelques uns, *ut nonnulli astruunt*, cette version est due à Henri Kosbien, dominicain. Quel est ce Kosbien? On l'ignore ; mais il est possible que ce soit encore un belge ; peut-être ce religieux est-il le même que Henri de Brabant dont parle Joannes Aventinus (2) en ces termes : *Anno domini* 1271, *Haenricus*,

(1) *Scrip. ord. præd.*, t. 1, p. 469.
(2) *Annalium Boicorum*, lib. VII.

Brabantinus, Dominicanus, rogatu D. Thomæ è grœco in latinam linguam verbo ad verbum transfert omnes libros Aristotelis.

Les biographes ne nous donnent pas plus de notions sur Henri de Brabant que sur Henri Kosbien; mais ils parlent avec assez de détails (1) d'un autre dominicain nommé Henri de Calstris, flamand qui florissait à la même époque, et qui passa une grande partie de sa vie en Allemagne, surtout en Souabe et à Cologne. Y aurait-il identité entre ces trois personnages? C'est ce que je ne voudrais ni affirmer ni révoquer en doute.

11° Au quatorzième siècle on voit s'élever ces frères de la vie commune qui exercèrent une si grande influence sur l'éducation littéraire dans les Pays-Bas, qui se livrèrent avec tant d'ardeur à la confection des manuscrits et qui eurent pour disciples les savants les plus illustres de l'époque suivante.

Je borne ici ces notes auxquelles je pourrais donner plus d'étendue, si la matière l'exigeait. (2)

Recevez, etc.

Cambrai, le 26 décembre 1828.

Le Glay.

(1) De Jonghe, *Belgium Dominicanum*, p. 14 et 144, Quétif et Echard, t. 1 p. 602. Petri Divoi *rerum Lovan*, libr 11, p. 43 et 44. Foppens, *Bibl. Belg.* Paquot, t. IX, p. 227.

(2) Voyez une seconde lettre sur le même sujet, à la fin de ce volume.

Les deux petits chats,

par Mr Miel.

PARMI les commensaux de l'homme, il n'en' est pas de plus charmants que les jeunes chats. C'est un point sur lequel on est généralement d'accord. Je m'appuyerais, au besoin, du témoignage de Buffon. Je pourrais même invoquer l'autorité d'un nom fameux dans l'histoire. On sait que le cardinal de Richelieu se plaisait à contempler les jeux badins de ces animaux; et deux minets, se livrant sans contrainte à leur folâtre humeur, déridaient le front de l'homme qui gouvernait le monde.

Pourquoi La Fontaine, dans son drame à cent actes divers, n'a-t-il pas mis en scène ces personnages si poétiques par leur gentillesse et leur grâce? C'est que ce grand peintre ne saisit le pinceau que pour retracer le cœur humain. La Fontaine peint, non pour peindre, mais pour montrer l'homme à l'homme; il peint, comme Molière, dans la vue de corriger notre espèce, et l'inimitable fabuliste est aussi le moraliste inimitable. Dans cette haute mission de l'apologue, qu'eût-il

fait de deux petits chats? Ils ne sont que jolis et n'ont pas encore de caractère; comme des enfans, ils jouent et dorment.

Ce n'en est pas moins une agréable peinture de genre que La Fontaine a laissée à faire. D'ailleurs, une partie de jeu bien vive et bien franche entre de jolis enfans a sa physionomie. Ésope aimait à se mêler aux divertissemens des bambins de la Phrygie, prenant sa part de leur gaîté, que sans doute il redoublait lui-même.

Pour en revenir à mes petits chats, ces animaux ont un penchant bien décidé, qu'ils tiennent de la nature. L'amour des lieux se fait remarquer en eux dès le premier âge. Qui a rencontré un chat loin de son logis? N'est-ce pas une leçon pour ces gens dont la patrie est partout? En voilà autant qu'il en faut pour le cadre d'une petite action. La gentillesse des acteurs animerait la scène, et le dénouement pourrait tourner au profit de la morale. Essayons.

« A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère »

GRIFFET, beau petit chat, vif comme un écolier,
Sur un quai de Paris et chez un menuisier
Avait reçu le jour, sous un astre prospère.

Tous les copeaux de l'atelier
Lui devenaient joujoux. Jouer et ne rien faire,
Telle était sa devise; et, sans songer à plaire,
Il plaisait par ses jeux et son gentil minois.
Griffet, en s'amusant, amusait son bourgeois.

Un jour (à se quitter comme ils avaient grand'peine)
Tous deux, se confiant au même batelet,
Firent la course d'Outre-Seine.
C'était par un dimanche, et l'artisan allait
Présenter certain compte à certaine pratique
Qui devers l'autre bord exploitait la physique.

Chez le disciple de Nollet,
Au milieu des engins dont s'arme la science,
Un autre petit chat rencontra l'existence.
Ne me demandez pas comment il s'appelait:
Son maître, songe-creux, fou de philosophie,
S'enfonçait dans l'espace, et ne s'engeignait mie
A se faire ici bas le parrain d'un chaton.
Mais comme en ce manoir rêver était le ton,
(Où ne devient-on pas l'imitateur du maître?)
Le chat rêvait aussi, penseur sans vouloir l'être.
La Fontaine en ses vers l'eût baptisé Caton.

Tandis que les patrons débattent leur affaire,
Les minets tout d'abord sont entrés en propos :

L'échange d'un bonjour fut le préliminaire;
La connaissance est faite, ils ont joint leurs ergots;
Les voilà vieux amis. Lors Griffet : » Camarade,
D'où te vient cet air triste? Aurais-tu du chagrin ?
Quelqu'un des tiens est-il malade ?
As-tu manqué ton coup, guettant quelque larcin ?
Nargue du mal passé! Ne songe plus qu'à rire.
Te faut-il des joujoux? Tu n'as qu'un mot à dire,
J'en ai de quoi revendre; et, dans notre atelier,
Le rabot chaque jour m'en débite un millier.

Caton en soupirant lui répartit: « Bon frère,
Il n'en va pas de même en notre cabinet :
Ton lot est de jouer; le mien, d'être jouet.
Tantôt, claquemuré sous un dôme de verre,
La pompe au double corps m'enlève l'atmosphère;
Et tantôt, garotté sur l'orbe d'un plateau,
Traîtresse image d'un gâteau,
Par chacun de mes poils, vers le doigt qui l'appelle,
Je darde en tressaillant l'électrique étincelle.
Au logis toutefois plus d'un succès m'attend :
Si j'annonce la pluie, on me croit, et mon maître
Vient me consulter même après son baromètre.
Mais qu'importe après tout le nom de chat savant ?
C'est trop gagner ma gloire.» — «Et nous, répliqua l'autre,
Nous gagnons bien aussi la nôtre;

Mais c'est par de joyeux travaux.
Je m'ébats tout le jour, le soir, à la veillée,
J'écoute au coin du feu contes et fabliaux,
Dont rit ou dont frémit la troupe émerveillée;
Puis allongeant mes bras, arrondissant mon dos,
Je me blottis sur l'âtre, et par un doux murmure
Préludant au sommeil, j'attends que la nature
A mes sens fatigués rende enfin le repos.
Viens sous mon toit; l'amitié t'en convie. —
Que me dis-tu? — Viens partager ma vie,
Rire à ton gré, folâtrer librement. —
Moi, fuir ces lieux! Moi, quitter ma patrie! —
La patrie est où le chat vit content. —
Allons, bégaie enfin le chat polytechnique.
Ils partent. Sous la rame on voit l'onde jaillir.
Nos minets ont franchi la barrière aquatique.
Avec le menuisier ils gagnent la boutique,
Sous les enseignes du plaisir.

On ne distingue plus le fou d'avec le sage.
Dans un vif et brillant duo,
Tous deux, maitres passés sans autre apprentissage,
Au pied de l'établi s'escriment bien et beau.
Le bois frisé voltige; et d'une patte agile
Tour à-tour poussé, repoussé,
Puis dans l'air qui frissonne adroitement lancé,
Comme un léger volant sur la raquette habile,

Maint copeau, qu'ont saisi leurs ongles délicats,
Passe, revient, repasse et ne s'arrête pas.
Puis la course a son tour. Puis succède la lutte.
Sur les rubans de chêne on saute, on se culbute.
L'œil a peine à les suivre en leurs mille détours;
C'est assaut de souplesse. A leurs malignes grâces,
On dirait deux jeunes Amours
Jouant parmi les fleurs qui naissent sur leurs traces.

Trois jours entiers ils vécurent heureux.
Combien d'humains en pourraient autant dire?
Le quatrième jour l'expatrié soupire;
Les duos sont moins vifs, moins brillants, moins nombreux,
Quelque chose manque à la joie.
Le cinquième soleil éclaire les regrets;
Sous le rabot en vain le copeau se déploie,
Caton l'effleure à peine; il rêve assis auprès.
Dès que la sixième aube eut reblanchi la terre,
On entendit Caton dire jusqu'à trois fois,
Avec des sanglots dans la voix:
» A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère! »
De loin voyant la sienne, il l'aimait encor plus.
La semaine s'achève; on lui parle; motus:
On l'excite; il est coi. N'insistez davantage;
Son cœur est à l'autre rivage.
Criffet y perd ses soins. Caton allait mourir;

Mais un beau désespoir l'est venu secourir,
Et le mal du pays exaltant son courage,
Il part sans dire adieu. Le voilà sur la plage.

Point d'esquif. Mais des trains, côte à côte amarrés,
Couvraient d'un pont flottant trois quarts de la rivière.
Sur ces radeaux inespérés,
Caton repasse la frontière.
Le pont cesse; un détroit reste encore, et Caton
Craint l'eau; car il est chat: mais, digne de son nom,
Jusqu'au col il s'y plonge, et de ses quatre pattes,
Mi-nageant, mi-courant, regagne ses pénates.

Il a revu ces lieux, objet de son désir;
Il retrouve, il parcourt cette terre chérie,
Où pour lui commença la vie;
C'est assez. Là sans doute il ne va plus ouïr
Conter le *Chat-Botté*, *Peau-d'Ane* ou *Barbe-Bleue*;
Là, seul, sans camarade et sevré de plaisir,
Il n'a pour passe-temps que le bout de sa queue;
Mais la patrie est là: là s'attache son cœur.

Il n'est cité, vallon, bois ou rive fleurie,
Qui plaise à nos regards autant que la patrie;
Partout le sol natal est un sol enchanteur:
Y souffrir même a sa douceur.

Au beau pays de France exilés véritables,
Le Lapon et le Cafre ont regretté toujours,
L'un, ses frimas, l'autre, ses sables;
Dans nos champs fortunés se flétrissaient leurs jours:
De la patrie absente ils cherchaient un vestige.
Du premier sentiment tel est le doux prestige.
Qui donc prête ce charme au désert, au hameau,
Où notre âme, docile à son instinct nouveau,
Par le besoin d'aimer s'ouvrit à l'existence?
C'est le toit paternel, l'amitié de l'enfance,
Que sais-je? un souvenir, un brin d'herbe, un tombeau.



PIERRE, PAUL ET JEAN,

OU

LE CHEMIN DE LA VIE,

par M. Miel.

A certain bal, où dame Politique,
Mêlant bourgeois, ministres, grands seigneurs,
S'évertuait à faire les honneurs,
Et déridait son front diplomatique,
Jean, Pierre et Paul se trouvèrent admis,
Tous trois d'enfance et de collége amis,
Ne s'étant vus depuis leur rhétorique.

Pierre à nos yeux s'est montré tout d'abord.
D'un important il a l'air et le port.
Serait-ce un grand? Il cherche à le paraître.
Mais il se trompe; un grand l'est sans effort.
Ce monseigneur semble nous dire en maître:
« Regardez-moi, vous devez me connaître;
Pierre je suis; Messieurs, regardez-moi. »
Nul en ces lieux n'est plus content de soi.
D'or et d'émail quatre croix étoilées
Sur son habit rayonnent, enfilées
A leur ruban, rival de l'arc-en-ciel,
Et par-dessus flotte le Saint-Michel.

D'un doigt distrait frisant sa boutonnière,
Nonchalamment et comme sans dessein,
Il fait jouer ces hochets sur son sein,
Puis il se hausse et marche à la Tuffière :
« Regardez-moi, vous dis-je, je suis Pierre. »
Or Pierre était jadis républicain,
Le Cicéron du forum jacobin :
Aux derniers jours du civique délire,
Il fut tribun : puis, advenant l'empire,
Le voilà comte, intendant, conseiller,
De sa paroisse aujourd'hui marguillier.

Paul, au rebours, simple en sa contenance,
Modeste en tout, l'est avec dignité.
Si de Plutus il n'est l'enfant gâté,
Il sait jouir du trésor de l'aisance,
Que, sous le nom de médiocrité,
Loin de la gêne et loin de l'opulence,
Horace en vers autrefois a vanté.
Tel fut le fruit d'un utile industrie.
Initié dans l'art de Vaucanson,
Un des premiers, Paul sut dans sa patrie,
Par ces ressorts qu'anime le piston,
En fils ténus allonger le coton.
Du bien qu'il fit l'image l'environne.

D'êtres heureux librement escorté,
Il plaît à tous: même par la beauté,
Quoique déjà vers la tempe il grisonne,
Il voit encor son hommage écouté;
On lui sourit: doux prix de la bonté!

Seul en un coin quel est ce pauvre hère
Endimanché? D'une laine grossière
Elbeuf l'habille, et ce frac suranné,
En plus d'un point à la corde amené,
Montre du temps la rape meurtrière.
Heureusement l'elbeuf est noir encor,
Et du tissu la couleur survivante
A, dans ces lieux brillants de soie et d'or,
Suffi bien juste à la mise décente.
Cet homme a l'air d'être peu courtisan;
Je l'en estime. Et quel est-il? C'est Jean.
Pour les anciens épris d'amour extrême,
Prônant gratis leurs chefs-d'œuvre divers,
Rêvant les Grecs et s'oubliant lui-même,
Sur leur patron Jean forgea prose et vers.
Mais pour la vente, hélas! point de boutique.
» Que nous veut-il avec son goût antique,
Dirent Baudry, Ladvocat, Gosselin?
Le Despréaux était bon pour Barbin.
Du romantique, et puis du romantique,

Vers nébuleux, prose apocalyptique,
De l'outre-Manche enté sur l'outre-Rhin,
Voilà chez nous le fond du magasin.
Jean n'est qu'un fou. Que n'a-t-il su nous croire?
Nous le menions, adoptant son recueil,
A la fortune, au temple de mémoire;
Chez les Quarante il avait un fauteuil.
Qu'il aille apprendre à fabriquer un livre! »
Tel fut l'arrêt. Mais, sous le maroquin,
Dans son in-douze assuré de survivre,
Jean sans murmure accomplit son destin.
Presque orgueilleux de son mince costume,
Martyr nouveau, le classique écrivain
Nourrit son corps de sa gloire posthume.
Phébus promit à ses vrais familiers,
Dans l'avenir, un nom et des lauriers;
C'est tout pour Jean. Il vit par l'espérance.

Mais des trois sorts d'où vient la différence?
De Pierre à Paul, de Paul à Jean, qui fit
Ou prépara l'inégale distance?
Par l'avant-scène achevons le récit.

Quand de la vie essayant le voyage,
Tous trois de front, sans desirs, sans desseins,
Ils cheminaient, imberbes pélerins,

La route un jour devant eux se partage.
Simple au début de leur pélérinage,
Comme l'instinct qui d'abord les unit,
En patte-d'oie alors elle s'ouvrit.
Là, le trio s'arrête une seconde.
Triple chemin, triple choix, triple adieu.
Paul prend la droite en entrant dans le monde,
Et Jean la gauche, et Pierre le milieu:
Puis chacun marche à la grâce de Dieu.





DE LA QUATRIÈME ÉLÉGIE DU TROISIÈME LIVRE

DE TIBULLE,

par

Mr Alexandre Lussiez,

AUTEUR D'UNE TRADUCTION INÉDITE DE TOUTES LES ŒUVRES DE CE POÈTE.

A NÉÈRA.

PAR des présages plus heureux,
Dieux ! rassurez mon cœur qui tremble encore ;
Faites mentir ce songe affreux
Qu'est venu m'apporter, au retour de l'aurore,
Un tardif sommeil que j'abhorre.
Loin, fantômes trompeurs ! cessez de me troubler :
De notre sort les dieux peuvent seuls nous instruire ;

Seul, le sage Toscan, pour nous le révéler,
Dans la fibre interprète apprend d'eux à le lire :
Mais les songes légers, se jouant dans la nuit,
Frappent notre esprit en délire
De simulacres vains que le réveil détruit.....
Toutefois, la foule craintive,
A les conjurer attentive,
Leur offre un culte et des présens.....
Est-ce la vérité qui par eux nous arrive?
Ou des humains la foi trop vive
Est-elle dupe de leurs sens?...
O Déesse de l'hymenée !
Si tout est pur en mes souhaits,
Si ma bouche ne fut jamais
Par l'imposture profanée,
Daigne calmer l'effroi dont je reste agité,
Et m'en prouver l'erreur par ma félicité.

C'était l'heure où la nuit, aux limites du monde,
Plonge, en disparaissant, ses noirs coursiers dans l'onde:
Du paisible sommeil j'accusais la lenteur;
Hélas! il fuit le toît qu'habite la douleur.
Enfin, quand dans le ciel l'astre de la lumière
Se montre, et d'un regard embrasse sa carrière,
Morphée auprès de moi se traîne avec effort,
Pèse sur ma paupière et par degrés m'endort.

Tout-à-coup un jeune homme à mes yeux se présente :
Le laurier couronnait sa tête rayonnante.
Jamais, jamais mortel ne vit rien d'aussi beau :
Apelle, en l'ébauchant, eut jeté son pinceau.
Eparse sur son cou, sa libre chevelure
Distille, en ondoyant, l'essence la plus pure.
De son teint Phébé même envîrait la fraîcheur;
C'est la neige à la pourpre unissant sa blancheur :
Telle, conduite en pompe à l'époux qui l'adore,
L'humble vierge rougit et s'embellit encore;
Tel brille l'api mur, ou telle, en un bouquet,
Une rose colore un lys de son reflet.
Sur son corps lumineux un voile avec mollesse
S'étend, flotte et se joue à ses pieds qu'il caresse.
Un luth à son côté pendait, muet encor,
Chef-d'œuvre où luit la nacre incrustée avec l'or...
Soudain, sa voix suave et son archet d'ivoire
Préludent par un chant de joie et de victoire;
Mais à peine la lyre eût frémi sous ses doigts,
Pour murmurer ces mots, il tempéra sa voix :

« Salut, ami des Dieux ! Un poëte intéresse
» Les doctes Sœurs, Bacchus et le dieu du Permesse;
» Mais des secrets du sort les neuf Sœurs ni Bacchus
» Ne peuvent rien apprendre à leurs plus chers élus :
» De Jupiter moi seul j'obtins de les connaître;

» Je sais tout ce qui fut et tout ce qui doit être.
» L'auguste vérité seule emprunte ma voix :
» Mortel, Phébus te parle, ouvre l'oreille et crois!

» Celle qui fut toujours à ton espoir plus chère
» Qu'une fille parfaite à l'orgueil d'une mère,
» Que la plus tendre amante à son amant heureux;
» Pour qui l'air si souvent fut chargé de tes vœux ;
« Celle par qui tes jours ne vont point sans nuage;
» Dont tes bras, dans la nuit, pressent la vaine image,
» Celle enfin dont ces vers font la célébrité,
» La belle Nééra, Nééra.... t'a quitté :
» Oui, ton lit nuptial est dédaigné par elle,
» Et d'avance elle rit de ta peine mortelle.
» Sexe au cœur inhumain! sexe aux dehors charmants!
» Périsse qui t'enseigne à trahir tes sermens!

» Espère encor : tu peux ramener la volage;
» Sa légèreté même en donne le présage.
» Va, cours, tends-lui les bras, conjure, fonds en pleurs.
» Amour montre à souffrir... J'ai connu ses douleurs;
» Amour me fit moi-même humble berger d'Admète;
» Je le fus : ce n'est pas un rêve de poëte.
» Pour soulager mon cœur, à chanter m'exerçant,
» Souvent mes doigts distraits touchaient mon luth absent,

» Moi, fils de Jupiter, enfanté par Latone,
» Je pressais sur ma lèvre un pipeau qui détonne!
» Qui n'a point enduré mille maux tour-à-tour,
» Jeune homme! ne sait pas ce que c'est que l'amour.
» Ne balance donc point: prodigue la prière;
» La prière, plaintive émeut la plus sévère.
» Si la vérité parle aux temples d'Appollon,
» Aborde l'imprudente, et lui dis en mon nom:
» Le ciel même à Tibulle unit ton existence,
» Cède, et pour être heureuse abjure l'inconstance. »
Il se tait; je m'éveille.... O dieux! plutôt mourir
Que de voir Nééra parjure!
Quoi! Nééra! tu me pourrais trahir!
Quoi! tes sermens ne seraient qu'imposture!
Le soupçonner est pour moi trop affreux:
Non: des mers l'abîme orageux,
Les syrtes de l'Afrique en naufrages fécondes,
Scylla ceinte de chiens qui hurlent sous les ondes,
La Chymère lançant en tourbillons ses feux,
Cerbère aux trois gueules béantes,
S'agitant en grondant sous ses chaînes bruyantes,
L'ours errant parmi les frimas,
La lionne en courroux.... ne t'engendrèrent pas.
C'est au sein d'une aimable et paisible demeure
Que s'ouvrit ta paupière à la douce clarté:
Ceux de qui tu tiens l'être ont en toi, de bonne heure,

Ajoûté par leurs soins au don de la beauté.
Un don plus cher encor.... leur touchante bonté.

De ce songe, grands dieux! changez les noirs présages!
O vents! dispersez-les dans les flottants nuages!



Fragment

d'un Poeme

sur la Chevalerie Française;

par M. A. Bignan.

LA RÉCEPTION DU CHEVALIER.

Combien je les admire, ô ma vieille patrie,
Ces jours, ces anciens jours où la chevalerie,
Naïve avec grandeur, brave avec loyauté,
Châtiait les félons, défendait la beauté,
Et paraissait, des rois belliqueuse patrone,
Sous l'appui de sa lance avoir placé leur trône!
O déesse, renais avec tes palefrois,
Tes barons d'outre-mer, tes donjons, tes beffrois;
Montre-nous ces pavois, ces riches armoiries
Où l'honneur a gravé ses devises chéries,
Ces glaives qu'en tes mains la patrie a remis,
Que tu lui rends couverts du sang des ennemis;
Ces rois qu'un chevalier admet à l'accolade;
Ces fêtes où ton luth soupire la ballade,
Et ces jeux dont la pompe exalte tour à tour
L'amour par la valeur, la valeur par l'amour!

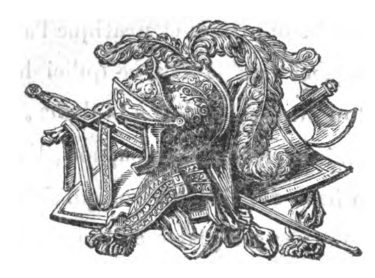
Noble chevalerie, ô toi, vierge guerrière,
Qui promènes partout ta gloire aventurière,
Un pavois pour berceau, pour tombe un étendard,
Tu nais avec Roland, tu meurs avec Bayard!
C'est toi qui, polissant un siècle encore sauvage,
Des chatelains pervers punis le brigandage;
Et des guerriers, connus par leurs coups valeureux,
Pliant l'orgueil farouche au servage amoureux,
Leur fais, pour la beauté que leur cœur s'est choisie,
Disputer galamment le prix de courtoisie.
Oh! de quel noble espoir s'élancent enflammés
Ces poursuivans d'amour par leur maîtresse armés!
Que de vœux solennels! de pas d'armes! d'emprises!
Ornés de ses couleurs et fiers de ses devises,
Comme il volent punir un ennemi voisin,
Ou férir coups de lance avec le Sarrazin,
Et par de grands exploits prouver leurs grandes âmes
Pour en parler le soir dans la chambre des dames.
Femmes, à vos accens les rois et les guerriers
Cueillaient, la lance en main, des moissons de lauriers!
Vous transformiez l'honneur en un saint fanatisme;
Un seul de vos regards allumait l'héroïsme,
Tant les français toujours ont cru voir dans vos yeux
Briller un des rayons de la splendeur des cieux.
Anges mystérieux, vos âmes à leur âme
De toutes les vertus communiquaient la flamme;
Et les preux chevaliers vous voyaient recueillir
Ou leurs premier serment, ou leur dernier soupir.

Dans ces parvis sacrés quelle pompe s'apprête ?
Viens, ô chevalerie, on célèbre ta fête.
Seul et debout, auprès d'un autel écarté,
D'où la lampe répand sa mystique clarté,
Cet écuyer remplit un devoir plein de charmes
Dans la nuit consaçrée *à la veille des armes;*
Les mains jointes, il prie, et de tous ses aieux
Rémémore en son cœur les gestes glorieux.
Fils des preux, un pavois fut son lit de naissance.
Des refrains de ballade ont bercé son enfance.
Jeune encore, préludant à ses exploits futurs,
Il franchissait les ponts, escaladait les murs,
Ou sur des tours de neige et des châteaux de glace
D'un assaut simulé dirigeait la menace.
Nommé page, on le vit dans plus d'un carrousel
Escorter son seigneur en gentil damoisel;
Aux joutes du préau luttant avec souplesse,
Il montrait sa vigueur, sa grâce, sa prouesse,
Maitrisait un coursier ou dressait un faucon,
Et dans l'été, le soir, à l'ombre d'un balcon,
Sa voix pour la beauté qu'il nommait son idole
Chantait un lai d'amour au son de la mandole.
Dès que l'aube a blanchi ces gothiqnes piliers,
Parrains du candidat, les anciens chevaliers
Le conduisent au bain, comme si l'onde pure
Des taches de son âme effacait la souillure.
La tunique de lin aussi blanche qu'un lys

L'entoure mollement de ses flottants replis ;
L'épée arme ses flancs ; et l'écharpe déploie
Le mobile tissu de ses franges de soie.
Bientôt de ses erreurs un ministre de Dieu
Dans le saint tribunal reçoit le chaste aveu,
L'admet, mortel convive, à la table divine,
Et récitant tout bas sa prière latine,
Bénit ce fer sacré qui, vengeant tous les droits,
Demande à protéger les pauvres et les rois.
Tout est prêt : on accourt. Le novice docile,
A genoux, le front nu, les mains sur l'évangile,
Jure hommage et respect aux austères vertus
Dont ce grand livre d'or renferme les statuts.
Le monarque debout s'arme ; avec son épée
Du candidat trois fois quand l'épaule est frappée,
Au guerrier qui s'incline en priant le seigneur,
De l'auguste accolade il décerne l'honneur.
» Au nom du Tout puissant, lui dit-il, ton monarque
» D'un ordre vénéré te confère la marque.
» De ses lois dans ton cœur grave le souvenir.
» Soit prompt à pardonner, mais sois lent à punir ;
» Secours les opprimés et pratique l'aumône ;
» Le Seigneur rend là haut ce qu'ici bas on donne.
» Sers ton dieu ; sois fidèle à ta dame, à ton roi.
» Je te fais chevalier. Compagnon, lève-toi ! »
Sur son beau destrier le héros qui s'élance,
Fait flamboyer son glaive en brandissant sa lance,

Une double devise embellit son écu :
L'une est *Toujours aimé;* L'autre *Jamais vaincu.*
Les gantelets au bras, la tête sous le heaume,
Loyal aventurier, de royaume en royaume,
Il court, ambitieux d'un illustre renom,
Visiter l'univers pour se créer un nom.

Paraissez à présent, descendez dans l'arène,
Imposteurs dont l'audace accuse votre reine.
Ce nouveau chevalier aux accens des clairons
Aura bientôt sur vous gagné ses éperons.
Seigneurs de haut lignage et vous, dames illustres,
Penchez vous du sommet de ces riches balustres,
Pour le voir, élancé sur son blanc palefroi,
Cueillir en se jouant les palmes d'un tournoi.
Français qui gémissez sur des plages lointaines
Rassurez vous ; son fer fera tomber vos chaînes ;
Orphelins indigens, veuves sans défenseur,
Vous tous, serfs abattus sur un joug oppresseur,
Espérez : son nom seul vous promet assistance,
Car il est chevalicr et chevalier de France.



Mathilde,

OU

LA FIANCÉE DU KINAST (1).

par M. F. Delcroix

« *Morituri te salutant !* »

Que veut donc au château cette foule nombreuse,
Qui, s'avançant respectueuse,
Par intervalle éclate en de confus discours ?
Le pont-mouvant s'abaisse ; elle entre dans les cours.
De tous les points de ce vaste domaine,

(1) « Le *Kinast* était un ancien château dont il ne reste plus que les ruines, situé au côté nord des monts Géants, entre la Silésie et la Moravie. Ses murs dominent un affreux précipice, hérissé de rochers, dont l'œil ne peut atteindre le fond, et que l'on a nommé l'*Enfer*.

» Ce château fut bâti en 1592, par un duc de Bolka; il devint ensuite la propriété des comtes de Schaffgosch. En 1675, il fut détruit par un incendie, et c'est une des ruines les plus remarquables des environs de Hirschberg. L'aventure qui fait le sujet de cette ballade est encore dans la bouche de tous les paysans de la contrée. «

J'emprunte textuellement ce qui précède à M. *Ferdinand Flocon*, auteur de la traduction en prose de diverses ballades allemandes tirées de *Bürger*, *Kœrner* et *Rosegarten*.

(NOTE DE L'AUTEUR).

Suivant l'usage admis aux siècles d'autrefois,
Serfs, vassaux, péagers accourent à la fois.
La comtesse Mathilde, aimable châtelaine,
Des terres d'alentour était la suzeraine :
Ils viennent réunis la prier à genoux
De prêter à leurs vœux une oreille docile,
Et, pour le bien commun, de choisir un époux,
Sans lui dicter ce choix, que des attraits si doux
Et de nobles amans sauront rendre facile.

« Le comte, notre sire, a vu son dernier jour.
» Le pays a besoin d'un maître, et le réclame :
» C'est pourquoi nous osons vous supplier, Madame,
» D'octroyer pour l'hymen audience à l'amour. »

A lui plaire empressés, guerriers du haut lignage
De Mathilde avec joie auraient formé la cour ;
Mais libre, et d'un époux craignant l'humeur sauvage,
La jeune châtelaine à leur galant servage
N'accorda jusqu'ici créance ni retour.

De ses vassaux elle reçoit l'hommage,
Triste, et couverte encor des longs voiles du deuil ;
Elle entend leur supplique, et leur tient ce langage
Qu'à son cœur cependant n'a point dicté l'orgueil :

« Aisément à vos vœux je me rendrais sans doute ;

» Mais, pour donner ma main, des plus déterminés
» J'ose attendre un effort (à regret je l'ajoute)
» Dont ces nobles seigneurs pourront être étonnés. »
Et des servans d'amour la foule qui l'écoute,
D'une commune voix, dit soudain: ordonnez!

— « Sur les murs du château, mon père que je pleure,
» Un jour, seul et distrait, parcourait sa demeure.
» De la route facile un moment détourné,
» Vous le savez, troublé par un noir maléfice,
» Du côté de l'*Enfer* il se vit entraîné:
» Il regarde, il chancèle; et l'affreux précipice
» Engloutit pour jamais ce père infortuné.
» A demander ma main si quelqu'un persévère,
» Que, pour faire éclater son courage et sa foi,
» Au dessus de l'abîme il passe sans effroi:
» Mathilde alors pour lui se montrant moins sévère,
» Il pourra l'obtenir et disposer de moi;
» Car, le cœur attristé par la mort de mon père,
» Je ne veux pas, au gré de quelque sort jaloux,
» Porter encore après le deuil de mon époux.

» Ma loi vous est connue: au mortel plein d'audace
» Qui, sans se démentir, sur un coursier monté,
» De ces rochers étroits saura franchir l'espace,
» Aujourd'hui je m'engage; et lui seul écouté
» Verra, sous son pouvoir, finir ma liberté.

» Chevaliers, je le jure!... » En secret, la princesse
S'applaudit d'un parti favorable à ses vœux.
Bientôt comtes, barons, la fleur de la noblesse,
S'éloignent; seulement, quelques-uns de ces preux,
Séduits par ses attraits moins que par sa richesse,
Aux biens qu'ils convoitaient souriant à l'écart,
Se promettent tout bas de courir ce hazard;
Mais du haut du *Kinast*, où chacun d'eux s'empresse,
A peine dans l'abîme ils plongent un regard,
Le seul aspect du gouffre a glacé leur tendresse;
Le château fut désert. — Heureuse de prévoir
Qu'elle va, solitaire, au fond du vieux manoir,
A son père expiré long-temps donner des larmes,
Mathilde, la première, eût douté de ses charmes,
Et ses yeux ingénus, ignorant leur pouvoir,
Sur l'obscur avenir se fixaient sans alarmes.

Mais combien l'avenir lui gardait de tourmens!
La flamme qu'elle allume au cœur de ses amans,
Loin d'elle et sans espoir, n'est jamais étouffée;
Elle vit éternelle; et dans ses yeux charmants
Se cache un doux poison, présent de quelque fée.
Mathilde, crains toi-même un présent si fatal!
Tes maux, d'avance écrits sur ce front virginal,
De plus d'une infortune hélas! sauront t'absoudre;
Et nul impunément ne peut lancer la foudre!

On a vu s'avancer vers le noble séjour
Un jeune chevalier à Mathilde fidèle.
Aujourd'hui, parmi nous, montrez-moi le modèle
D'un courage si grand, d'un si parfait amour ?
Le comte Albert, déjà fameux dans la contrée,
Sensible, valeureux, incapable d'effroi,
Vient tenter une épreuve ardemment désirée,
Pour y trouver la mort ou le prix de sa foi.

Dans son appartement la comtesse est assise :
Sa terreur a pu seule égaler sa surprise.
Eh! comment supposer que sur l'affreux rempart
Un homme osât chercher sa perte manifeste ?
Ses serviteurs au comte envoyés sans retard
Viennent le détourner d'un dessein si funeste,
Et long-temps en son nom le pressent, mais en vain :
Il dit qu'il veut mourir ou mériter sa main.

Le cœur alors rempli d'une douleur mortelle,
La comtesse frémit, et le mande auprès d'elle.
« A ma prière ici ne vous refusez pas:
» Oui, pour moi, d'un héros l'infaillible trépas
» Serait d'amers chagrins une source éternelle.
» Seigneur, puisque je dois vous parler sans détour,
» Il est vrai que pour vous mon cœur n'a point d'amour;
» Mais qui ne vous plaindrait, considérant votre âge,
» Tant de jeunesse, ô ciel! avec tant de courage?

» Ce désir insensé n'est pas de la valeur,
» N'est pas de la vertu, non, croyez-moi, Seigneur,
» De vos jours glorieux prêt à rompre la trame,
» Un démon malfaisant l'a soufflé dans votre âme.
» Hélas! de l'existence et du sort des humains
» Jamais je n'ai voulu me faire un jeu barbare;
» Je voulais rester libre, et crus, je le déclare,
» Que nul ne tenterait ces horribles chemins.
» Malheureux! à ta vie, à ton salut contraire,
» Abandonne à l'instant ce dessein téméraire.
» De ton brillant courage ô quel stérile emploi!
» Si ton cœur m'est soumis et s'il est vrai qu'il m'aime,
» Vois mes larmes couler et prends pitié de moi;
» O jeune infortuné, prends pitié de toi-même! »

Mais Mathilde à ses pieds l'implorait vainement:
Le héros a juré d'accomplir son serment.
« De mon trépas, non, non tu n'es point cause.
» Un pouvoir enchanteur de mon être dispose:
» J'obéis à l'amour; il me protégera.
» Heur ou malheur, n'importe; advienne que pourra! »

Sur son blanc palefroi le voici qui s'élance!
Ses tristes écuyers l'entourent en silence;
Dans le château la foule plaint son sort;
L'aumônier le bénit; et tandis qu'il s'apprête
A mériter, par un sublime effort,
Celle que l'on revêt de ses habits de fête,

Qui pleure, et qu'un amant contemple avec transport,
Trois fois sur la tourelle a sonné la trompette:
Est-ce un signal d'amour? est-ce un signal de mort?

Et déjà fournissant la terrible carrière,
Le coursier ne peut plus retourner en arrière!
A présent son destin va dépendre de Dieu.
Déjà, du mur étroit que tapisse le lierre,
O bonheur! il est près d'atteindre le milieu;
Et son maître, avec grâce et d'une main légère,
A la comtesse encor jette un baiser d'adieu.
Calme, Albert ne ressent ni frayeur, ni vertige.
Le hardi destrier marche d'un pas égal;
Car il sait, connaissant celui qui le dirige,
Qu'il doit porter sans crainte un guerrier sans rival.
Mais ô destin cruel! ô trop noble victime!
Dieu! quel long cri d'effroi tout-à-coup retentit!
Une pierre sous lui se détache: l'abîme
Tout deux les engloutit. . .

Pâle, sans mouvement et d'horreur expirante,
La comtesse Mathilde est saisie aussitôt
Par une fièvre dévorante.
Long-temps elle resta désolée et souffrante,
Etouffant dans son âme un pénible sanglot;
Mais à peine elle est mieux, trois frères se présentent,
Empressés d'acquitter leur serment inhumain,

Du château paternel avec joie ils s'absentent ;
Tous trois veulent mourir ou mériter sa main.

Maudissant sa beauté, sa beauté trop fatale,
« Ah! renoncez, dit-elle, à ce projet affreux.
» Sur un trépas récent quand ma douleur s'exhale,
» Ne brisez pas mon cœur, déjà si malheureux !
» Un héros a péri : quoi! voulez-vous encore
» Que tous trois aujourd'hui le gouffre vous dévore ?
« Votre père éploré par moi devra-t-il voir
» Finir sa race toute entière ?
» Non, je saurai vous rendre au bonheur, au devoir.
» Partagez-vous mes biens, Seigneurs; à ma prière,
» Retournez consoler ce père au désespoir ;
» Retournez; ou bientôt, privés de la lumière,
» Nul de vous près de lui ne viendra plus s'asseoir. »

Ainsi les conjurait Mathilde suppliante ;
Et ses pleurs, qui doublaient l'éclat de sa beauté,
Rendaient leur flamme plus ardente ;
Et chacun réclamait les saints nœuds du traité.
« Nous sommes tous les trois d'une noble famille;
» Et si le comte Albert a pu mourir pour vous,
» Armés des mêmes droits et forts d'un prix si doux,
» Nous voulons qu'à son tour notre courage brille !»

L'aîné, jaloux d'un périlleux laurier,

Revendique l'honneur de monter le premier
Sur ces murailles meurtrières.
Il a serré, joyeux, la main de ses deux frères;
Vers la comtesse il tourne un œil brûlant;
Puis il part : mais bientôt ses frères, se troublant,
Aux cris confus d'une horreur unanime,
Sous les pas du héros ont vu le gouffre ouvert.
Le cheval effrayé se dressait sur l'abîme. . . .
Le mur qu'il parcourait soudain resta désert.

Le second, dévorant sa souffrance muette,
Lève au ciel un regard où le courroux a lui.
Plein de rage, on dirait qu'en aveugle il se jette
Au devant du trépas qui l'attend aujourd'hui.
Sur ces rochers à peine intrépide il s'avance,
Le cavalier chancèle, et la foule pâlit.
Fier athlète! il fallait que ton sort s'accomplît :
Ta vue osa sonder la profondeur immense
Du gouffre qui t'ensevelit!

Et sans voix et glacés comme dans la mort même,
Les nombreux assistans frémissent de terreur.
Alors, pour prévenir un semblable malheur;
Mathilde essaye encor de fléchir le troisième:
« Sauvez, sauvez vos jours, dit-elle; en cet instant
» Votre témérité ne serait que démence,

» Fuyez ; n'imitez pas leur coupable imprudence.
» Dans sa retraite en deuil un père vous attend :
» Ah ! Seigneur, laissez-lui, pour calmer sa souffrance,
» Son dernier héritier, sa dernière espérance :
» Que dis-je ? à ma misère épargnez un remord.
» Guerrier trop courageux, vous marchez à la mort ! »
— « Moi, qu'un trouble honteux tout-à-coup me retienne !
» Moi reculer, Madame ! ah ! ne l'espérez pas !
» A qui va, plus heureux, conquérir tant d'appas
» Cette noble entreprise est commune ; elle est mienne ;
» Et, quand j'y dois courir, quelle puissance humaine
» A l'heure du péril s'opposant à mes pas,
» Peut, au prix de l'honneur, me frustrer du trépas ?
» Que mon père apprenant cette scène cruelle,
» Sache au moins (son orgueil m'applaudira tout bas)
» Qu'à mes frères chéris je suis resté fidèle ! »
Il dit : presse les flancs de son coursier ; sa main
S'étend pour saluer la fiancée en larmes ;
Et, dans le gouffre encor disparaissant soudain,
Nul depuis n'a revu ni ses traits, ni ses armes.

Mathilde.... O triste effet d'un spectacle odieux !
Ses femmes l'entouraient ; leurs bras officieux
Sur sa couche bientôt la déposent mourante.
Les trois frères martyrs sont là devant ses yeux ;
A toute heure il lui semble entendre leurs adieux ;

Et son rare sommeil et sa veille sanglante,
Lui portant tour à tour de douloureux accens,
D'une terreur égale épouvantent ses sens.

« O vierge! ô du Kinast aimable fiancée!
» Sens-tu ce baiser froid sur ta bouche glacée?
» Près de toi plus long-temps nous ne pouvons rester:
» Adieu, voici le jour : le coq vient de chanter.
» Dans l'abîme à regret nous rentrons; sur la terre;
» Nos yeux avec amour te regardaient naguère:
» Avec impatience à présent chez les morts
» Nous t'attendons. » Ainsi, malgré tous les efforts
De l'art qui des humains seconde la tendresse,
De sombres visions la tourmentent sans cesse;
Et la tombe s'ouvrait pour finir son malheur.
Dans cette lutte enfin triomphe sa jeunesse.
O vous qui l'entourez, rendez grâce au Seigneur!
Tout danger disparaît; mais la triste comtesse
Renait à la lumière et non pas au bonheur.

Quelquefois rejetant un regard sur sa vie,
Hélas! elle n'y voit que peine et que douleur.
Les hommes de ses jours ont détruit la douceur;
A leur abord fatal la paix lui fut ravie,
Et la haine pour eux prit racine en son cœur.
Sans réveiller en elle une pensée amère,

Jamais adolescent ne se montre à ses yeux.
Lorsque le doux printemps vient rajeunir la terre,
L'aspect des champs aigrit sa douleur solitaire;
Et le printemps, l'amour, tout lui semble odieux.
« Quel changement! naguère innocente et tranquille,
» De quel deuil aujourd'hui ma demeure est l'asile!
» Sur les bords de l'*Enfer* ah! vous pouvez courir,
» Cruels, chacun de vous a bien droit d'y périr! »

Maint chevalier d'humeur aventureuse
Voulut tenter encor la course périlleuse.
Sans peine et sans plaisir elle accorda leur vœu.
Nul ne revint. — La noble demoiselle
Regardait froidement du haut de la tourelle.
En foule ils succombaient : pour elle c'était peu.
Rien n'altère un moment son visage immobile.
Mais, contre un doux regret à combattre inhabile,
De ce calme effrayant quand parfois elle sort
Et peut verser des pleurs, heureuse d'en répandre,
Son œil, qui vers le ciel se lève avec effort,
Lui redemande Albert si fidèle et si tendre,
Intrépide guerrier, digne d'un meilleur sort,
Les trois frères qu'on vit s'élancer à la mort,
De la foi du serment religieux apôtres;
Mathilde les pleurait, mais n'en pleurait point d'autres.

De nombreux poursuivans n'étaient plus, lorsqu'un jour
D'un brillant chevalier l'arrivée imprévue
Apporta de nouveau le trouble en ce séjour.
Il vient des hauts remparts entreprendre le tour.
Parvenu près du gouffre, il y jette la vue,
Et, mortel au-dessus des vulgaires terreurs,
En sonde, sans pâlir, les vastes profondeurs.
D'un éclat vif et doux son œil noir étincelle.
Qui l'admire un moment veut l'admirer encor,
Et des beaux cheveux blonds que son casque recèle
Le long d'un cou nerveux roulent les boucles d'or.

Calme et fier, sous l'abri d'une armure éclatante,
Il marche : à la princesse un page le conduit.
De son hardi dessein sans retard il l'instruit,
L'assurant qu'un seul mot va combler son attente.
En le voyant (Amour, ce sont là de tes jeux !)
La vierge a ressenti des craintes inconnues
Et les molles langueurs d'un plaisir douloureux,
Pour la première fois à son cœur parvenues.
Elle rougit : Mathilde elle-même a pu voir
Que l'amour à la fin s'est glissé dans son âme,
D'autant plus dangereux que, d'une tendre flamme
Libre jusqu'à ce jour et soumise au devoir,
La cruelle a long-tems méprisé son pouvoir!

Il est à ses genoux : mais, à feindre impuissante,
Alors qu'il sollicite un congé périlleux,
Des larmes, qui soudain s'échappent de ses yeux,
Ont révélé son trouble et son ardeur naissante.
« Ah ! sire chevalier, fuyez ce lieu maudit ;
» Je ne saurais vouloir votre perte certaine,
» Et, bien qu'un tel refus doive m'être interdit,
» Qu'aujourd'hui ma prière au moins ne soit pas vaine ! »
— « Je ne le puis, dit-il ; un serment m'a lié. »
— « Seigneur, ah ! s'il est vrai que, pour moi sans pitié,
» A mes vœux suppliants vous soyez insensible,
» Différez d'un seul jour ; l'effort vous est possible. »

Par son ordre bientôt, le soir, est préparé,
Dans une salle immense, un festin magnifique.
En pompe elle y conduit ce mortel préféré ;
Par mille soins divers à le charmer s'applique.
Lui, qui déjà sourit d'un triomphe assuré,
Voulant, comme à plaisir, augmenter son ivresse,
Prend la harpe du barde et chante la tendresse.
Avec âme, il célèbre, en des vers ravissants,
De deux cœurs enflammés les transports renaissants,
Les soupirs, les refus, la volupté des larmes :
Et, d'un bonheur nouveau savourant tous les charmes,
Attachée à des yeux qui trouble sa raison,
Mathilde, sans alarmes,

De l'amour, à longs traits, y boit le doux poison.

Sans pouvoir à ses maux trouver quelque remède,
Durant la longue nuit un seul penser l'obsède.
« De cette épreuve, ô ciel ! s'il sortait triomphant,
» Se dit-elle... ah ! comment supporter mon délire ?
» Aux cœurs tendries l'amour est propice ; il défend
» L'amant vrai qui l'honore et chérit son empire.
» Dieu! s'il faut qu'il succombe et périsse aujourd'hui,
» Au moins dans le tombeau j'irai m'unir à lui. »

Des feux purs du matin l'horizon se colore.
Bientôt, de frais atours se parant à dessein,
Elle revoit le front du héros qu'elle adore,
Et, tout bas, se rassure en le voyant serein.
Un charme irrésistible auprès de lui l'appelle.
« Vainement je voudrais te le cacher, dit-elle :
» O noble chevalier, tu possèdes mon cœur!
» A la vie, à la mort, ton épouse fidèle,
» Ici, j'ose à toi-même avouer mon vainqueur. »
Et Mathilde, pour lui frémissant par avance,
Le serre avec transport sur son sein palpitant:
Mais le guerrier se dérobe à l'instant
A ces séductions dont il craint la puissance.
« Le moment du baiser doit être différé,
» A-t-il dit : des clairons le son s'est fait entendre.

» Adieu, Comtesse, adieu; ce signal désiré
» Au rempart, sans tarder, me prescrit de me rendre. »

Déjà, béni du prêtre et montant son coursier,
Il s'élance; il a fui Mathilde évanouie;
Et, du gouffre béant suivant l'âpre sentier,
Tout semble seconder son audace inouie. . .
Achevant cette route où nul n'est retourné,
C'en est fait, la victoire au but l'a couronné! !!

Mille cris parvenus jusques à la comtesse,
Mille cris glorieux dissipent son effroi.
Au-devant du héros elle court et s'empresse:
« Tu triomphes, dit-elle, et Mathilde est à toi!
» De ces lieux ta présence a banni la tristesse.
» Heureuse enfin par toi, j'existe; et dès ce jour
» J'appartiens au bonheur et je connais l'amour.
» Ah! garde sur mon cœur ta puissance absolue;
» Règne; sois mon époux, je bénis ce lien.
» Comme son défenseur et son maître et le mien,
» Le Kinast aujourd'hui par ma voix te salue! »

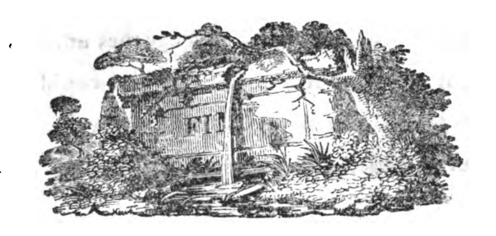
La foule applaudissait; mais sur les fronts joyeux,
Pendant quelques instans, l'étranger soucieux
Promène son regard sévère.
» De vos transports, dit-il, que l'ardeur se modère,

» Vassaux! je suis sensible à ces transports touchants;
» Mais laissez ces apprêts; faites taire ces chants...
» Dans vos yeux, tout-à-coup, quoi! la surprise est peinte!
» Ecoutez: maintenant je puis parler sans feinte.
» A ce cœur qui pour elle a bravé le trépas
» S'offre la fiancée... et moi, je n'en veux pas.
» Comtesse du Kinast! abjurons la contrainte:
» Où sont tous mes amis... guerriers infortunés
» Que leur amour funeste a sans fruit moissonnés?
» Le jeune comte Albert, et trois héros, trois frères
» Où sont-ils? dans l'abîme où les plongea ta main;
» Et cette main, mon œil la voit avec dédain!
» Apprends donc quelle idée, au séjour de mes pères,
» Comme un éclair sinistre éblouissant mes yeux,
» Soudain m'a fait quitter ces campagnes si chères:
» Sous les lois de l'hymen, ne crois pas qu'en ces lieux
» Je puisse, heureux captif, m'engager dans ta chaîne;
» Une épouse adorée embellit mon domaine...
» Mais j'aurai triomphé si Mathilde a compris
» Quelle est, pour un amant fidèle et bien épris,
» D'un sentiment trompé la douleur sans égale;
» Tu le sais, et du ciel l'équité se signale.
» Je pars: un peu d'orgueil, ô mon cœur, t'est permis!
» Au fond de leur tombeau j'ai vengé mes amis. »
Aussitôt s'éloignant sur son coursier rapide,
Il laisse le château plongé dans la stupeur;
Et tel qui souriait, plein d'un espoir trompeur, 31

Sent des larmes rouler sous sa paupière humide.
La comtesse est muette ; et d'un songe accablant,
Dans son effroi, long-temps croit être poursuivie ;
Mais, sans pouvoir chasser ce songe désolant,
De quelques serviteurs Mathilde au loin suivie,
Pâle, au bord de l'*Enfer* s'avance en chancelant.

« L'Amour s'est bien vengé; je dois mourir, dit-elle;
» Tout ce que vaut la vie, il me l'a fait chérir.
» Hélas! je n'avais point le cœur de l'infidèle,
» Et pour moi tout espoir s'éteint... Je dois mourir.
» Mes tristes fiancés, ce jour affreux m'éclaire ;
» Comme vous j'ai laissé mon amour sur la terre ! »

Et, prompte, elle s'élance au dernier rendez-vous.
Et des voix qui montaient du milieu des ténèbres
Ont semblé murmurer : « Notre amie, est-ce vous ?
» Quel sombre désespoir trouble vos yeux si doux ?
» Quoi! vous-même en nos bras... Ah ! dans ces lieux
» funèbres,
» Loin du ciel des vivans, s'il lui manque un époux,
» La fiancée encor peut choisir entre nous ! »





DES SEANCES PARTICULIÈRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION,

DEPUIS SA SÉANCE PUBLIQUE DU 16 AOUT 1825;

Comprenant l'indication des ouvrages qui lui sont parvenus à dater de cette époque, jusqu'au 18 août 1827.

Séance du 1er. octobre 1825.

M. *Quetelet*, membre correspondant à Bruxelles, envoie à la Société les deux premiers numéros d'un ouvrage intitulé: Correspondance mathématique et physique, publiée par MM. Garnier et Quetelet.

La Société reçoit, en outre, les Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre et Loire, mai et juin 1825. Plus, le journal de la section de médecine de la Société académique de Nantes, 3e livraison.

Séance du 12 novembre.

La Société reçoit les ouvrages suivants:

1° Notice sur Lavoisier, par M. *Huot*, membre correspondant;

2° Observations impartiales sur Voltaire, par M. *Delacroix*, ancien avocat au parlement, juge au tribunal civil de Versailles, membre correspondant.

3° La chûte des Titans et le retour d'Astrée, cantate à l'occasion du sacre de S. M. Charles X, par M. *Le Bailly*, membre correspondant.

4° Haïti, chant lyrique, par M. *Chauvet.*

5° Les désastres de Salins, chant élégiaque, par M. *J, Hippolyte Daniel.*

6° Napoléon, ou le glaive, le trône et le tombeau, poëme suivi du siège de Lyon, de plusieurs poésies et du premier chant de l'Iliade, par M. *Bignan.*

7° Séance publique de la Société Royale d'Agriculture, sciences et arts du Mans, tenue le 30 juin 1825.

M. *Feneulle* communique à la société l'analyse de la mercuriale, *mercurialis annua.*

Séance du 10 *décembre.*

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau :

1° Analyse historique et critique de l'origine et des progrès des droits civils, politiques et religieux des Belges et des Gaulois, sous les périodes gauloise, romaine, franque, féodale et coutumière, précédée d'un précis critique de la topographie de l'ancienne Belgique; par M. *J. Joseph Raepsaet*, Conseiller d'Etat du Roi des Pays-Bas, etc., tom. 2.

2° Recueil de voyages et de mémoires publiés par la Société de Géographie, tome 1er, in 4°.

3° Bulletin de la même Société, tome IV, n°...

4° Journal d'Agriculture du département de l'Ain, Septembre et Octobre 1825.

5° Procès-verbal de la séance publique de l'Aca-

démie des sciences, incriptions et belles-lettres de Toulouse, 25 août 1825.

6° Séance publique de la Société d'Agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, année 1825.

7° Séance publique de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, 24 aout 1825.

8° Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, séance publique du 10 mai 1825.

9° Procès-verbal de la distribution des prix décernés par la Société des amateurs des sciences, lettres et arts de Lille, le jour de la St Charles 1826, et discours de M. le Préfet du Nord.

Dans cette séance, M. *Le Glay* a communiqué à la Société plusieurs lettres inédites du Maréchal de Vauban, trouvées parmi les manuscrits de la bibliothèque de la ville.

M. *Deloffre*, professeur d'écriture, a fait hommage à la Société d'un tableau calligraphique destiné à accompagner celui qu'il a offert précédemment.

Séance du 14 *janvier* 1826.

Les brochures suivantes sont déposées sur le bureau :

1° Journal de la section de Médecine de la Société académique du département de la Loire-Inférieure; 4e livraison.

2° Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire...

3° Bulletin de la Société de géographie, tom. IV, n° 31.

MM. *Servois* et *Delcroix* proposent d'offrir un diplôme de membre correspondant à MM. *Gauthier* et *David*; le premier, architecte des hospices civils de Paris, auteur des plans du monument élevé à Fénelon; le second, statuaire distingué, à qui l'on doit la statue de cet illustre prélat.

M. *Gauthier* envoye à la Société une gravure au trait, qui est un projet de basilique chrétienne pour une capitale; ce projet a remporté une médaille d'or à l'exposition de 1819.

La séance est terminée par la lecture d'une notice sur *Lavoisier*, envoyée précédemment par M. *Huot*.

Séance du 9 février:

Les ouvrages suivants sont adressés à la Société:

1° Trois observations de médecine, par M. *Mouronval*, D. M. à Bapaume, membre correspondant.

2° Discours de M. le Baron de *Stassart*, Député de la province de Namur, prononcé à la séance des Etats-Généraux du royaume des Pays-Bas, le 13 décembre 1825.

3° Séance publique de la *Société* Royale d'Arras, le 23 août 1824.

M. le docteur *Peysson*, dans un rapport écrit, examine l'ouvrage de M. Bourgogne, D. M. de la faculté de Paris sur la contagion de la siphilis des enfans trouvés à leurs nourrices.

MM. *David* et *Gauthier* sont reçus membres correspondants.

Séance du 11 mars.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

1o Notice historique sur la vie et les écrits de François Doublet, docteur régent de l'ancienne faculté de médecine de Paris, etc., etc., par *J. Doublet de Boisthibault*, son neveu, avocat en la cour royale de Paris.

2o Discours prononcés aux funérailles de M. J. D. Barbié du Bocage, suivis d'une notice sur sa vie et ses ouvrages.

3o Compte rendu par M. *Barbié du Bocage fils*, de la carte de la Corse, dressée au dépôt général de la guerre, par M. le colonel Jacotin.

4o Société de Flore, 8e exposition publique, Bruxelles, février 1826.

5° Séance publique de la Société Académique du département de la Loire-Inférieure, le 18 décembre 1825, sous la présidence de M. Thomine.

6° Statuts et réglemens de la Société des sciences, arts et belles-lettres de la ville de Saint-Quentin.

7° Dissertation sur *Samarobriva*, ancienne ville de la Gaule ; par M. *Mangon de la Lande*, inspecteur des domaines, membre de plusieurs Sociétés savantes, de la Société Royale des Antiquaires de France, etc.

8° Observations sur un ancien mémoire de M. l'abbé de Fontenu, 10e vol. du recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; par *le même*.

9° Rapport de la commission chargée par l'Académie de Saint-Quentin de l'examen des observations qui précèdent.

M. *Peysson* fait hommage à la Société de l'ouvrage suivant :

Tableau de classification des maladies, d'après les principes de la nouvelle doctrine, avec les synonymies anciennes, suivant les divers tissus ou systèmes de l'économie, MS. par M. le docteur *Dommanget*, médecin en chef de l'hôpital militaire de Pampelune.

Dans celte séance, M. *Quecq*, Juge au tribunal civil de Cambrai, a été reçu membre résident ; et M. *Billoir*, docteur en médecine, à Oisy-le-Verger, (Pas-de-Calais) membre correspondant.

Séance du 8 avril.

Les ouvrages suivants sont envoyés à la Société :

1° Compte rendu des travaux de la Société Linnéenne de Paris, pendant l'année 1825, par M. *Arsenne Thiébault de Berneaud*, secrétaire perpétuel.

2° Bulletin analytiqne des travaux de la Société de médecine de Rouen.

3° Quatre observations de médecine, par M. *Desalleurs* fils, D. M., à Rouen.

4° Essai sur la gastrite chronique, par M. Bernard *d'Anglade*, D. M.

5° Observations sur le calorique et sur la lumière, par M. *S. Puch*, de Rouen.

6° Note sur la préparation et l'usage des pastilles alcalines digestives contenant du bi-carbonate de soude, par M. d'*Arcet*.

7° Essais poétiques, par M. *Mondelot*, Principal du Collége d'Hesdin.

M. *Gancel* soumet à la Société le nouveau plan

d'une nouvelle pompe à incendie, doublement foulante et aspirante, à quadruple effet et à parallélogramme.

M. *Le Glay* fait un rapport verbal sur le projet de classification des maladies, d'après la doctrine physiologique, par M. *Dommanget*, D. M.

Le diplôme de membre correspondant est offert à M. *Parseval de Grandmaison*, de l'académie française, auteur des *Amours épiques* et du poëme de *Philippe-Auguste*.

M. *Delcroix*, présente à la Société les bustes de *Visconti*, de *Lacépède* et de *Béclard* qui lui ont été envoyés par M. *David*, statuaire à Paris.

Séance du 13 mai.

La Société reçoit les ouvrages suivants.

1° Lettre 17e des Mélanges de numismatique et d'histoire, de M. le baron *Marchant*, de Metz, membre correspondant.

2° Insectes diptères du nord de la France; par M. *Macquart*, de Lille.

3° Extrait du Lexique héraldique de M. *de Gilaboz*, membre correspondant, bibliothécaire de la ville de Lille.

4° Bulletin de la Société de Géographie, nos 33 et 34 réunis.

5° Annales de la Société d'agriculture, sciences arts et belles-lettres d'Indre et Loire, octobre et novembre 1825, et janvier 1826.

6° Journal de la Société d'Emulation du département des Vosges, à Epinal, nos 1 et 2.

7° Compte rendu des travaux de la Société d'Agriculture, sciences et belles-lettres, de Macon, année 1825.

Dans cette séance, la Société a nommé membres correspondants M. le comte *Chabrol de Volvic*, préfet de la Seine, et M. *Dommanget*, médecin militaire, à Pampelune.

M. *Lussiez* a lu la traduction, en vers français, du 3e livre des élégies de Tibulle, plus, le *Panégyrique de Messala*.

M. *Pascal-Lacroix* a donné quelque détails sur l'ile de *Sirmione*, qui était la patrie de Catulle.

Séance du 10 juin.

La société reçoit les ouvrages suivants :

1° Première note pour servir à l'histoire des eaux thermales de Vichy, par M. d'*Arcet*, membre de l'institut.

2° Dictionnaire rouchi-français, par M. *Hécart*, membre correspondant.

3° Traité de l'altération du cristallin et de ses annexes, précédé d'un précis sur l'anatomie de l'œil, et suivi de l'extrait d'un mémoire inédit sur la pupille artificielle, par M. le *D. Lusardi*, oculiste.

4° Mémoire sur la cataracte congéniale, par *le même*.

5° Séance publique de l'Académie de Besançon, du 28 janvier 1826.

6° Comptes rendus des travaux de l'Académie de Lyon, séances publiques des 21 juin 1825, et 21 août, même année.

La Société nomme une commission chargée de lui faire un rapport sur le concours ouvert pour la prime à décerner au cultivateur qui amènera à Cambrai, le 24 juin, le plus bel étalon né et élevé dans l'arrondissement.

M. *Lussiez* termine la séance par la lecture de sa traduction en vers français du 2e livre des élégies de Tibulle.

Séance du 15 *juillet.*

La Société a reçu les ouvrages suivants :

1° Eloge historique de M. C.-A. Vouty de la Tour, prononcé à l'Académie de Lyon, par M. *Honoré Torombert*, membre correspondant.

2° Le premier chant d'un poëme intitulé : *La Clovisiade ou le triomphe du Christianisme en France*, par M. *Darode de Lilebonne*.

3° Les Grecs ; tribut funèbre aux mânes de lord Byron, par M. *Evariste Boulay-Paty*.

4° Recueil de l'Académie des Jeux floraux, année 1826.

5° Société des lettres, sciences et arts, et d'agriculture, de Metz ; séance générale du 15 mai 1826.

6° Bulletin de la Société de Géographie, tom. 5e, nos 35 et 36.

7° Journal d'agriculture, lettres et arts, du département de l'Ain nos 5 et 6 ; mai et juin 1826.

8° Dictionnaire portatif de chimie et de minéralogie, 2° édition ; par M. *Drapiez*, membre correspondant, un vol. in-8°, Bruxelles, 1825.

9° Mémoire sur les roues hydrauliques verticales à aubes courtes, mues par dessous, suivi d'expériences sur les effets mécaniques de ces roues; par M. *Poncelet*, capitaine au corps royal du génie, membre correspondant.

10° Statistique: lettre à M. Villermé, de l'Académie royale de médecine de Paris, par M. *Quetelet*, professeur de mathématiques, de physique et d'astronomie à l'Athénée de Bruxelles, membre correspondant.

11° Mémoire sur l'altération du sang, lu à l'Athénée de médecine de Paris, par M. *Lauret*.

12° Observations d'empoisonnement par l'aconit-napel, recueillies par M. *Degland*, D. M. à Lille, membre correspondant.

La Société nomme des commissions pour l'examen des ouvrages qui sont parvenus à ses concours.

M. *Le Glay* lit un rapport sur l'ouvrage de M. *Macquart*, de Lille, lequel traite des insectes diptères du Nord de la France.

M. *Tordeux* communique l'analyse qu'il a faite de l'eau de l'Escaut.

Dans cette séance, M. *Bourgogne*, D. M. à Condé a été nommé membre correspondant.

Séances des 29 juillet et 5 août.

La société a reçu les ouvrages suivants:

1° Eloge historique de M. Barbié-du-Bocage, par M. *Bottin*, Secrétaire de la Société royale des Antiquaires de France, membre correspondant.

2° Compte rendu des travaux de la Société des Anti-

quaires, depuis la fin de 1823; extrait du tom. 3e des mémoires de cette Société, par *le même*.

3° De l'emploi des corps gras comme hydrofuge, dans la peinture sur pierre et sur plâtre, dans l'assainissement des lieux bas et humides; par MM. *d'Arcet* et *Thénard*.

4° Recherches d'anatomie pathologique sur la maladie des enfans, improprement appelée *Hydropisie aigue du cerveau;* MSS. par M. le docteur *Charpentier*, de Valenciennes, membre correspondant.

5° Société de Flore, 9e exposition publique. Bruxelles, juillet 1826.

6° Enfin, divers imprimés et questions de la Société Royale et Centrale d'Agriculture, sur le battage des grains au fléau ou avec des machines.

M. *Mangon de la Lande*, Inspecteur des domaines, Président de la Société des Sciences, Arts et Belles-lettres de St-Quentin, et *M. J. Macquart*, de Lille, auteur d'un ouvrage sur les insectes diptères du nord de la France, ont été nommés membres correspondants, dans la séance du 5 août.

Dans la même séance, M. le Docteur *de Beaumont* a lu un rapport sur plusieurs observations médicales de M. Mouronval, D. M., membre correspondant, à Bapaume.

La Société, après avoir entendu les rapports de ses différentes commissions sur les concours de 1826, décide que sa séance publique sera remise au mois d'août 1827; elle arrête de nouveau le programme de ses concours.

Séances des 23 septembre et 7 octobre.

La Société reçoit et fait déposer dans ses archives les ouvrages suivants :

1° Mémoire de la Société Linnéenne du Calvados, années 1824 et 1825 ; plus, un altas dépendant de 1825.

2° Mémoire géologique sur quelques terrains de la Normandie occidentale ; par M. de *Caumont*, secrétaire de la Société Linnéenne du Calvados.

3° Le livre de Ruth en Hébreu et en patois Auvergnat, par M. *L'abbe-Labouderie*, membre correspondant.

4° La Clovisiade, ou le triomphe du Christianisme en France ; 2e chant, par M. *Darode de Lilebonne.*

5° La jeune grecque, élégie, par M. *Hyacinthe Corne*, membre correspondant.

6° Quelques considérations toopgraphiques sur la ville de Bapaume et ses environs ; par M. le docteur *Mourouval*, membre correspondant.

7° Extrait d'un mémoire sur le croup, par MM. *Leviez* et *Mouronval.*

8° Sur les parafoudres et les paragrèles en cordes de paille ; par M. *Lapostolle*, membre correspondant.

9° Mémoire sur le houblon ; par MM. *Payen*, *Chevallier* et *Chappelet.*

10° Notice sur le manuel d'Epictète, suivi d'un Epictétanea, par M. *G. A. J. H.****

11° Séance publique de l'Académie de Bordeaux, du 25 mai 1826.

12° Bulletins de la Société de géographie, nos 37, 38 et 39.

13° Journal d'agriculture du département de l'Ain, août et septembre 1826.

14° Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre et Loire, n° 5, mai 1826.

15° Séance publique de la Société libre d'Emulation de Liége, du 29 janvier 1825.

Dans la séance du 23 septembre, M. *Cambray jeune*, avoué, a été nommé membre résident.

Dans celle du 7 octobre, M. *Auguste Cotteau*, secrétaire de la Mairie, a reçu le même titre; et le diplôme de membre correspondant a été délivré à MM.

Louis Ducis, peintre d'histoire, à Paris.

De Caumont, secrétaire de la Société Linnéenne du Calvados, à Caen;

Orfila, professeur de chimie à la faculté de médecine de Paris;

De Baralle, architecte, à Paris;

Miel, homme de lettres, à Paris;

Charles du Rozoir, professeur d'histoire, homme de lettres, à Paris.

M. *Delcroix*, secrétaire perpétuel, a donné lecture d'une pièce de vers intitulée: *Le Pommier*, par M. *Auguste Cotteau*.

Le renouvellement annuel des membres amovibles du bureau a eu lieu dans ces deux séances; il a amené le résultat suivant:

Président,	M. *Le Glay.*
Vice-président,	M. *Pascal-Lacroix.*
Secrétaire-annuel,	M. *Feneulle.*
Trésorier,	M. *Laurent.*
Archiviste,	M. *Tribou.*

Séance du 18 novembre.

La Société a procédé, dans cette séance, à l'installation de son nouveau bureau.

Le Secrétaire perpétuel a mis sous ses yeux les ouvrages suivants :

1o Cours de littérature faisant suite au Lycée de La Harpe, 2 vol. in-8o ; par M. *Boucharlat*, membre correspondant.

2° Le Visiteur du pauvre, par M. *De Gérando*, de l'Institut, membre correspondant. 1 vol. in-8°. ouvrage couronné, en 1820, par l'Académie de Lyon, et en 1821, par l'Académie française, qui lui a décerné le prix fondé par M. de Monthyon, pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs 3me. édition, revue et augmentée.

3o Histoire des guerres d'Italie, 1re partie, comprenant la campagne des Alpes, depuis 1792 jusqu'en 1796, par M. X. B. *Saintine*, membre correspondant.

4o Mémoires de la Société centrale d'agriculture, sciences et arts de Douai. (Séance publique du 11 juillet 1826).

5o Séance publique de la Société des Amis des Arts de Cambrai, le 2 octobre 1826.

6o De la nécessité d'étudier les sciences et les lettres, discours prononcé par M. *Dubois*, professeur de rhétorique à l'Athénée Royal de Tournai, membre correspondant.

7o Le Missionnaire conciliateur, pour servir de suite au Moraliste du 19me siècle; par M. *Delacroix* juge au tribunal civil de Versailles, membre correspondant.

8o Résumé géologique sur les ossemens fossiles, par M. *Huot*, membre correspondant. 1 vol. in-8o.

9o Coup-d'œil sur l'ile du Cuba, par M. *Alex. Barbié du Bocage*, membre correspondant.

10o Du génie de l'architecture, ouvrage présenté au Roi. 2me prospectus; par M. J. A. *Coussin*, architecte.

11o La Clovisiade, ou le triomphe du Christianisme en France. 3me chant; par M. *Darode de Lilebonne*.

12o Deux nos du Journal d'Agriculture du département du Nord, mai et juin 1826.

13o Journal de la section de médecine de la Société Académique du département de la Loire inférieure, octobre 1826.

14o Bulletin de la Société de Géographie, tome 6me, publié sous la direction de M. *La Renaudière*.

15o Sur le goût des habitans de Valenciennes pour les lettres et les arts.

16° La Religion chrétienne, autorisée par le témoignage des anciens auteurs payens, par le père Dominique de Colonia, de la compagnie de Jésus, 2e édition, revue et précédée d'une notice historique, par M. l'Abbé *Labouderie*, membre correspondant.

M. *Feneulle* lit l'analyse chimique qu'il a faite d'un *silicate de fer et d'alumine*, trouvé à St-Vaast, sous Bavai.

Séance du 16 décembre.

Les brochures suivantes sont mises sous les yeux de la Société :

1° Insectes diptères du nord de la France, 2me volume, par M. *J. Macquart*, membre correspondant.

2° Procès-verbal de la séance publique de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, 28 août 1826.

3° Bulletin de la Société de Géographie, tome 6me, n° 42.

4° Annales de la Société d'Agriculture d'Indre et Loire, septembre 1826.

5° La Clovisiade, chant 4me, par M. *Darode de Lilebonne*.

M. *Feneulle* donne lecture de son analyse chimique du *Polygala de Virginie*.

Dans cette séance, ont été nommés, membre résident, M. *Adolphe Fliniaux*, secrétaire de la Société des Amis des Arts, et correspondant, M. *Poulet*, officier au 5me escadron d'artillerie, professeur d'hyppiatrique à l'Ecole Royale d'Artillerie de Douai.

Séance du 28 décembre.

La Société a reçu les ouvrages suivants :

1° Essais historiques sur les antiquités du département de la Haute-Loire, par M. *Mangon de La-Lande*, membre correspondant.

2° Plantes cryptogames du Nord de la France, 4ᵉ fascicule ; par M. *Desmazières*.

3° Dissertation sur la cause prochaine de la fièvre adynamique ou putride, par M. *Deleau jeune*, docteur en médecine.

4° Tableau des maladies de l'oreille qui engendrent la surdité, par *le même*.

5° L'ouie et la parole rendues à Honoré Trézel, sourd-muet de naissance ; ouvrage précédé d'un rapport fait à l'Académie des Sciences, par *le même*.

6° Journal de la Société d'Emulation des Vosges, n° 5, 3ᵉ trimestre 1826.

7° Journal d'Agriculture de l'Ain, novembre 1826.

8° Procès-verbal de la séance publique de la Société d'Agriculture, de Commerce et des Arts de Boulogne-sur-Mer.

Dans cette séance, a été nommé membre correspondant, M. le Chevalier de *Lautard*, secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, (classe des sciences.)

Séance du 3 février 1827.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

1° Les cinq premiers volumes de la collection des

poètes latins, publiée par M. *Hurez*, et les quatre premiers des poètes ecclésiastiques.

2 Les deux premières livraisons lithographiées des tableaux achetés par la Société des Amis des Arts de Cambrai.

3° Deux vol. de mémoires de la Société d'Amateurs des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, années 1823, 1824 et 1825.

4° Prospectus d'un atlas historique et scientifique de l'art militaire chez les anciens et chez les modernes, par M. *Pagézy de Bourdéliac*, capitaine au corps royal d'état-major, membre correspondant, à Montpellier.

5° De l'incendie des salles de spectacles et de l'emploi d'un rideau de toile métallique, par M. *d'Arcet*, membre de l'Institut et correspondant de la Société.

6° Deuxième et troisième réponses du docteur *Deleau*, aux lettres de M. Itard, suivies d'un rapport de l'Académie Royale des Sciences.

7° Bulletins des Sociétés d'Agriculture de Poitiers et du département de l'Ain, avril 1826 et septembre 1827.

8° Fables par M. *de Ladoucette*, membre correspondant.

M. F. *Delcroix*, secrétaire perpétuel, fait un rapport sur ces fables.

M. *Ducis*, membre correspondant, envoye à la Société deux gravures exécutées d'après deux de ses tableaux, dont les sujets sont *Pyrame* et *Thisbé*.

M. *Servois* donne lecture d'un fragment sur *Nazareth*, extrait du voyage de M. Turner.

Dans cette séance, ont été nommés correspondants :

MM. *Huyot*, membre de l'Institut, section d'architecture ; *Boisselier*, peintre, ancien pensionnaire du Roi à Rome; et *Deleau jeune*, médecin à Paris.

M. *Adolphe Rogé* a été admis comme membre résident.

Séance du 10 *mars*.

La Société reçoit les ouvrages ci-après indiqués :

1° Histoire ancienne, par M. *Ch. Du Rozoir*, membre correspondant, tom. 1er.

2° Histoire du Sacre de Charles X, par M. *Miel*, membre correspondant.

3° Description du nouveau Théâtre Italien, par *un vieil amateur*.

4° Notice sur la vie et les ouvrages de Lucy Aikin, par M. *Albert Montémont*, membre correspondant.

5° La Grèce et l'Europe; à M. Lacretelle ; par M. *Alph. Flayol*

6° Société de Flore, 10e exposition publique, Bruxelles, février 1827.

7° Bulletin de la Société de Géographie, tom 6, nos 43 et 44.

8° Journal d'Agriculture du département de l'Ain, janvier 1827.

9° 3[me] livraison des lithographies des tableaux acquis par la Société des Amis des Arts de Cambrai, et Examen critique de l'exposition de 1826.

10° *An phlegmasiœ albæ dolentis certa sit sedes, specialis curatio ?* Thèse médicale, par M. *Dronsart*, D. M. membre correspondant.

11° Programme des prix proposés par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, lesquels doivent être décernés en 1827, 1828, 1829 et 1830.

12° Appendice à la notice de M. *Hécart*, sur les traductions françaises d'Epictète.

13° Recueil de voyages et de mémoires publiés par la société de Géographie, un vol. in-4°, tom. 2[e].

M. *Lussiez* lit un rapport sur l'ouvrage de M. *Boucharlat*, intitulé : Cours de littérature, faisant suite au Lycée de La Harpe. Il donne ensuite lecture de sa traduction en vers français du 4[e] livre des élégies de Tibulle.

Séance du 21 avril.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

1° Marcel, tragédie en cinq actes, par M. *de Rougemont*, membre correspondant.

2° Histoire des Juifs, depuis la destruction de Jérusalem jusqu'à nos jours, par M. *Charles Malo*.

3° Mémoire en réponse au rapport fait à la Société académique de Douai, sur l'ouvrage intitulé : Dissertation sur *Samarobriva*, ancienne ville de la Gaule; présenté à la Société des Sciences, arts

et belles-lettres de St-Quentin, par M. *Mangon de La Lande*, inspecteur des domaines, membre correspondant.

4° Notice sur un sceau en bague trouvé à Mont-de-Marsan, par M. *Ainsworth*, membre des Sociétés des Antiquaires de France, de Londres, d'Ecosse et de Normandie.

5° Mélanges de numismatique et d'histoire, 6e et 7e suites, par M. le baron *Marchant*, membre correspondant.

6° Anciennes poésies couronnées à Valenciennes, tirées des manuscrits de la bibliothèque du Roi, et suivies d'une pièce inédite de Mme Deshoulières; imprimées par les soins de M. *Hécart*, membre correspondant.

7° Notice historique sur feu M. Guiard-Marigny, président du Tribunal civil de Dreux, par M *Doublet de Boisthibault*, avocat.

8° Mémoire sur quelques moyens destinés à médicamenter l'oreille externe et l'oreille moyenne, suivi d'observations pratiques, par M. le docteur *Deleau*, membre correspondant.

9° Programmes des leçons publiques données à Douai par M. *Chenou*, professeur de mathématiques spéciales, comprenant un cours d'arithmétique, un cours de géométrie et un cours de mécanique appliquées.

10° Comptes rendus des travaux de l'Académie de Macon, pendant l'année 1826, par M. *Alexan-*

dre Mottin, et de la Société Linnéenne de Paris, pendant la même année, par M. *de Thiébaut de Berneaud.*

11° Bulletins, annales et journaux de la Société de Géographie, n°s 45 et 46; de la Société d'Agriculture d'Indre et Loire, décembre 1826 et janvier 1827; de la Société d'Emulation des Vosges, n° 5, 3e trimestre 1826; et de la Société d'Agriculture du département de l'Ain, février 1827.

12° L'Indicateur Valenciennois, pour l'année 1827, offert par M. *Arthur Dinaux*, membre correspondant.

M. *Servois* donne communication à la Société d'une dissertation sur le lieu de la transfiguration de N. S. Jesus-Christ,

M. *LGlay*, président, lit un rapport sur la collection des Poètes Ecclésiastiques de M. Hurez.

Dans cette séance, M. *Vallez*, adjoint à la Mairie de Cambrai, a été nommé membre résident, et M. *Chenou*, professeur de mathématiques spéciales au collége royal de Douai, membre correspondant.

Séance du 12 mai.

Les ouvrages suivants sont placés sous les yeux de la Société:

1° Amours mythologiques, traduits des métamorphoses d'Ovide, par M. *de Pongerville*, membre correspondant, 2e édition.

2° A l'Académie française, ode par M. *Evariste Boulay-Paty.*

3° Séance publique et mémoires inédits de la Société académique du département de la Loire-Inférieure, 1826.

4° Journal de la section de médecine de la même Société, 2e vol. 8e livraison.

5° Bulletin de la Société de Géographie, n° 47, tom. 7.

6° Journal d'agriculture du département de l'Ain, mars 1827.

7° Exercices orthographiques, par M. *A. Boniface*, instituteur, membre correspondant, première et seconde parties.

8° Instruction relative à l'art de l'affinage, par M. d'*Arcet*, de l'Institut, membre correspondant.

La Société a reçu, dans cette séance, au nombre de ses correspondants.

MM.

Doublet de Boisthibault, avocat, à Chartres.

Charles Malo, homme de lettres, à Belleville, près Paris.

Fougeroux de Campigneulles, conseiller à la cour royale de Douai, secrétaire-général de la Société centrale d'agriculture du Nord.

Ainsworth, antiquaire, membre de diverses académies.

Séance du 16 *juin.*

Les brochures suivantes sont envoyées à la Société :

1° Notice sur un sceau en bague, trouvé à *Mont-de-*

Marsan, suivie d'une note sur une médaille de *Tonentius*, par M. *Ainsworth*, membre correspondant.

2° Annuaire statistique, administratif et commercial du département d'Eure et Loire, 1re année ; par M. *Doublet de Boisthibault*, membre correspondant.

3° Observations sur quelques monumens religieux du moyen âge, des bords du Rhin. (Envoyées par M. *de Caumont*, membre correspondant, à Caen.)

4° Dissertation sur l'influence des corsets et l'opération du cancer à la mamelle ; thèse présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris, le 30 décembre 1824, par M. *Hardy*, docteur en chirurgie.

5° Société de Géographie. Réglement et programme des prix (6me année) 1827.

6° Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre et Loire. Février et mars 1827.

7° Journal d'agriculture du département de l'Ain, avril 1827.

8° Journal d'agriculture du département du Nord, septembre, octobre, novembre et décembre 1826.

9° Trois discours prononcés par M. *Chenou* à l'ouverture et à la reprise des cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts et à l'industrie, à Douai, les 1er décembre 1825, 30 janvier et 8 novembre 1826.

M. *Hardy*, docteur en chirurgie, est élu membre résident.

M. Tordeux lit un rapport sur l'ouvrage de M. *Huot*, intitulé : *Résumé géologique sur les ossemens fossiles.*

Séance du 14 juillet.

La Société reçoit et fait déposer dans ses archives les ouvrages suivants :

1o Mélanges de numismatique et d'histoire, 8e et 9e suites, par M. le baron *Marchant*, membre correspondant.

2o Entomographie, histoire naturelle des Lépidoptères, ou Papillons, par M. *F. L. Lebreux*, membre de plusieurs académies.

3o *Sunt ne rationes quibus homo et quædam animalia tum æstui externo resistunt, tum frigori. An a rupta subito temperie nascantur morbi ?* Thèse par M. *Dronsart.*

4o Journal de la Section de médecine de la Société académique de Nantes, juin 1827.

5o Bulletins de la Société de Géographie, nos 48 et 49.

6o Bulletin de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, no 22.

La Société nomme les commissions chargées de l'examen de ses concours.

Dans cette séance, M. *Pley*, Substitut de M. le Procureur du Roi, a été nommé membre résident.

Séance du 28 juillet.

La société reçoit les brochures suivantes :

1° Mémoire sur différents sujets de géométrie à trois dimensions, par M. *A. Quételet*, membre correspondant.

2° Société des lettres, sciences et arts et d'agriculture de Metz, VIII année, 1826—1827.

2° Athéniennes, par M. *Evariste Boulay-Paty*.

Dans cette séance, M. *Lussiez* a fait un rapport sur l'ouvrage de M. *de Pongerville*, intitulé : *Amours mythologiques, traduits des métamorphoses d'Ovide*.

M. *Feneulle* a lu le sien sur le traité de M. Lebreux, ayant pour titre : *Entomographie, histoire naturelle des Lepidoptères ou Papillons*.

La société entend les rapports de ses commissions sur les divers concours.

Séances des 4 et 11 août.

La Société reçoit les brochures suivantes :

1o Recueil de l'Académie des Jeux Floraux, 1827.

2o Bulletin de la Société de Géographie, no 50.

M. *Le Glay* fait hommage du Programme de la Fête communale, précédé d'une Notice sur les principales fêtes et cérémonies publiques qui ont eu lieu à Cambrai depuis le onzième siècle jusqu'à nos jours. (*Seconde édition revue et corrigée*).

M. *Lebreux*, officier de santé à Raismes, membre de la Société médicale de Paris, est nommé correspondant.

La Société entend la lecture des pièces qui seront lues à la séance publique ; elle arrête le programme de ses nouveaux sujets de prix.

Seconde Lettre

A M. F. DELCROIX, *SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION*,

SUR L'ÉTUDE DU GREC,

DANS LES PAYS-BAS.

Cambrai, 1er Mars 1828.

Mon cher ami,

APRÈS avoir essayé de prouver que la culture des lettres grecques n'a jamais été entièrement abandonnée dans nos coutrées pendant la longue nuit du moyen âge, je voudrais aujourd'hui remonter plus haut et chercher si, à une époque antérieure, nous ne trouverions pas encore chez nos aïeux des vestiges de la langue qu'on parlait à Athènes et à Corinthe.

Soit que l'usage de l'écriture ait été introduit dans les Gaules par les Phocéens, établis à Marseille 600 ans avant l'ère chrétienne, soit que les Gaulois l'aient apporté avec eux, à leur retour

d'Asie en Europe, toujours faut-il convenir qu'au temps de l'invasion romaine, plusieurs tribus de cette grande nation se servaient de caractères grecs pour les divers actes de la vie civile (1). Après la défaite des Gaulois-Helvétiens par César, on trouva dans leur camp des tablettes où le contrôle général de ce peuple était écrit en lettres grecques (2). Justin, abbréviateur de Trogue-Pompée, dit que, par suite de la colonisation des Phocéens à Marseille, l'enthousiasme des Gaulois pour les institutions, les mœurs et la langue de ces étrangers fut tel qu'on aurait cru, non pas que la Grèce était passée dans la Gaule, mais que la Gaule elle-même avait été transportée au milieu de la Grèce (3). On sait aussi que les philosophes grecs, qui voyageaient par amour de la sagesse, ne dédaignaient pas de venir conférer avec les Druides. St. Clément d'Alexandrie nous apprend que Pythagore recueillit chez les Gaulois de précieuses leçons, et qu'il y puisa sans doute son système de philosophie (4). Or, comment ces

(1) Cæsar, *De bello gallico*, lib. VI, cap. 14, Strabo, *Rerum geograph.*, lib. IV.

(2) Cæsar, ibid. lib. I, cap. 29.

(3) *Histor. ex Trog. Pompeio*, lib. XLIII, cap. 4.

(4) *Stromatum* lib. I, p. 304, édit. de 1641, in-fol.

sortes de communications auraient-elles pu, à ces époques reculées, avoir lieu d'une manière profitable, si elles n'avaient été facilitées par quelqu'identité dans le langage et les habitudes?

Sur les légendes de plusieurs monnaies gauloises, mentionnées par Bouteroue, on remarque des caractères grecs intercalés avec les lettres romaines (1).

Ces témoignages suffisent, ce me semble, pour nous convaincre qu'avant l'invasion des Romains, la langue grecque était connue dans les Gaules.

Mais avait-elle pénétré jusque chez les Belges? Etait-elle parlée ou étudiée par les Nerviens, antiques habitans du Hainaut et du Cambrésis? C'est une question à laquelle il n'est pas tout-à-fait aussi facile de répondre.

Les Nerviens, qui poussaient la bravoure jusqu'à la férocité, qui avaient horreur du vin, qui méprisaient le commerce et les productions des arts (2), devaient être peu disposés à accueillir la langue et les usages du peuple le plus civilisé de la terre. César, en effet, étant arrivé sur les frontières des Nerviens, et voulant écrire à Quintus Cicéron, l'un de ses lieutenans, alors

(1) *Recherches curieuses des monnaies de France*, pp. 52, 157.
(2) Cæsar, *De bello gallico*, lib. II, cap. 15.

cantonné dans la Belgique, prit le parti de s'exprimer en grec, afin, dit-il, que l'ennemi ne pût connaitre ses projets, dans le cas où la lettre eût été interceptée (1). A quoi bon une précaution semblable, si la langue grecque était vulgaire parmi ces peuplades que le conquérant voulait surprendre?

Si le passage qui vient d'être cité indique que l'idiome habituel des Nerviens n'était pas le grec, on ne doit pas en conclure qu'ils ne faisaient aucun usage des caractères propres à cette langue. L'auteur des *Commentaires* dit bien, en parlant de la lettre adressée à Q. Cicéron: *Græcis conscriptam litteris ;* mais ce mot *litteris* ne s'entend pas seulement des figures de l'alphabet. Il s'applique encore et très fréquemment aux termes et aux expressions. C'est dans ce sens que M. Lemaire a interprété les paroles de César: *non solum characteribus græcis exaratæ litteræ, sed et vocibus expressæ* (2).

César, d'ailleurs, ne connaissait alors les Nerviens que par des rapports qui pouvaient n'être pas toujours fidèles. Informé que cette nation, de mœurs rudes, ne se plaisait qu'aux exercices militaires, il

(2) Ibid. lib V, cap 48.
(1) *Bibliotheca classica latina*, vol. I, p. 220, not. 2.

devait supposer qu'elle regardait l'étude comme une chose de luxe, *res ad luxuriam pertinens*, et répugnait à s'y livrer. A l'époque où le général romain se présenta sur les terres des Nerviens et où il écrivit la lettre dont il s'agit, il n'était, pour ainsi dire, qu'au début de son expédition dans les Gaules. Les notions qu'il possédait sur le pays et ses habitans devaient être encore un peu confuses, témoin l'erreur qu'il commet en plaçant dans la Meuse l'embouchure de l'Escaut (1). Plus tard, mieux instruit, il déclare, comme je l'ai déjà dit, que les Gaulois employaient les caractères grecs dans tous les actes de la vie civile; et remarquez qu'il ne fait exception ni pour les Belges en général, ni pour les Nerviens en particulier, qui, aux yeux de César, étaient Gaulois aussi bien que les autres peuples de cette grande contrée.

Il ne faut pas croire non plus que les Nerviens, parce qu'ils menaient une vie austère, devaient être dépourvus de toute littérature. La sévérité des mœurs et les inclinations guerrières ne sont pas incompatibles avec certaines connaissances. On conçoit même très bien qu'un peuple qui avait la passion des armes ait cherché à comprendre et à parler le langage usité chez ses voisins.

(1) *De bello gall.*, lib. VI, cap. 33.

C'est encore César qui nous apprend que les chefs des Nerviens avaient des conférences et des relations d'amitié avec Q. Cicéron : *duces principesque Nerviorum qui aliquem sermonis aditum causamque amicitiæ cum Cicerone habebant* (1). Pour avoir des rapports de cette nature avec le frère de l'orateur romain, il fallait sans doute que les chefs Nerviens eussent l'esprit cultivé et que leur conversation ne fût pas trop choquante pour l'oreille délicate d'un homme aussi lettré que l'était Q. Cicéron. Il est très probable que si une histoire contemporaine des Belges était parvenue jusqu'à nous, on la trouverait souvent en contradiction avec les récits consignés dans l'ouvrage de César.

Jacques de Guyse, qui paraît avoir écrit ses *Annales de Hainaut* (2) d'après des auteurs qui nous sont maintenant inconnus, rapporte nombre de faits qu'on ne peut concilier avec le récit des *Commentaires*, et pourtant, ce chroniqueur avait

(1) Ibid. lib. V, cap. 41.

(2) M. le marquis de Fortia vient de rendre aux sciences historiques un service éminent en publiant pour la première fois le texte de Jacques de Guyse, avec une traduction et des notes pleines de goût et de sagacité. Jusqu'ici on ne connaissait cet auteur singulier que par la traduction abrégée de Lessabé, imprimée en 1531. On voit parmi les manuscrits de la bibliothèque de Cambrai, n. 621, une copie de cette traduction. Elle offre des différences notables avec l'imprimé et contient trente-trois chapitres de plus.

sous les yeux l'ouvrage du héros romain, puisqu'il le cite fréquemment.

Jacques de Guyse dit positivement qu'avant l'invasion d'Arioviste, roi des Saxons, les habitans du Hainaut n'avaient d'autre langue que le grec, et que les deux peuples, s'étant confondus, mélangèrent leurs idiomes, de telle sorte qu'à la longue on ne parla plus ni le grec, langue naturelle du pays, ni le saxon (1). Plus loin, il affirme encore que le grec et le belge n'étaient qu'une même langue : *tunc aderat cum Romanis Divitiacus de Ostum* (2) *qui Græcum idioma, videlicet Belgense, sciebat* (3).

M. Dewez, qui publie actuellement la seconde édition de son *Histoire de la Belgique*, y prouve que les caractères employés par les anciens Belges étaient grecs, et que des marchands Egyptiens leur fournissaient les feuilles de papyrus qui ont servi à écrire leurs anciens monumens historiques (4). M. le marquis de Fortia a présenté sur l'affinité possible des Belges et des

(1) *Annales historiæ illustrium principum Hannoniæ*, lib IV, cap. 13, t. 3, p. 170 de l'édit. de M. de Fortia.

(2) Autun, ville des Eduens.

(3) Ibid. cap. 25, p. 222.

(4) *Histoire générale de la Belgique*, t. I, p. 418.

Grecs des considérations savantes et dignes de fixer l'attention des philologues (1).

Quelques recherches sur l'étymologie des anciens noms de lieux de nos contrées produiraient peut-être des résultats favorables à cette opinion, déjà appuyée de tant d'argumens. La terminaison en *acum* ou *açus* qui a tant exercé nos érudits ne décélerait-elle pas une origine grecque? On est tenté de le croire, lorsqu'on remarque que les autres syllabes qui entrent dans la composition de ces noms peuvent le plus souvent être dérivées du grec. Tels sont les mots *Camaracum*, *Hernioniacum*, *Bagacum*, *Tornacum* (2), *Nemetacum*, etc.

Le nom *Samarobriva*, aujourd'hui l'objet d'un docte débat, n'a-t-il pas lui même une physionomie toute grecque? Il n'est nullement prouvé que *Samara* soit le nom latin de la rivière de Somme; et il serait possible que ce mot ne fût autre chose qu'une altération de *Camara*. Quant à la finale *bria* ou *briva*,

(1) *Annales du Hainaut*, t. II, p. IX, t. III. p. II et suiv.

(2) Le nom de cette ville est écrit *Darnacos* sur une monnaie gauloise de Dumnorix qui y est nommé *Dubnorex*. Eckhel *Doctr. numm. veter.* Les mots *Nervii*, *Pleumosii*, *Centrones*, *Eburones*, sont vraisemblablement tirés du Grec.

divers auteurs graves la regardent comme une expression gréco-thrace, signifiant ville, village, pays (1).

Suivant une tradition ancienne, adoptée par plusieurs écrivains estimés (2), ce fut un évêque grec, St Diogène, qui le premier annonça la foi aux Nerviens et aux Atrébates. La prédication de l'évangile dans ces contrées par un pontife grec serait une circonstance bien remarquable qui tendrait à fortifier nos conjectures.

St Jérome, l'écrivain le plus érudit et peut-être le plus judicieux dont l'église primitive ait à se glorifier, nous fait connaitre qu'à l'époque où il vivait, les Galates parlaient encore à peu près le même idiome que les Trévririens, habitans de la Gaule Belgique (3).

Ces conjectures acquerront un nouveau degré de vraisemblance, si l'on admet l'opinion du savant et respectable Raepsaet sur l'origine des

(1) Etienne de Bysance, verbo *Mesembria*, Strabon, lib. VII, cap. 6. Hesychius, verbo *Brea*. M. Rigollot, *Mémoire sur Samarobriva*, p. 35.

(2) Chrétien Massew. *Chronic. mundi*, lib. 15. Ferri de Locres. *Chron. Belg.* ad ann. 390. Colvenère, in *notis ad Chron. Balderici*, lib. I. cap 5.

(3) D. Hieronymus. *Procemium commentar. lib. II epist. ad Galatas.*

Belges. Selon cet auteur (1), les Belges auraient fait partie des nations qui habitaient la Chersonèse Taurique (Crimée ou Petite Tartarie), et les côtes septentrionales du Pont-Euxin, c'est-à-dire la petite Scythie et la Sarmatie, régions qui avoisinaient la Grèce continentale et qui sans doute en parlaient le langage plus ou moins défiguré.

Pour étayer ce système ingénieux et probable, M. Raepsaet remarque qu'il existait dans ces contrées un peuple que Pomponius Mela nomme *Belcæ ;* j'ajouterai qu'entre l'Hypanis et le Borysthène, vers la source du Thyras, il en existait un autre appelé *Neuri* ou *Nervii* (2) (ce qui est la même chose en grec). Cette coïncidence n'est pas indifférente à observer.

Malgré tout ce qu'on raconte de la splendeur de Bavai, pendant l'occupation romaine, malgré l'emphase avec laquelle le P. Grégoire Lambiez, (3) nous entretient de cette magnifique cité des Nerviens, on ne voit pas que la Gaule Belgique ait produit alors des hommes habiles dans les lettres latines et grecques. Plus tard, dans le deuxième

(1) *Mémoire sur l'origine des Belges.* Gand. 1824. *Analyse de l'origine et des progrès des Belges.* Gand, 1824, t. I p. 5, et suiv.

[2] Hérodote, lib. IV. *Melpomène* LI. Etienne de Byzance, Verbo *Neuri.* Dionysius, *in Periegesi.*

(3) *Dissertation sur les colonies Nerviennes*, p. 6 et ailleurs.

siècle de l'ère chrétienne, des écoles de littérature s'établissent à Reims et à Trèves. Cette dernière ville, devenue, sous Constance-Chlore, la résidence impériale, vit fleurir dans ses murs et même dans le reste de la Belgique, une multitude de savans et de philosophes qui faisaient revivre, a-t-on dit, les Aristide d'Athènes, les Caton et les orateurs de l'ancienne Rome (1). C'est là que vécut Claude Mamertin dont nous avons les deux panégyriques à la louange de Maximien Hercule.

St Athanase, évêque d'Alexandrie, fut exilé dans la Belgique vers l'an 336. Sa présence à Trèves et dans les contrées voisines contribua non seulement à y répandre la lumière de l'Evangile, mais encore à y propager le goût de la littérature grecque sacrée qui était déjà en honneur dans les autres parties des Gaules (2). Les écoles de Trèves étaient même dès lors si illustres que St Jérome s'y rendit exprès pour converser avec les savans que renfermait cette cité impériale. C'est dans leurs doctes entretiens que ce père de l'église trouva enfin la véritable lumière, celle de la foi. Le 23 mai 376, l'empereur Gratien qui résidait aussi en Belgique, et qui avait embrassé le chris-

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. 1, p. 135.

(2) Ibidem, t. 1, 2 partie, pp. 6, 24, 100, 110.

tianisme, porta un décret célèbre dont le but était de favoriser l'étude du grec et du latin dans toutes les métropoles de son empire : *Optimi quique erudiendæ præsideant juventuti, rhetores loquimur et grammaticos atticæ romanæque doctrinæ* (1). Gratien, dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, se montra plus sage que Julien, l'un de ses prédécesseurs, lequel voulant exercer un nouveau genre de persécution contre les chrétiens gaulois, imagina de leur interdire l'étude des lettres. Par cette ordonnance à jamais mémorable, l'empereur philosophe défendait d'enseigner aux chrétiens la grammaire, la rhétorique et la médecine (2).

Ce fut au commencement du cinquième siècle que les Franks s'établirent définitivement à Tournai et à Cambrai. L'empereur Valentinien, qui redoutait pour ses sujets gaulois la férocité de ces hommes indomptables, avait essayé, au moyen de la langue grecque, de tempérer la sauvage âpreté de leurs mœurs (3).

(1) *Codex Theodosianus*, lib. 11, p. 39 et 40.

(2) *Hist. litt. de la France*, t. 1, 2 partie, p. 8. Amm. Marcell. *Rerum gestarum*, lib. 22, Juliani imp. *ad Athen. epist.* 42. Tillemont. *Hist. ecclés.*, t. 7, p. 344. D. Augustin. *De civit. Dei*, lib. 18, c. 52, not. 2.

(3) Ado. Viennensis, *Breviar. chronic.* Claud. Emmeré, *De scholis publicis*, p. 46.

Des recherches approfondies sur l'origine de l'idiome wallon et de la langue flamande me conduiraient bien loin; et je ne me sens ni la force ni le courage de m'engager plus avant dans ces questions ardues de haute ethnographie. Je regrette pourtant de ne pouvoir étudier ce qu'a dû écrire là-dessus le célèbre Adelung dans son *Mithridates*(1).

Je fais des vœux, mon cher ami, pour que ce sujet intéressant soit traité par une plume plus habile; je me plais à croire que notre digne confrère, M. Pascal-Lacroix, y trouverait matière à une dissertation savante, si la culture des champs n'occupait aujourd'hui ces heures de loisir qu'il consacrait autrefois à la culture des lettres.

Recevez, etc.

Le Glay.

(1) M. le comte Lanjuinais a inséré dans les *Mémoires de l'Académie Celtique*, t IV, p. 317, un extrait curieux du *Mithridates*, intitulé : *Des langues et des nations celtiques.*

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN.

